3 partes en 1 vol

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesmoeurs00tous

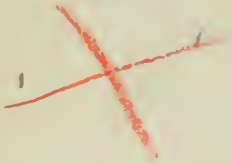

ΕΡΩΤΙΑ
ΗΔΑΓΑ-
ΘΟΠΟΙΑ

LES

MOEURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

PREMIERE PARTIE.

A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.
M. DCC. LXIII.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienſis

BJ
1520
.T6
1763
Coll.
spéc.

A MADAME

M. A. T. ***

MADAME,

Ce n'eſt point à un Grand, à un Prince, ou un Miniſtre d'Etat, que je préſente mon Ouvrage : c'eſt à vous, MADAME, *dont le rang n'eſt qu'égal au mien.*

Mais que vous êtes amplement dédommagée de cette égalité par vos qualités perſonnelles ! Je la vois bien-tôt diſparoître, dès que je viens à vous aprécier par l'eſprit & par le cœur : je trouve alors la belle MENOQUI *bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part, dans ce Livre, que ſi la vertu ſe rendoit viſible, ce ſeroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de ſa grandeur & de ſa ſainteté : J'ajoute ici,* MADAME, *que ſi pour ménager la foibleſſe de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce ſeroit la vôtre qu'elle prendroit ; du moins, ne pourroit-elle mieux choiſir pour ſe rendre aimable aux hommes, & les gagner*

gner par ſes attraits. Je ne puis donc auſſi mieux m'adreſſer qu'à vous, MADAME, *pour dédier un travail que je conſacre à ſa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux* Mœurs, *vous qui en avez de ſi pures ! J'oſe dire, que l'Auteur méme mérite auſſi de votre part quelque conſidération. La morale qui régne dans cet Ouvrage eſt éxacte & hors de critique : or cette morale eſt la mienne ; c'eſt l'expreſſion ſincére des ſentimens de mon cœur. Quelque tendre que ſoit un ami qui la pratique, ne craignez rien de ſa part , ce ne peut être un ſéducteur. Je vous laiſſe volontiers tout l'honneur de votre vertu : mais ne m'enviez pas la mienne. Je vous crois*, MADAME, *aſſez circonſpecte, pour éviter les piéges d'un amant : mais regar-*

dez-moi, comme un ami assez droit pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice insigne, si vous me soupçonniez de n'être sage, que parce que vous l'êtes, ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

PANAGE.

AVER-

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'uſage établi, qu'un ami m'ayant ſurpris une copie de l'ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorſqu'informé fort à propos du riſque que je courois d'être imprimé ſur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impreſſion: parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai, & que d'ailleurs c'eſt une coquetterie d'Auteur uſée. J'ai l'eſprit un peu tourné à la Philoſophie morale: or comme l'envie de convertir en livre tout ce qu'on penſe de bon & de mauvais, eſt une maladie courante dans ce ſiécle, la contagion m'a gagné: je me ſuis mis à moraliſer par Chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt, ſi vous voulez, l'amour-propre, car inutilement le nierois-je: mais du moins il s'y en eſt joint un autre plus noble, qui eſt l'amour

de la vertu. Enflammé pour elle d'un zèle apoſtolique, je voudrois rendre tous mes lecteurs vertueux. Je ſçai bien que je n'y réuſſirai pas: mais ſi j'étois ſûr d'en gagner ſeulement un ſur mille, quelque pénible que ſoit le métier d'Auteur je ne ferois plus que des Livres, & tous ſur la même matiére.

Qu'on ſe rappelle le titre de celui-ci, on n'éxigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce ſont les *Mœurs* qui en ſont l'objet; la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des mœurs: or, comme la Religion naturelle ſuffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puiſſe me lire auſſi-bien qu'un Chrétien: j'écris pour les quatre parties du monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeſte que j'euſſe intitulé cet Ouvrage, *Eſſais de morale:* mais c'eût été co-

copier un Théologien du ſiécle dernier: or, je déclare que je ne veux point aller ſur les briſées de ces Meſſieurs-là. Pour *Réfléxions morales*, ce n'étoit pas une choſe poſſible: c'eſt un titre trop décrié depuis trente-cinq ans; je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me reſtoit de l'appeller *Eſſai ſur les Mœurs*: mais outre que les boutiques des Libraires ſont déja ſurchargées d'*Eſſais*, il me ſemble que c'eſt une impoliteſſe choquante, que d'annoncer au Public qu'on s'eſſaye à ſes dépens; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déja ſûr de ſa marche. Je l'ai appellé ſimplement *les Mœurs*, parce que j'y peints celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteſte, ainſi qu'il convient à un Auteur qui ſe mêle de faire des portraits, contre toute clé qu'on pourroit faire, pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu perſonne en vûe, ſe ſeroit

dire une fauſſeté, & même une fauſſeté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature, j'euſſe riſqué ſans cela de peindre des êtres idéaux: mais je n'ai déſigné diſtinctement aucun de mes originaux, dont les noms ſont un myſtére impénétrable, que je me réſerve *in petto.* Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux: mais le grand nombre de ceux qui le ſont, doit empêcher qu'on n'arrête ſes conjonctures ſur tel ou tel en particulier.

En pluſieurs endroits je me ſuis contenté de crayonner les vices, ſans diſcourir ſur leur difformité: le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile* l'énorme chef des Cyclopes, aurois-je beſoin d'avertir que *Polipheme* eſt un monſtre hideux? J'ai fait de même des vertus: j'ai ſouvent peint leurs graces & leurs beautés, ſans ajouter aux

aux traits par où je les caractériſe, d'ennuyeux panégiriques.

Lorſque j'ai poſé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux même font hommage, je ne me ſuis point mis en frais de les appuyer ſur des preuves. Etoit-il beſoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet-à-pens ſont des crimes?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de ſentiment que d'eſprit. premiérement, parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre; & de plus, parce que la ſcience des mœurs eſt, de ſa nature, une ſcience de ſentiment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher que plaire: convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être-là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier* (*), „ qu'il „ n'eſt

(*) *Dans ſa Préface ſur* Platon.

„ n'eſt pas de la majeſté de Dieu „ de prouver la néceſſité, la juſti- „ ce & la vérité de ce qu'il ordon- „ ne, qu'il fait aimer ce qu'il com- „ mande, & que c'eſt plus faire „ que prouver ". Que ne ſuis-je auſſi le maître de faire aimer la vertu! elle n'auroit pas un ſeul ennemi ſur la terre.

Si quelqu'un de mes lecteurs venoit me dire avec ſincérité: „ Vous „ avez fait un bon Livre", j'en ſerois flatté ſans doute: mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoutoit: „ Vous m'avez inſpiré des mœurs.

TABLE
DES
CHAPITRES ET ARTICLES
Contenus dans ce Volume.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

SUR LA VERTU.

CE qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'eſt que les bonnes mœurs. Ne point régler ſes mœurs ſur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle eſt la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caractéres ineffaçables. Différentes ſortes de loix : quelles ſont celles qui affermiſſent le régne de la vertu, quelles ſont celles qui y donnent atteinte ; ſi ces derniéres en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Diſtribution de ce Traité en trois Parties. pag. 1

PRE-

PREMIE'RE PARTIE.

De la Pie'te'.

Si elle eſt du reſſort de la Philoſophie. Définition du terme de Philoſophie. Exiſtence & attributs de la Divinité. Fauſſes notions ſur la Divinité. Diviſion de cette premiére Partie.

CHAPITRE I. De l'Amour qu'on doit à Dieu. *Point d'amour déſintéreſſé. Si Dieu aime les hommes. Comparaiſon de l'amour Divin avec l'amour profane. Caractéres communs à l'un & à l'autre. Illuſions par où l'on ſe perſuade fauſſement qu'on aime Dieu: la preuve qu'on l'aime, c'eſt quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'eſt mal connoître ce que Dieu éxige de nous, que de croire qu'on ne le puiſſe aimer qu'en ſe haïſſant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occaſionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être ſincére & durable. Paſſage du vice à la vertu. Dieu eſt lui-même la vertu perſonifiée: aimer la vertu, c'eſt aimer Dieu.* 28

CHAP. II. De la Reconnoiſſance qu'on doit à Dieu *Elle eſt néceſſairement accompagnée d'amour. Caractéres divers ſous leſquels on propoſe de conſidérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoiſſance.* 43

§. I. Dieu comparé à une Mere. *Il l'eſt plus véritablement par la création que ne l'eſt une femme par la conception & l'enfantement.* 44

§. II.

§. II. Dieu considéré comme Pere. *Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.* 46

§. III. Dieu considéré comme Maître. *Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.* 49

§. IV. Dieu considéré comme Bienfaiteur. *Si ce titre peut lui être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits; sous quels prétextes ils le font.* 1. *Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde physique sont incompatibles avec la Providence divine.* 2. *Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre.* 3. *Si les passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait: de quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fut parfaitement le maître de ses passions.* 51

§. V. Dieu considéré comme notre Ami. *Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.* 75

CHAP. III. De l'hommage qu'on doit à Dieu. *Sur quoi est fondée la nécessité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux grands de la Terre.* 76

ART. I. Du culte intérieur. *Quelle est la sorte de culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quel-*

le

le fut l'époque de sa décadence. 78

ART. II. Du Culte extérieur. *Etablissement de ce culte : son origine étoit pure & innocente : comment il dégénéra en superstition. Diversité des cultes : inconvéniens de cette diversité.* 1. *Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être.* 2. *S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à tout autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le Pays qu'on habite.* 80

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

DEvoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour L'amour-propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour-propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la Sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie. 93

CHAP. I. De la Prudence. *Sa définition. Elle régle nos pensées, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui régle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.* 99

ART.

ART. I. De la Circonſpection. *Si la prudence doit & peut couper la racine du ſentiment. Sentimens ſpontanés, ſentimens occaſionnés par les ſens, ſentimens excités par les objets extérieurs, ſont les germes de l'orgueil, des appétits corporels de l'avarice & de l'ambition.* 101

§. I. De l'Orgueil. *Sa ſource. Eſtimation juſte de ſoi-même très-difficile, mais non pas impoſſible; par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſidérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.* 104

§. II. Des Appétits corporels. *Nous les tenons de la nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires. Les ſenſualités même ne ſont point incompatibles avec la plus haute vertu.* 111

§. III. de l'Avarice & de l'Ambition. 1. *Amour des Richeſſes, criminel ſeulement par ſon excès: n'eſt pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition de deux ſortes; premiére ſorte, deſcription de ſes effets; ſeconde ſorte, comparaiſon de celle-ci avec la premiére.* 114

ART. II. De la Circonſpection dans les Paroles. *Son utilité, ſa facilité lorſqu'une fois les ſentimens déſordonnés ſont réprimés. Diviſion de cet Article en quatre paragraphes.* 124

§. I. De la Médiſance. *Ce que c'eſt préciſément que médire. La médiſance devenue plus rare*

rare par l'uſage où l'on eſt de ne faire guères dans les Cercles autre choſe que jouer. Le ton de la médiſance varie ſuivant le génie du médiſant. 125

§. II. De la Raillerie. *Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante; quelquefois innocente : quelles perſonnes elle doit reſpecter, & dans les cas où elle eſt permiſe ; quels caractéres elle doit avoir pour n'être point offenſante.* 129

§. III. De l'Indiſcrétion. *Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſecret. Garder ſoi-même ſon ſecret. Inconvénient d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais déceler le ſecret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.* 134

§. IV. Des Diſcours libres. *La modeſtie dans les diſcours eſt ſur-tout néceſſaire d'un ſexe à l'autre. On peut parler de tout en faiſant choix d'expreſſions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle eſt l'école où l'on aprend cette retenue dans les paroles.* 141

ART. III. De la Circonſpection dans les Actions, ou des Bienſéances. *De quelles actions il eſt ici queſtion. Ce qui rend cette circonſpection néceſſaire. En quoi conſiſte l'art des bienſéances.* 145

§. I. Des bons éxemples. *Néceſſité des bons éxem-*

exemples; leur utilité, leur efficacité plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers. 148

§. II. De l'Honnêteté publique. *Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique* 150

CHAP. II. De la Force. *De quelle sorte de force il est ici question: quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.* 154

ART. I. De la Patience. *Maux, de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire: pour quelle raison elle l'est.* 155

§. I. Des Maux naturels. *Ce que c'est que ces maux naturels; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux. Soumission à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.* 156

§. II. Des Châtimens. *Ce sont des suites infaillibles de nos désordres; chaque vice traîne le sien avec lui; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.* 167

§. III. Des Persécutions. *Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune; persécutés sous de faux prétextes; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions: avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.* 172

§. IV. Des Contradictions. *Plier son humeur & supporter celle des autres. Diversité d'hu-*

d'humeurs, même parmi les gens de bien. Sujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter même avec patience les génies les plus défectueux. 177

ART. II. Du Courage. *Définition du courage. Diviſion du préſent article en deux paragraphes.* 186

§. I. De la Grandeur d'Ame. *Elle nous porte à la recherche du beau: ce que c'eſt que ce beau. Mépris des biens périſſables, ſource des vertus: émulation, ſource des talens. Pareſſe préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation diſtincte de l'envie & de l'ambition.* 187

§. II. De l'Héroïſme. *Idée de l'Héroïſme.* 1. *Fermeté diſtincte de l'opiniâtreté.* 2. *Intrépidité diſtincte de la brutalité.* 3. *Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, oppoſé à celui d'un homme féroce. Funeſtes effets de la guerre. Caractéres qui diſtinguent la fauſſe valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & ſinguliérement les duels, ſont les effets du courage ou de la lâcheté.* 197

CHAP. III. De la Juſtice. *De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.* 217

ART. I. De la Juſtice Commutative. *Diviſion du préſent article en deux paragraphes.* 219

§. I. De la Sincérité. *Elle eſt preſcrite par la loi de nature: elle ne ſouffre point d'exception ni d'altération, s'agit-il de ſe ſauver la vie. Abus & inutilité du ſerment. Nulle ſorte de menſonge n'eſt excuſable; la calomnie eſt le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages*

de

de la ſincérité pour la ſociété publique. 219
§. II. De la bonne Foi. *Elle n'a pas beſoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en ſont des preuves. Fraudes qu'on ſe croit permiſes, parce qu'elles ſont d'un uſage preſque général. Perſonne ne doute que le vol ne ſoit un crime. C'eſt voler que de manquer volontairement à payer ſes dettes. Différentes ſortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.* 226
ART. II. De la juſtice diſtributive. *Raiſon de ſa néceſſité : elle réſide dans la perſonne des Souverains : confiée quant à l'adminiſtration aux Magiſtrats : ſes caractéres.* 1. *Frais de juſtice, injuſtes & exhorbitans.* 2. *Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations injurieuſes aux Magiſtrats. Apels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuſes introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité.* 3. *Si un Juge peut ſans injuſtice favoriſer ſon ami.* 239
CHAP. IV. de la Tempérance. *Définition de la Tempérance ; ſes branches. Diviſion de ce Chapitre.* 258
ART. I. De la Chaſteté. *La continence & la Chaſteté, diſtinctes l'une de l'autre. La continence n'eſt pour qui que ce ſoit d'une obligation abſolue : elle l'eſt ſeulement hors du mariage ; mais le mariage n'eſt interdit à perſonne. Le conſentement ſeul fait le mariage. Si l'indiſſolubilité du mariage exclut le divorce. In-*

Inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultère défendu par la loi naturelle. 258

ART. II. De la Sobriété. *Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vûe des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide; autre sur l'avidité excessive pour les richesses & sur la dissipation qu'en font les prodigues.* 274

TROISIE'ME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'Amour seul peut nous rendre fidèles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes; d'où naissent entr'eux différens degrés d'affection. 289

CHAP. I. De l'Amour. *Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.* 292

ART. I. De l'Amour proprement dit. *Portrait de l'amour, considéré comme sentiment; ses caractères, ses délices. Le desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même.* ibid.

ART.

ART. II. De l'Amour conjugal. *Il eſt aiſé de diſtinguer le véritable du faux. Quelle eſt la cauſe la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il ſemble qu'on ait exclu l'amour du mariage. Source de diviſion entre les époux : la jalouſie eſt la principale ; jalouſie ſans amour. Moyens d'aſſurer & d'entretenir l'union conjugale.* 309

ART. III. De l'Amour paternel. *L'inſtinct ſuffit pour inſpirer ce ſentiment. Obligation des meres de pourvoir par elles-mêmes aux beſoins corporels de leurs enfans ; celle des peres de s'employer en perſonne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallèle des peres avec les Rois.* 327

ART. IV. De l'Amour Filial. *Caractéres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fauſſe tendreſſe de quelques peres. Parallèle des enfans avec des ſujets.* 348

CHAP. II. De l'Amitié. *L'amitié doit être fondée ſur la vertu : la diſtinguer des liaiſons formées par la conformité de goût pour le plaiſir, par les liens du ſang, ou même par la reconnoiſſance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choiſir. Effets qui réſultent de la confiance & de la bienveillance, ſentimens dépendans de l'amitié. Indulgence qu'on doit avoir pour ſes amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le ſoutien de l'amitié.* 361

CHAP. III. De l'Humanité. *Définition de l'humanité. Différentes classes d'affection, dont celle-ci est en même-tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce Chapitre.* 373

ART. I. De la Bonté. *En quoi consiste la bonté.* 1. *Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de Police, contre les malfaiteurs, motif pour s'exciter à l'humanité.* 2. *Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.* 377

ART. II. De la Politesse. *Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes.* 386

§. I. De la Civilité. *Sa définition. Civilité essentielle au fond, & indifférente quand à la forme; s'assujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.* 393

§. II. De la Complaisance. *Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possedent.* 397

§. III. Des égards. *Ce qu'on entend par ce terme; exemples qui en donnent une notion plus distincte.* 400

Fin de la Table.

EX-

EXPLICATION DU FRONTISPICE,

Des Fleurons & des Vignettes.

FRONTISPICE.

LA Vertu fixe tendrement ſes regards ſur Dieu, porté par un nuage, & foule d'un pied le vice qui étendu par terre & démaſqué, ſe couvre les yeux d'une main, pour ne pas voir la lumiére, & de l'autre tient un poignard, dont il menace la vertu. Les deux mots Grecs tracés dans le livre qui eſt en face de Dieu, ſignifient: *l'amour & la pratique du bien.*

FLEURON.

Deux génies, dont l'un ſurprend l'autre endormi, & le maſque levé.

I. VIGNETTE.

La Piété, un genou en terre, offre un cœur à la Divinité, déſignée par un triangle, dans lequel eſt inſcrit le nom de Dieu en langue & en caractéres hébraïques.

II. VIGNETTE.

La Sageſſe, ſous la figure de Minerve, aſſiſe écartant d'une main la Folie, & de l'autre montrant avec ſa pique une inſcription Grecque; qui ſignifie: *ſe connoître ſoi-même.*

III. VIGNETTE.

L'humanité exprimée par l'emblême d'une Charité Romaine, qui allaite ſon pere, & tend la main à des malheureux, des mendians & des captifs qui implorent ſon aſſiſtance. Elle eſt repréſentée avec des ornemens de Reine, pour marquer qu'elle eſt la premiére des vertus ſociales, & que c'eſt d'elle qu'elles émanent toutes.

LES MOEURS.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'eſt que les bonnes Mœurs. Ne point régler ſes Mœurs ſur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de Mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle eſt la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caractére ineffaçables. Différentes ſortes de loix: quelles ſont celles qui affermiſſent le régne de la vertu, quelles ſont celles qui y donnent atteinte; ſi ces derniéres en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Diſtribution de ce Traité en trois parties.

LAISSONS la qualité *d'honnête homme* à qui voudra s'en contenter: on l'acquiert à trop vil prix pour que

les ames bien nées en doivent être jalouſes. Beaucoup de ſuffiſance, une fortune aiſée, des vices aplaudis; voilà ce qui fait l'honnête homme: la vertu n'y entre pour rien.

L'honnête femme n'eſt guéres plus reſpectable que l'honnête homme: tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'eſt de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroiſſe fort aiſé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, bornés au ſens que l'uſage leur a déterminé, qu'il ſe trouveroit d'uſurpateurs parmi ceux qui ſe les arrogent, ſi l'on en faiſoit la recherche!

Un malheureux, preſſé par l'indigence, arrête un paſſant dans un carrefour, lui prend ſa bourſe ou la lui demande: voilà le malhonnête homme; & ſi vous en doutez, l'échafaud en décidera.

Mais logez dans un magnifique hôtel un heureux concuſſionnaire que les beſoins de l'état ont enrichi; donnez-lui un Suiſſe, des Livrées, un nom de terre, il jouit de la miſére publique, ſa maiſon eſt élévée ſur les ruines de cinq cens

cens familles: n'importe, il eſt honnête homme, puiſqu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle étale juſqu'à l'indécence les charmes qu'elle a reçus de la nature; & les releve encore par tout l'attirail d'une parure élégante, les pompons, le rouge & les mouches: mais elle eſt à pied, & n'a point de valet qui la ſuive: c'eſt une femme ſans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle paſſe une autre femme dans le même apareil, mais traînée par ſix courſiers orgueilleux dans un carroſſe drapé: c'eſt une femme reſpectable, une femme de la premiére conſidération.

Tous les honnêtes gens enſemble ne valent pas un homme vertueux: ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections: ôtez-leur ces apuis fragiles qui les ſoutiennent; leur honneur, qui en dépend éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François, ſignifie un homme infortuné & un homme ſans honneur: on apelle l'un & l'autre malheureux; & en

effet, à ne prendre l'honneur que ſur le pied courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur eſt diſſipé?

Pour l'homme vertueux, ce ſont les bonnes mœurs qui ſont ſes titres; titres ſolides auſquels l'adverſité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Miniſtre Aſſyrien ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie; mais j'eſtime *Fouquet* dans ſa diſgrace, & je révére Saint *Louis* dans les fers.

Or qu'eſt-ce que les bonnes mœurs? C'eſt une conduite réglée ſur la connoiſſance & l'amour de la vertu. Je dis la connoiſſance & l'amour; car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands; c'eſt-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas ſur le modele de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple eſt une régle dange-

gereuſe, & qui ne manque guéres d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en eſt des éxemples comme des conſeils: pour en tirer avantage, il faut avoir aſſez de lumiéres pour les aprécier. Les mauvais éxemples nuiſent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal: mais les bons nuiſent auſſi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car ſi ceux que vous vous propoſez d'imiter, ne ſont pas des modeles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels?) vous ne ſçauriez manquer en les imitant, ſouvent même en les ſurpaſſant, de reſter dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà ſans doute pourquoi le légiſlateur des Chrétiens n'a pas dit: Imitez tel Apôtre, tel Anachorete, tel Roi, tel Pere de famille; mais: Soyez parfait comme votre Pere céleſte eſt parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modele qu'on ſe propoſe ne ſoit inimitable.

Théophile eſt pieux; il ne ſoupire que pour le Ciel, il n'a de l'ardeur que pour Dieu: mais le dédain qu'il a pour toutes les choſes de la terre, s'étend ſur tous les humains qui l'habitent:

excepté le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie ; tous les hommes sont à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conséquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous seriez un homme dur, fier & méprisant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari, & ce qui est pis encore, homme incorrigible dans vos défauts, que vous estimeriez des vertus.

Cléanthe est homme d'honneur, aussi incapable de faire une bassesse, que de commettre un crime : mais il est brusque & sévére, toujours en mauvaise humeur contre le genre-humain : toujours prêt à croire le mal ; croyant à peine le bien quand il le voit ; & peut-être plus piqué de la prospérité des méchans que de leurs désordres. Voulez-vous ressembler à Cléanthe ? Vous serez un homme maussade, insociable, inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir ; & vous passerez pour n'être vertueux que par esprit de contrariété.

Damis est d'une espéce toute opposée :

ſée : c'eſt l'ami de tout le monde : il n'a jamais contredit perſonne ; il eſt de tous les avis, fuſſent-ils contradictoires les uns aux autres ; ce ſeroit le héraut de la probité, s'il ne converſoit qu'avec des gens qui en euſſent : il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le ſont. Vous ne vous propoſez pas ſans doute de prendre Damis pour modèle ? Car vous ne ſeriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaiſant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiſſant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés, qui par votre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendreſſe, courez des riſques en entrant dans le monde ; on vous cite *Thémire* comme un merveilleux modèle de chaſteté : je n'entens point révoquer ſa ſageſſe en doute : il y a aſſurément des femmes chaſtes ; Deſpréaux en a compté juſqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez préciſément qu'en ce point :

elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus, & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidele à son mari, se permettre des humeurs & des criailleries, tyranniser ses enfans & harceler ses domestiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modelant sur elle, vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais serez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût se louer de la vertu de Thémire, ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces éxemples brillans qui frapent au premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gagne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout : on n'est point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare est plein de demi-vertueux : & si vous n'avez la vraie pierre de touche pour distinguer le bon or du faux, vous risquez vous-même d'en grossir le nombre. Or cette pierre de touche est la connoissance de la vertu.

Mais qu'est-ce que la *vertu?* C'est la

la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même ? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine, dont le Créateur a orné nos ames, pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs, d'où ils réſultent, qu'elle eſt la loi qui les preſcrit ?

Je réponds que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à quoi la droite raiſon nous avertit de nous conformer ; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtraint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des loix : mais ils ne ſçauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne ſçauroit faire, la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence, que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être ?

Les loix du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits, certains ſubſides; elles leur défendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangéres. La fidélité à obſerver ces loix fait des ſujets obéiſſans: mais fait-elle des hommes vertueux? Et ſe vanteroit-on bien ſérieuſement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes? Ou, s'il plaiſoit au Prince d'abroger ces loix, qu'il eſt le maître de ſuprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus?

Il en eſt de même de toutes les loix poſitives: toutes ont commencé, toutes ſont ſuſceptibles d'exceptions, de diſpenſes, & même d'abolition. La ſeule loi gravee dans nos cœurs par la main du Créateur, eſt indiſpenſable pour tous les hommes & dans tous les tems.

„ Mais, dites-vous, le cœur hu-
„ main eſt un véritable Euripe, boule-
„ verſé perpétuellement par le flux &
„ reflux de mille paſſions impétueu-
„ ſes, qui tantôt ſe liguent enſemble,
„ & tantôt ſe contrarient. Graver des
„ loix dans le cœur des hommes, c'eſt
„ les graver, non pas ſur le ſable le plus

„ le-

„ leger, mais sur l'onde la plus mobile
„ & la plus agitée. Quels yeux assez
„ perçans pourront donc lire ces ca-
„ ractéres sacrés "?

Déclamations de Rhéteur: Quiconque ne lit point ces caractéres, ce n'est pas qu'il ait la vue trop foible pour les discerner, c'est qu'il n'y regarde point: ou s'il est des instans où ils paroissent effacés, ces instans ne sont que passagers.

Il y a dans le cœur deux régions distinctes; l'une est une Isle un peu plus qu'à fleur d'eau; l'autre est l'eau même qui baigne l'Isle. La premiére a une surface plane, dure & blanche, comme seroit une table du plus beau marbre de Paros C'est sur cette surface que sont gravés les saints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caractéres est un enfant dans une attitude respectueuse, les yeux fixés sur l'inscription, qu'il lit & relit à haute voix: c'est le génie de l'Isle; on l'apelle *Amour de la vertu.* Pour l'eau dont l'Isle est environnée, elle est en effet sujette à de fréquens flux & reflux: le plus doux zéphir suffit pour l'agiter, elle se trouble, mugit & se gonfle. Alors elle surmonte l'inscription, on

ne voit plus les caractéres, on n'entend plus lire le Génie. Mais du ſein de l'orage renaît bien-tôt le calme, la ſurface de l'Iſle ſort du gouffre plus blanche que jamais, & le Génie reprend ſon emploi.

Tant que vous ſupoſerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut auſſi que vous ſupoſiez qu'ils la connoiſſent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on ſuivît ſes intentions, ſans ſe donner la peine de les rendre publiques? Les Monarques les plus deſpotiques ne pouſſent pas leurs caprices à ce point. Y a-t-il donc deux Juſtices, l'une pour Dieu, l'autre pour les hommes? Ou Dieu, le plus tendre des peres, ſera-t-il moins équitable qu'un tyran?

„ Mais c'eſt par juſtice que Dieu
„ laiſſe les hommes dans les ténébres &
„ dans l'aveuglement. Ce ſont leurs
„ crimes qui ont éteint dans leurs ames
„ les lumiéres naturelles: ils ne doi-
„ vent s'en prendre de leur ignorance
„ qu'à eux-mêmes"?

A la bonne heure: qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira ce prétendu aveu-

aveuglement; au moins depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur eſt devenue impoſſible: cependant l'obligation ne ceſſe pas; & c'eſt un être infiniment bon & juſte qui continue d'exiger d'eux des devoirs auſquels ils ne ſçavent pas être obligés! J'ai chargé mon valet d'un meſſage; il s'eſt amuſé, au lieu de m'obéïr, à ſe balancer ſur une eſcarpolette, & s'eſt rompu la jambe. Il a fait une faute; je puis avec juſtice la lui faire reſſentir; mais ſi j'exige de lui qu'il faſſe d'autres meſſages avant que ſa jambe ait été remiſe, de quelle epithéte me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'aſſurer aux hommes cette ignorance abſolue de la loi naturelle, je m'en raporte à vous: il vous eſt arrivé ſans doute plus d'une fois de violer quelqu'un des articles de cette loi: ces infractions ont été ſuivies de remors, vous n'en diſconvenez pas: j'en infére contre vous que vous la connoiſſez donc.

Quand tous les hommes ſeroient méchans, je n'en demeurerois pas moins perſuadé qu'ils connoiſſent la vertu; pourvû qu'il y eût parmi eux des hy-

pocrites ; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils transgressent en feignant de s'y conformer.

„ La Loi, dit Ciceron dans son II. „ *Livre des Loix*, n'est point une in- „ vention de l'esprit humain, ni un „ établissement arbitraire que les peu- „ ples ayent fait, mais l'expression de „ la raison éternelle qui gouverne l'U- „ nivers. L'outrage que Tarquin fit à „ Lucrece, n'en étoit pas moins un cri- „ me, parce qu'il n'y avoit point enco- „ re à Rome de loi écrite contre ces for- „ tes de violences. Tarquin pécha con- „ tres la loi éternelle, qui étoit loi dans „ tous les tems, & non pas seulement „ depuis l'instant qu'elle a été écrite. „ Son origine est aussi ancienne que „ l'esprit Divin : car la véritable, la „ primitive & principale loi n'est autre „ que la souveraine raison du grand Ju- „ piter:" Et ailleurs, (*) „ Cette loi, „ dit-il, est universelle; éternelle, im- „ muable; elle ne varie point selon les „ lieux & les tems; elle n'est pas diffé- „ rente aujourd'hui de ce qu'elle étoit „ au-

(*) *Fragm. de la Rep. de Cic. parmi les Oeuvres de Lactance, Liv. IV. ch. 8.*

„ autrefois. La même loi immortelle
„ régle toutes les Nations, parce qu'il
„ n'y a qu'un ſeul Dieu qui a enfanté
„ & publié cette loi.

Que ce ſoit donc une maxime pour nous inconteſtable, que les caractéres de la vertu ſont écrits au fond de nos ames. De fortes paſſions nous les cachent à la vérité quelques inſtans, j'en ſuis convenu ; mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils ſont ineffaçables.

Il eſt un autre obſtacle qui nous empêche quelquefois de les diſcerner, dont on ſe défie moins : c'eſt une foule de loix d'un ordre inférieur, dont on a ſucé la connoiſſance avec le lait : on eſt accoutumé à les révérer ; & on leur donne dans ſon cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations eſſentielles.

Les loix peuvent être de pluſieurs ſortes : ou elles contribuent à *établir* le régne de la vertu, ou elles lui ſont *étrangéres*, ou elles lui ſont *contraires*.

Dans la premiére Claſſe ſont celles dont je parle, loix innées, loix connues de tous les hommes, & adoptées dans

dans presque toutes les Religions du monde. Révérez celle-là de toute l'étendue de votre ame : votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour celles de la seconde Classe, telles que celles qui dans les différentes religions réglent la forme extérieure du culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire, mais on peut en abuser ; & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la premiere classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi aînée devant qui toutes les religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des superstitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philotée* Il tomba en syncope : sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit ; Philotée recommande son pere à Dieu & à sa servante, prend sa coiffe & ses heures, & court aux grands Augustins : l'Office fut

fut long, c'étoit un ſalut de Confrérie. Orgon meurt ſans ſecours, ſans qu'on ſe ſoit même apperçu de ſon dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans ſon lit & réchauffé, ſon accident n'étoit rien. Orgon vivroit encore, ſi ſa fille eût manqué le ſalut. Mais Philotée avoit crû que le ſon des cloches étoit la voix de Dieu qui l'apeloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du ſang: auſſi de retour, fit-elle généreuſement à Dieu le ſacrifice de la vie de ſon pere, & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire, qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute ſa vie prodigué ſes charmes au plus offrant; elle eſt encore aſſez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes; &, repoſez-vous-en ſur elle, elle ſçait mettre à profit ſes avantages. Son genre de vie ne laiſſe pas de lui donner des ſcrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête; mais en attendant, pour le repos de ſa conſcience, elle fait dire une Meſſe à la Vierge tous les Samedis.

Mais rien n'obſcurcit tant les idées de vertu que la nature avoit gravées dans

dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les loix d'Etat qui ſont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naiſſant ces loix toutes établies; elles ſont munies du ſceau reſpectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine: le moyen de ſoupçonner que ce qu'elles ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin ſans avoir été pris ſur le fait, loin de ſe juger coupable, s'en eſtimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'un femme mariée, c'étoit une galanterie permiſe, que les mœurs du pays & l'éxemple de Jupiter autoriſoient.

Que de peuples, même policés, ont pouſſé la barbarie, par principe de Religion, juſqu'à immoler des hommes à la Divinité! Et qu'on ne tienne pas la bride au fanatiſme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens, verra tous les jours ſes Autels fumer du ſang de pareilles victimes. Puiſſe-t-il avoir oublié les horribles ſacrifices en ce genre que nos Peres lui ont offerts!

Tant

Tant que le crime paſſe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conſéquence; & rarement le criminel ſe croit-il innocent: mais eſt-il accrédité par une loi ou par un uſage univerſellement reçu; c'eſt alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important; ne ſe contentant pas de leur enlever leur innocence; mais, ce qui eſt mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans ſon parti, c'eſt un leger avantage pour le vice, mais ſuplanter la vertu, & en uſurper le nom, c'eſt ſon triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors, direz-vous, cette ſcience des mœurs innée, enſévelie ſous les trophées du vice? Ce que devient le Soleil caché par un nuage: il luit encore aſſez pour éclairer ceux qui ont la vûe ſaine. La dépravation de la morale autoriſe les vicieux, mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel ſe livroit aveuglément au torrent, qui ſera effrayé de l'abîme où il couroit ſe précipiter, ſi le calme de ſes paſſions lui laiſſe entendre

dre un instant la voix intérieure qui le rapelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit comme à Sparte un Jupiter impudique, l'adultére passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le foû, se prêtent aux usages courans, dans tout ce qui n'intéresse pas sa vertu: mais l'homme sans mœurs n'est pas fâché qu'elle perde un peu de son crédit.

Iréne est née de parens illustres, mais malheureux. Le sort de son enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître: là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifiérent de jour en jour. Lorsque le Maître des humains l'eût jugée suffisamment prémunie par des principes de sagesse inaltérables, contre la séduction de l'éxemple de la grandeur & des plaisirs, il l'éleva par un coup de sa providence inattendu,

à

à un rang plus éminent encore que celui de ſes peres, & la tranſporta ſur le théâtre le plus brillant de l'Univers: écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Iréne eſt un roc inébranlable : environnée de flateurs, elle eſt humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée : dans un art infecté par l'irreligion, ſa piété n'eſt point rallentie ; ſous l'éclat pompeux des plus riches ajuſtemens, elle porte un front modeſte ; autour d'elle régnent la diſſimulation, le parjure & la trahiſon, ſur ſes lévres ſiégent la candeur, la droiture & la ſincérité.

Il eſt donc vrai que le torrent de l'éxemple n'a pas de priſe ſur un cœur vertueux par principes.

Mais placez ſur ce même théâtre la jeune *Cloé;* la licence qui y régne, loin de l'effaroucher, ne fera que ſeconder ſes vûes; on s'y comporte comme elle entend ſe comporter, plus de circonſpection lui ſeroit à charge. Connoiſſez Cloé d'origine, & vous ne craindrez point que l'éxemple la gâte: ſon goût décidé pour la volupté, avoit prévenu les effets de l'éxemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

N'at-

N'attribuons, qu'à la violence des paſſions, l'ignorance actuelle de nos mœurs; faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant: la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre. Rendons-nous à ſes tendres invitations: elle n'attend que notre conſentement pour nous rendre heureux.

Eh bien! quelle parle: Qu'exige-t-elle? Que faut-il faire?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours, naît la piété: du ſecond, la ſageſſe; le troiſiéme engendre toutes les vertus ſociales.

LES

LES MOEURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIE'TE'.

Si elle eſt du reſſort de la Philoſophie. Définition du terme de Philoſophie. Exiſtence & attributs de la Divinité. Fauſſes notions ſur la Divinité. Diviſion de cette premiére Partie.

PEUT-ETRE s'imaginera-t-on qu'il n'eſt pas du reſſort de la Philoſophie de donner des leçons ſur la *Piété*. Je le paſſe à ceux qui font conſiſter cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur : mais ſi l'on convient de

de la considérer avec moi comme un sentiment naturel d'amour, de respect & de reconnoissance envers Dieu, pourquoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir? Tout ce qui n'excéde pas la sphére de la raison & des lumiéres naturelles, est assurément de son domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philosophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans sa véritable signification.

C'est les Grecs & les Latins, mais sur-tout chez les premiers, les Philosophes étoient en assez bonne odeur: on les regardoit comme des hommes respectables par la pénétration de leur esprit & l'étendue de leurs connoissances.

Ce terme parmi nous ne présente plus la même idée. Dans le langage des Colléges, les Philosophes sont des hommes vétus d'une robe à larges manches, & coiffés d'un bonnet hupé, qui forme la jeunesse dans l'art d'obscurcir la raison par le raisonnement; de donner aux simples hypotheses la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en problême.

Ce

Ce ne ſont pas ces Philoſophes-là qui font peur : on les regarde comme des gens ſans conſéquence, & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre ſorte, qui ne portent ni robe ni bonnet, qui croient de très-bonne foi les vérités conſtantes, & doutent d'auſſi bonne foi de celles qui ne le ſont pas.

Demandez au peuple ce que c'eſt qu'un Philoſophe de cette eſpece : c'eſt, vous dira-t-il, un fantaſque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux eſprits ni aux ſorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même queſtion à un homme de bon ſens : Un Philoſophe, vous répondra-t-il, eſt un homme qui éxamine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir, & qui conſéquemment, quand il eſt décidé, ne peut manquer d'être ferme dans ſa croyance, & conſtant dans ſes démarches.

C'eſt ſans doute dans des hommes

de ce caractére que ſe rencontre la vraie & ſolide piété. Or, qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur? Auſſi eſt-ce dans des cerveaux Philoſophes que ſont écloſes les notions ſur la piété que je vais mettre ſous les yeux de mon Lecteur.

Qu'il exiſte un Dieu, c'eſt je crois, une vérité que de longs raiſonnemens ne feroient qu'obſcurcir, & qu'on ne met guéres en queſtion que dans les Ecoles. Tant pis pour ceux qui en doutent, s'il en eſt quelques-uns: ce doute même eſt une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien ſaine; & qu'ainſi, les démonſtrations par où l'on ſe mettroit en frais de les convaincre, ſeroient faites en pure perte.

L'idée des ſouveraines perfections de Dieu n'eſt pas moins générale ni moins uniforme dans tous les eſprits, que celle de ſon exiſtence. On ſait qu'il poſſéde toutes les qualités louables d'un être intelligent dans une étendue infinie, ſans alliage d'aucune imperfection; que ſa majeſté, ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa juſtice, n'ont point de bornes, & que ſa puiſſance n'eſt point limi-

mitée. On le ſçait: mais malgré ces notions, il eſt de dangereux Sophiſtes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'impie, du tems de David apparemment, diſoit dans ſon cœur: il n'y a point de Dieu; mais à préſent il s'eſt corrigé de l'Athéïſme, il reconnoît une Divinité, mais à peu-près de la trempe des Dieux d'Epicure: une Divinité oiſive & dédaigneuſe, qui de crainte de troubler ſon repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui ne ſe tient point offenſée par les injuſtices des hommes, ni honorée par leurs hommages: qui nous laiſſe fort indifféremment jouer ſur la face de la terre, un rôle paſſager, qui ſe terminera par notre anéantiſſement. Cette fiére Divinité mettant la créature raiſonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenſes pour les vertus, ni punitions pour les crimes; nous ne ſommes à ſes yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'induſtrie conſiſtent uniquement dans un heureux mécaniſme, & comme ces bulles légéres que forme une pluie orageuſe ſur le courant des ravines, nous

ne paroiſſons au monde un inſtant que pour diſparoître dans l'inſtant qui ſuit.

Une pareille Divinité en effet n'eſt point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun: elle ne ſe formaliſe point de leurs déréglemens ni de leur impiété; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'eſt pas-là mon Dieu. Le mien a fait l'univers, il m'a tiré du néant; tous les avantages du corps, de l'eſprit & du cœur dont je jouis, c'eſt de lui que je les tiens: il veille à ma conſervation, & ſçaura pourvoir à ma félicité. Pour ſa bonté, je lui dois de l'amour; pour ſes bienfaits, de la reconnoiſſance; & pour ſa Majeſté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Amour qu'on doit a Dieu.

Point d'amour déſintéreſſé. Si Dieu aime les hommes. Comparaiſon de l'amour Divin avec l'amour profane. Caractéres communs à l'un & à l'autre. Illuſions par

par où l'on ſe perſuade fauſſement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'eſt quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'eſt mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puiſſe aimer qu'en ſe haïſſant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occaſionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être ſincére & durable. Paſſage du vice à la vertu. Dieu eſt lui-même la vertu perſonifiée : aimer la vertu, c'eſt aimer Dieu.

IL n'eſt point d'amour déſintéreſſé : quiconque a ſuppoſé qu'on puiſſe aimer quelqu'un pour lui-même, ne ſe connoiſſoit guéres en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laiſſons le Quiétiſte aimer ſon Dieu, à l'inſtant même que ſa juſtice inéxorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'eſt pouſſer trop loin le raffinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne réſulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous cauſer de l'admiration, & nous imprimer du reſpect :

mais elles ne peuvent pas nous inſpirer de l'amour. Ce n'eſt pas préciſément parce qu'il eſt tout-puiſſant, parce qu'il eſt grand, parce qu'il eſt ſage, que je l'aime ; c'eſt parce qu'il eſt bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque inſtant. S'il ne m'aimoit pas, que me ſerviroient ſa toute-puiſſance, ſa grandeur & ſa ſageſſe ? Tout lui ſeroit poſſible : mais il ne feroit rien pour moi ; ſa ſouveraine Majeſté ne ſerviroit qu'à me rendre vil à ſes yeux ; il ſauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime, au contraire, tous ſes attributs me deviennent précieux : ſa ſageſſe prend des meſures juſtes pour mon bonheur, ſa toute-puiſſance les exécute ſans obſtacles : ſa Majeſté ſuprême me rend ſon amour d'un prix infini.

„ Mais eſt-il bien conſtant que Dieu „ aime les hommes" ?

Les faveurs ſans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera ſa place plus bas : employons ici d'autres argumens.

De-

Demander ſi Dieu aime les hommes, c'eſt demander s'il eſt bon : & demander s'il eſt bon, c'eſt mettre en queſtion s'il exiſte : car comment concevoir un Dieu qui ne ſoit pas bon ? Et le ſeroit-il s'il haïſſoit ſon propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ſes créatures ?

Un bon Prince aime ſes Sujets, un bon pere aime ſes enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maiſon que l'on a conſtruite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels eſprits un pareil ſoupçon peut-il naître, ſi ce n'eſt dans ceux qui font de Dieu un être capricieux & barbare : qui avant qu'ils ſoient nés les deſtine à l'enfer, s'en réſervant un tout au plus ſur chaque million, qui n'a pas plus mérité ſa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte ? Blaſphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me perſuadant qu'il me hait !

„ Il ne doit rien aux hommes ".

Soit : mais il ſe doit à lui-même ; il faut indiſpenſablement qu'il ſoit juſte & bienfaiſant ; ſes perfections ne ſont

point de ſon choix: il eſt néceſſairement tout ce qu'il eſt: il eſt le plus parfait de tous les Etres, ou il n'eſt rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime, par l'amour même que je ſens pour lui: c'eſt parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce ſentiment le plus précieux de ſes dons. Son amour eſt le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me ſoit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent profane. Ce parallele en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'eſt un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette ſubſtance ſi pure, envoye des fumées infectes & même dangereuſes, s'il s'eſt pris à des matiéres corrompues: de même ſi l'amour eſt nourri parmi les vices, il ne produit que de honteux deſirs, il ne forme que des deſſeins criminels, & n'eſt ſuivi que de troubles, de ſoucis & de malheurs. Mais qu'il ſoit né dans un cœur droit, & allumé par un objet auſſi-bien pourvu de vertus que d'attraits; il eſt à l'abri de toute cenſure. Dieu, loin de s'en irriter,

riter, l'aprouve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils ſoient aimés. Je choiſis cette ſorte d'amour pour modèle de l'amour Divin, parce que c'eſt de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que ſe paſſe-t-il dans un cœur bien épris? Il s'élance avec impétuoſité vers l'objet qui l'a charmé, tous ſes mouvemens tendent à s'en aprocher, tout ce qui l'en éloigne, fait ſon ſuplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe ſoigneuſement de ſon goût & de ſes volontés, pour s'y conformer & s'y ſoumettre; il aime à l'entendre louer, il en parle avec complaiſance, tout ce qui lui en préſente l'idée lui eſt cher. L'amour a, dit-on, donné naiſſance à la Peinture: c'eſt lui ſans doute auſſi qui a introduit le culte des Reliques; un cheveu de ce qu'on aime, eſt un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu ſoit fort différent de celui-là: il n'y a pas deux manieres d'aimer: on aime de même ſon Dieu & ſa maîtreſſe: & ces diverſes affections ne différent l'une de l'autre que par la

diverſité de leurs objets & de leurs fins. Ainſi l'homme pieux pénétré pour ſon Dieu de ſentimens ſemblables à ceux d'un amant paſſionné, voudroit le voir, le poſſéder, lui être uni; il s'en occupe avec joie, en parle avec reſpect; il étudie ſa loi, la médite & l'obſerve: c'eſt-là la preuve, auſſi-bien que l'effet de ſon amour. Aimez-vous Dieu? vous pratiquerez ce qu'il vous commande: le pratiquez-vous? vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées; il eſt vêtu d'un drap commun: il ne ſe nourrit que de légumes, mange peu, ſe diſcipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t-il Dieu? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choſes que la loi Divine ne lui commande pas: mais il en omet beaucoup qu'elle preſcrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur ſoit ſecourable autant qu'il pourra l'être; qu'il travaille à former ſon ame, au lieu de s'ap-

s'appliquer à détruire ſon corps; qu'il prie avec ferveur plutôt qu'avec méthode; qu'il ſe croie permis tout ce que ſon Dieu ne lui défend pas; qu'il prêche la vertu par ſes éxemples, qu'il oſe la pratiquer au grand jour: alors je me perſuaderai plus aiſément qu'il aime Dieu.

L'homme ne ſçut jamais demeurer dans un juſte milieu: il faut qu'il porte tout à l'excès. Le fondateur du Chriſtianiſme avoit dit à ſes Diſciples, que celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne, ils ont penſé que ce ſeroit donc l'aimer encore davantage, que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces: ils ont crû que la haute perfection conſiſtoit à s'abſtenir de toute autre occupation. De là tous ces pieux fainéans qui ſe prétendent uniquement conſacrés au ſervice Divin, & qui en effet ne ſont rien de plus dans la ſociété que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richeſſes, ils ſe ſont imaginés en conſé-

quence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes, vrais frêlons qui ſe nourriſſent de la ſubſtance des laborieuſes abeilles.

Il défend l'adultére, le viol & la ſubornation : cette défenſe leur a fait croire qu'une continence perpétuelle ſeroit fort de ſon goût. Ils n'ont pas oſé faire du mariage un crime : mais ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu : oubliant ſans doute que leur Maître a maudit un figuier, préciſément parce qu'il reſſembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la molleſſe & la ſenſualité. Quel effet cette morale produit-elle ſur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'eſcourgées & de pointes de fer : & cruels contre eux-mêmes, ils ſe déchirent impitoyablement comme faiſoient les Prêtres de Baal en préſence d'Elie. Que feriez-vous de pis, malheureux phrénétiques, ſi vous aviez choiſi pour Dieu, cet eſprit malfaiteur que vous appellez Diable ?

Un ſoldat a reçu l'ordre de ſon Com-

Commandant : il ne lui eſt pas plus permis de l'outrepaſſer que d'en rien omettre : & ſoit qu'il péche d'une ou d'autre façon, ſa faute peut être également dangereuſe, & eſt toujours également puniſſable.

Non-ſeulement on peut aimer Dieu ſans ſe haïr : mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens ? Il nous aime : n'eſpérons donc pas lui plaire en nous haïſſant. Il éxige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes : cette loi ſuppoſe-t-elle que nous devions nous haïr ?

Soumettez la chair à l'eſprit : mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte : mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes : mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu : mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſçauroit aimer Dieu, ſans contrarier tous les inſtincts de la Nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répandue,

qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un homme qui fait tous les jours ſes quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poiſſon, qui porte des habits propres, & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer; quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachorettes, des Fondateurs d'Ordres, & des ſquelettes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux: mais on n'y canoniſe guéres de peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent, que pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maîtreſſe. Ils le peignent comme un mari fantaſque & bizarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinaires, qui ſoient

ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé. On eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là : & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blaſphême, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde : c'étoit l'homme à la mode ; on le chériſſoit, on le couroit ; il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſexagénaire, ſon goût eſt changé : il a renoncé aux compagnies : il ne fréquente plus que les Egliſes ; les plus longs offices ſont pour lui les meilleurs ; il prie ſans ceſſe, & prie avec ferveur ; il regrette le tems où diſſipé par les plaiſirs, il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu, à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe ; on ne manque guéres par cette raiſon de devenir dévot à ſon âge. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement a donné d'ailleurs des marques d'imbécilité. Mais ſi ſon bon ſens n'eſt point altéré ! je dirai que dans ſa vieilleſſe, ſes paſſions étant plus calmes, ſon amour pour la vertu eſt devenu plus fort : or l'a-

l'amour de la vertu ne ſçauroit marcher ſans piété. Ce n'eſt pas préciſément à fréquenter nos Egliſes que je fais conſiſter la piété d'Ariſte: (s'il étoit Muſulman, il fréquenteroit les Moſquées; s'il étoit Proteſtant, les Prêches; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux:) mais je la fais conſiſter dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les Actes qui en ſont des témoignages: or Ariſte fait de ſes Actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans s'adonne à la piété, c'eſt une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh! pourquoi? Son abandon la dégoûte du monde, elle a cependant le cœur tendre: il faut bien que cette tendreſſe porte ſur quelque objet; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il eſt plus noble d'aimer Dieu que les créatures: ce ſentiment flatte ſa vanité; & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour-propre.

Qu'importe par quelle occaſion un cœur ait été rappelé à la vertu, pourvû qu'il s'y attache avec ſincérité.

Va-

Valérie avoit un amant distingué : le rang de sa conquête flattoit son ambition. Le volage a porté ses vœux ailleurs. Pourra-t-elle sans déroger, redescendre jusqu'à un adorateur moins qualifié ? Non : son orgueil auroit trop à souffrir ; son parti est pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'est d'abord qu'un dépit : mais qu'importe, il la tire du désordre. Sortie de l'abîme, elle en connoîtra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y persévérera par goût. Cessez dès aujourd'hui de commettre le crime, & le tems vous amenera infailliblement à le détester.

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur, quand on l'a sans cesse devant les yeux : mais le revoit-on après vingt ans d'absence, on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup d'œil, il faut que la vûe s'y fasse : on ne s'y livre qu'en tremblant ; & semblable à un nageur timide, qui redoutant la fraîcheur de l'eau, n'y met d'abord que le pié, hazarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier ; l'infidele qui trahit

trahit ſon devoir, a commis bien des lâchetés avant de conſommer ſa défection.

S'il eſt aſſez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré; il n'y marchera d'abord qu'avec peine; il la trouvera dure & eſcarpée en comparaiſon de cette pente aiſée par où il couroit à ſa perte: mais qu'il n'en croye pas ſa répugnance & ſes dégoûts, qu'il perſiſte. Celui qui marche contre ſon gré ne laiſſe pas d'avancer; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorſqu'il eſt parvenu à ſurmonter ſa foibleſſe. Ses yeux enfin deſſillés, verront alors le vice avec ſes véritables couleurs, or on le déteſte ſi-tôt qu'on le voit tel qu'il eſt. Ce n'eſt qu'en ſe maſquant qu'il nous gagne: c'eſt au contraire en ſe montrant ſans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoît, plus on l'aime: on ſe proſterneroit devant elle, on l'adoreroit, ſi elle étoit perſonifiée; & elle le ſeroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu ſe rendroit viſible. Car il eſt le ſeul Etre en qui elle réſide dans toute ſa pureté: & je doute qu'on

qu'on puiſſe aſſigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il réſulte qu'aimer la vertu c'eſt aimer Dieu. Perſonne, je crois, ne met en queſtion ſi l'on doit aimer la vertu : comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entaſſons point à ce ſujet preuve ſur preuve, les vérités de ſentiment n'ont beſoin pour convaincre, que d'être preſentées. Paſſons à l'article de la Reconnoiſſance.

CHAPITRE II.

De la Reconnoissance qu'on doit a Dieu.

Elle eſt néceſſairement accompagnée d'amour. Caractéres divers ſous leſquels on propoſe de conſidérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoiſſance.

Dans le commerce des hommes, l'amour & la reconnoiſſance ſont deux ſentimens diſtincts : on peut aimer quelqu'un ſans en avoir reçu des bienfaits, on peut en recevoir des bienfaits, ſans l'aimer ; & quoique comblé de ſes faveurs, on peut ne le pas aimer ſans être ingrat.

Il n'en eſt pas de même par raport à Dieu : notre reconnoiſſance ne ſçauroit aller ſans amour, ni notre amour ſans reconnoiſſance ; parce que Dieu eſt tout à la fois un être aimable & bienfaiſant. J'ai déja établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous ſçavez gré à votre Mere de vous avoir donné le jour ; à votre Pere de pourvoir à vos beſoins ; à vos Maîtres d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles, à vos Bienfaiteurs de leurs ſecours génereux, à vos amis de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mere*, votre *pere*, votre *Maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami*, & ceux que vous honorez de ces noms ne ſont à proprement parler que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre, conſidérez-le ſous ces différens rapports.

§. I.

DIEU COMPARÉ A UNE MERE.

Il l'eſt plus véritablement par la création que ne l'eſt une femme par la conception & l'enfantement.

Silvie eſt nubile : il ſe préſente un époux,

époux, riche, galant, jeune & bien-fait: Sylvie rougit & le convoite; ſa pudeur enfantine la fait héſiter quelques inſtans; mais tant de perfections l'ébranlent à la fin, & ſon tempérament la décide. Trois mots Latins la rendent femme; bien-tôt ſon époux la rend mere. Qu'a-t-elle fait juſques-là pour l'enfant qui naît d'elle? C'eſt Dieu qui a tout fait. Lorſqu'il poſoit la Terre & les Cieux ſur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vue, & diſpoſoit déjà la longue chaîne d'événemens qui devoit ſe terminer à ſa naiſſance. Il faiſoit plus: il le créoit, en pétriſſant le limon dont il forma ſon premier pere. L'inſtant eſt venu de faire éclore ce germe, c'eſt dans le ſein de Silvie qu'il lui a plû de le placer, lui-même a pris ſoin de le fomenter & de le développer.

Que cet enfant un jour honore ſa mere, j'y conſens & l'y exhorte: elle a ſouffert ſinon pour lui, du moins par lui & à ſon occaſion, les incommodités de la groſſeſſe & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut ſa reconnoiſſance & n'imite pas ces ſuperſtitieux idolâtres, qui voyant la

la Terre ſe charger tous les ans de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en ſtupides cet inſtrument aveugle des bontés du Souverain maître, ſans ſonger à bénir le bras puiſſant qui la rend féconde.

§. II.

DIEU CONSIDÉRÉ COMME PERE.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu eſt auſſi le *Pere* de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'eſt de ſes enfans.

Laiſſons de côté la part qu'a un pere à la naiſſance de ſon fils; car je ne vois pas qu'il lui ſoit dû aucune reconnoiſſance à ce titre: il avoit pour objet de ſe ſatisfaire, & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit ſans doute auſſi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer; en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de pere, qu'un homme acquiert des droits

droits ſur le cœur de ſon fils: il n'y peut juſtement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur Pere, ces victimes infortunées que le ſort barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloître, pour groſſir la fortune d'un aîné?

Quels doux ſentimens feront naître dans le cœur de ſes fils, les emportemens d'un tyran fougueux qui ne les enviſage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les inſtruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les aſſaſſinant?

Quel pere que *Florimond!* Etranger dans la famille dont il eſt le chef, il va & vient, boit, joue, & ſe promene: cependant ſes enfans croiſſent & vieilliſſent, heureux s'ils ſe portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquiérent des talens, & ſongent à ſe faire un état; car pour lui il n'eſt pas homme à s'en occuper. Il les a vû naître, leur a donné ſon nom: depuis il ne s'en eſt plus mêlé, & ne les connoît guéres que de vûe.

Mais

Mais puiſqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choiſiſſons du moins pour rendre la diſproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les Peres. Qu'il me ſoit permis de propoſer ici le mien pour exemple.

Mon pere étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-deſſous de la médiocre; cependant ſa tendreſſe induſtrieuſe & ſa ſage économie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri ſobrement, décemment vêtu, inſtruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ſes exemples que par ſes remontrances; s'il étoit poſſible de changer de Pere, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma ſubſiſtance, à mon éducation, à mes mœurs: voilà des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire: mais ce qu'il a pû c'eſt Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette ſource primitive de tous les biens.

Lorſ-

Lorſque mon Pere veilloit à ma conſervation, c'étoit Dieu qui me conſervoit ; lorſqu'il s'appliquoit à m'inſtruire, c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence ; lorſqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faiſoit aimer.

§. III.

DIEU CONSIDÉRÉ COMME MAÎTRE.

Il l'eſt bien plus que ceux qui nous enſeignent, puiſque c'eſt de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoiſſances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaiſon avec la Vérité éternelle d'où procédent toutes nos connoiſſances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous inſtruiſent, ſoutiendront-ils mieux le parallele? Suppoſons-les plus éclairés qu'ils ne ſont, plus aſſurés des dogmes qu'ils enſeignent, plus libres de préjugés, plus déſintéreſſés, moins paſſionnés : que leur ſcience eſt encore bornée, ſi on la réduit, comme on doit, aux ſeules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude! Or ces notions qui ſeules ſont dignes du nom de Science, Dieu les a rendues communes à tous les hom-

mes: chacun les poſſéde & peut ſe les rendre préſentes : il n'eſt beſoin pour cet effet que d'y réfléchir : c'eſt-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philoſophes, que toutes nos connoiſſances s'obtiennent par réminiſcence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui ſont vraiment utiles, n'eſt pas ſi grand que l'on croit ; & ce n'eſt pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache : ou s'il en eſt quelques-unes de plus abſtraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtre, ce n'eſt pas pour cela à ceux qui nous enſeignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte : ce ſont des tréſors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puiſqu'en creuſant, nous les trouvons au fond de notre ame : & que notre ame eſt ſon ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le phyſicien dirige ſes opérations : mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

§. IV.

Dieu considéré comme Bienfaiteur.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits ; sous quels prétextes ils le font. 1. *Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde physique sont incompatibles avec la Providence Divine.* 2. *Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la distribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre.* 3. *Si les passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.*

S'il est quelqu'un qui dispute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumiére dont il jouit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la Nature entiére, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense

lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté; & sans cette Providence contre laquelle il s'éléve, il seroit encore dans le néant, & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimement qu'on est redevable à Dieu de l'existence : mais il semble qu'on prenne plaisir à dépriser ce bienfait, pour s'éxempter de la reconnoissance L'homme est un animal plaintif: si la saison est séche, il voudroit qu'elle fût humide; s'il pleut, il demande un tems sec. Il se donne la peine de faire des plaintes & des souhaits, comme s'il sçavoit lui-même ce qui lui est le plus avantageux. Il existe & tient dans sa main tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver l'existence, le tems qu'il plaira au Ciel qu'il en jouisse. N'importe, indifférent pour la vie, lorsqu'il est question d'en rendre des actions de grace, il lui plaît de la trouver à charge. Il oublie ce que Dieu a fait en sa faveur, pour se plaindre de ce qu'il n'a pas fait; & voici les principaux griefs contre la Providence: il arrive *des désordres dans le monde Phy-*

si-

ſique; le corps a *des beſoins* incommodes ; l'ame *des paſſions déréglées.*

Examinons donc ces trois chefs, & juſtifions s'il ſe peut le Tout-puiſſant.

1. „ Une Ville eſt ſubmergée par „ les eaux, une caravane eſt enterrée „ ſous des ſables, la Terre s'entrouvre „ & creuſe d'affreux abîmes, des ani- „ maux féroces attentent à la vie des „ hommes; la famine, la peſte & mil- „ le autres fléaux terribles leur font „ la guerre & les détruiſent ".

Qu'y a-t-il dans tous ces événemens qui vous diſpenſe de la reconnoiſſance que vous devez à Dieu? Etes-vous moins comblé de ſes bienfaits, parce que Lima eſt ſubmergé ? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Véſuve, vous ont-ils endommagé ? Et quand le contrecoup de ces prétendus déſordres atteindroit juſqu'à vous, que peut-il vous en arriver ? La mort tout au plus.

La *mort* eſt-elle donc un mal par elle-même? C'eſt la porte qui méne de cette vie-ci dans l'autre. Or c'eſt de vous qu'il a dépendu de vous aſſurer

pour cette seconde vie un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les événemens: jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des désordres, que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles, injustes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu; c'est lui sans doute qui régit l'Univers: comment donc pourroit-il y arriver de véritables désordres? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & tout-puissant, il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumiéres supérieures aux nôtres, je décide de l'incertain par le certain, & je conclus que tout est dans l'ordre.

2. Pour les *besoins* du corps, bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu, j'y trouve des marques sensibles de son attention paternelle sur nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche

che de nous livrer trop long-tems à un travail ſoutenu qui nous conſumeroit. Et ce que j'admire encore davantage, c'eſt que ces incommodités apparentes ſont les ſources de tous nos plaiſirs. Je ne bois & ne mange avec délices qu'autant que les beſoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier ſe léve & court à l'attelier, le ſeul mobile qui le remue d'ordinaire eſt l'eſpoir du gain; ſon avidité ne lui laiſſeroit prendre aucun relâche, ſi Dieu qui la modére par l'impreſſion des beſoins du corps, ne le forçoit à quitter ſon travail. Mais ſon eſtomac affamé l'oblige au moins trois fois le jour à ſuſpendre ſon pénible exercice. Il obéït à cette voix impérieuſe; la fatigue lui a aiguiſé l'appétit, il l'aſſouvit avec une volupté que la molleſſe & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter; il reprend enſuite courageuſement le rabot ou la lime, & va par la ſueur & l'agitation de ſon corps, mériter un autre repas auſſi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exhalter aſſez tes faveurs,

ô ſommeil bienfaiſant, qui répares ſi puiſſamment nos forces épuiſées, qui charmes nos inquiétudes, qui diſſipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aigues? Le nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes? Le Népenthe ſi vanté par Homére n'étoit ſans doute autre choſe qu'une liqueur aſſoupiſſante. Dans quelle voluptueuſe ſituation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorſque prêts d'être anéantis par l'excès du plaiſir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais ſuccéder à leurs tranſports animés une douce & molle ivreſſe, qui ſans être auſſi vive que celle dont ils ſortent, n'en eſt guéres moins délicieuſe!

Regardera-t-on auſſi comme un beſoin incommode cette pente inſurmontable qui entraîne un ſexe vers l'autre? J'avoue qu'il eſt des hommes dont elle fait le ſupplice: mais pourquoi? Parce qu'ils ſe ſont follement perſuadés qu'il eſt beau d'y réſiſter, & qu'il eſt honteux de contribuer à la propagation de ſon eſpéce. Eſt-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs bizarres préjugés ſur

ſon

ſon compte? Qu'ils redeſcendent au niveau des autres hommes: & que, ſans aſpirer à une prétendue perfection, qui n'eſt qu'une chimére, ils conſentent à ſatisfaire ce beſoin qui les preſſe; c'eſt le ſeul moyen raiſonnable pour s'affranchir de ſon importunité.

Pour l'homme ſenſé, bien loin d'imaginer que la vivacité de ſa paſſion, les oppoſitions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut ſurmonter, ſoient de vrais malheurs, dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme deſtinés à piquer ſes ſens & à rehauſſer la faveur du plaiſir. Otez de la jouiſſance les deſirs & les obſtacles, vous en anéantiſſez tous les charmes.

Alléguerez-vous en preuve contre la Providence, la diſtribution inégale des *Richeſſes*? „ L'un en regorge, di-„ tes-vous, tandis que l'autre eſt dans „ l'indigence".

Cet argument porte ſur un principe faux: détruiſons ſa baſe; il tombe en ruine. Il roule ſur la ſupoſition que les richeſſes ſont le ſeul, ou du moins le plus grand avantage dont on puiſſe

jouir en cette vie : mais ſi c'eſt le moindre des préſens que la Bonté Divine puiſſe faire aux hommes ; ſi cet avantage, tel qu'il eſt, peut être plus que compenſé par d'autres ; ceux qu'elle n'en a point gratifiés ſont-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons ſimplement en parallele avec ces biens fragiles qui nous ſont étrangers en tout ſens, puiſqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale, une ſanté parfaite, une conformation de corps réguliére, des organes bien conſtitués : il n'en eſt aucun ſéparément qu'on ne préférât aux richeſſes, ſi l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richeſſes à tous ces avantages réunis. Que ſera-ce ſi on les compare à des dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'eſprit, la ſcience & les talens ? Quelles minuties que les richeſſes auprès du moindre de ces attributs ! Les qualités ſoit de l'ame, ſoit du corps, ont de plus cette ſupériorité ſur les richeſſes, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là : au lieu qu'avec les richeſſes on ne peut pas completer un

corps

corps mutilé, ni corriger une ame vicieuſe.

Diſons la même choſe de l'inégalité des conditions: „ L'un eſt, dites-vous, „ aſſis ſur le trône, l'autre rampe obſ- „ curément dans la pouſſiére.

Placez les *honneurs* dans le même point de vûe que les richeſſes; mettez les en comparaiſon avec les avantages, ſoit du corps, ſoit de l'ame, & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il ſoit poſſible, (que coûte-t-il de ſouhaiter?) Aſpirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même ſoient ſatisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un Roi qui fait ſon devoir eſt le plus miſérable de tous les hommes: celui qui ne le fait pas eſt le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés ſur la tête d'un homme ſans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers, en mettant ſes défauts au grand jour.

Hypſiſte & *Pollion* en ſont des éxemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table

& les femmes, mais il aimoit auſſi la fortune. Cette derniére paſſion n'étouffa pas les autres; mais elle les rendit circonſpects; elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il ſçavoit que dans le monde, tout corrompu qu'il eſt, on veut que le vice marche voilé; & que ſi l'on fait grace à l'homme ſans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il compoſa donc ſes diſcours & déguiſa ſes démarches; il grimaça le mieux qu'il put, l'air d'honnête homme devant ſes Patrons, & ne leur laiſſa entrevoir de ſes baſſeſſes que celles dont ils pouvoient ſe ſervir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence: il avoit ſuivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laiſſa tomber ſon maſque, & lâcha la bride à toutes ſes paſſions: il fit de ſon ventre ſa plus chére idole; d'un tapis verd, le théâtre de ſes amuſemens, & de l'Opéra ſon Serrail.

Hipſiſte eſt parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une paſſe médiocre, & ſa capacité ne paroiſſoit pas le devoir mener fort loin: mais le beau ſexe plus pénétré-

pénétrant ſans doute que le nôtre, lui trouva une ſorte de mérite, dont il ſçut ſe prévaloir, & qui le porta au ſommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reſſource pour y briller; auſſi y fit-il un perſonnage vil, dont il ne pouvoit ſe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faſtueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocre, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain diſtributeur des graces a mieux partagés qu'Hypſiſte & Pollion. Ce n'eſt point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus aſſuré, c'eſt dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre eſt propre à la plûpart des hommes. Mais celui qu'on reſpire ſur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature, cette bonne mere, dont, ingrats que nous ſommes, nous nous plaignons ſans ceſſe, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il ſemble au premier coup d'œil. Les plaiſirs les plus vifs & les plus touchans ſont communs à tous les humains: ceux qui

ſont particuliers aux Grands ne ſont que des plaiſirs de caprice, peu ſolides, & pour la plûpart mêlés d'amertume, dont ceux que nous offre la pure Nature ſont éxempts. C'eſt d'elle que viennent tous les adouciſſemens de cette vie paſſagére ; & c'eſt du déſordre de notre imagination ou de nos mœurs que procédent la plûpart des malheurs dont nous gémiſſons.

3. Un autre motif dont s'autoriſent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoiſſent, eſt l'empire des *paſſions* ſur le cœur humain. Il leur ſemble que l'homme eſt fort à plaindre de ce qu'il s'éleve dans ſon ame des ſentimens indélibérés, qu'il n'eſt pas maître d'étouffer : ils appuient ſur les funeſtes effets des paſſions, & ferment les yeux ſur les avantages infinis qu'elles produiſent. Déteſterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous conſumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le fer pour les ravages dont il peut être l'inſtrument ?

Conſidérons les paſſions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'appeller leurs effets, ou ſi nous conſidérons ces effets, mettons

tons du moins en comparaiſon les bons avec les mauvais.

Les Moraliſtes déclament d'ordinaire avec force contre les paſſions, & ne ſe laſſent point de vanter la raiſon. Je ne craindrai point d'avancer, qu'au contraire ce ſont nos paſſions qui ſont innocentes, & notre raiſon qui eſt coupable.

Le ſentiment eſt l'ame des paſſions: or le ſentiment n'eſt point libre, ce n'eſt point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on haït; il ne peut donc être criminel.

Nos paſſions ne ſont point notre ouvrage: nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu; car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puiſſant. Or Dieu n'a pas fait ſans doute à ſes Créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus; non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes, mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer: or deux choſes concourent à la félicité, l'exemption des peines, & la jouiſſance du plaiſir; & c'eſt-là préciſément ce qui fait l'objet de toutes les paſſions. Toutes ont pour fin, ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous aſſurer la poſſeſſion de ce qui peut l'augmenter.

Tout ſentiment qui naît en nous de la crainte des ſouffrances ou de l'amour du plaiſir, eſt donc légitime & conforme à notre inſtinct. Mais comme cet inſtinct n'eſt point libre, il n'eſt pas non plus éclairé, & n'a pas beſoin de l'être, puiſqu'il n'eſt pas fait pour ſe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien; mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas lui-même, & c'eſt l'ouvrage de la raiſon de faire pour lui ce diſcernement. C'eſt à elle qu'il apartient de régler les ſentimens, en les appliquant chacun à leurs propres objets, & en les contenant dans de juſtes bornes; & c'eſt préciſément à quoi elle manque ſouvent. On ſe récrie

crie beaucoup contre la paſſion, & c'eſt la raiſon qui eſt en défaut.

L'amour, par éxemple, eſt une paſſion ſi néceſſaire au genre-humain, que ſans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un ſexe pour l'autre ſert à les perfectionner tous les deux; il forme des unions délicieuſes, des alliances & des ſociétés aimables: mais ce n'eſt que lorſqu'une raiſon éclairée y préſide & le dirige. Guidé par une raiſon dépravée, il peut cauſer, & cauſe en effet tous les jours des perfidies, des parjures, des adultéres, des inceſtes, des meurtres & des embraſemens, & tous les maux dont une fureur aveugle eſt capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la nature: il tend à l'union d'un ſexe avec l'autre, & cette union eſt légitime: ce n'eſt donc point ce goût qu'il s'agit de réprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre: ne travaillez point à le rendre inſenſible, mais fixez votre tendreſſe ſur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre panchant pour l'amour n'en ſera pas moins ſatisfait: que dis-je? Il ne le ſeroit jamais qu'im-

qu'imparfaitement ſans cette précaution. Point d'amitié ſans vertu. L'union de deux amans ſans mœurs, n'eſt point de l'amour: c'eſt une aſſociation odieuſe qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphiſe*. Agathon eſt un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & ſur la pointe du pied. S'il lui faut porter ſes regards ſur un objet qu'il n'ait point en face, ſa tête mal emboitée ſur ſon pivot, ſe détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin; ſa paupiére qui roule languiſſamment, fait le reſte, & le fait à regret. Fier de ſa nobleſſe & de ſon équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés au-deſſous de ſa ſphére, qui n'ont que cette reſſource pour ſe tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre ſupérieur à lui; les vertus ſociales lui répugnent, parce qu'elles l'aſſujettiſſent à des déférences; l'équité même n'eſt pas faite pour lui, parce qu'elle borneroit ſes prétentions. Auſſi eſt-il impie, dur & intéreſſé;

reſſé; faux dans ſes promeſſes, perfide dans ſes engagemens; incapable de tendreſſe, de commiſération & de reconnoiſſance. Ce n'eſt point un méchant, entraîné au mal par la force du tempérament fougueux : c'eſt un fat qui croit valoir aſſez ſans ſe donner la peine d'être vertueux.

Céphiſe eſt vaine & impérieuſe : trente amans ſont à ſes pieds, & elle les y ſouffre, comme autant de trophées érigés à ſes charmes. Un ſeul ſera couronné : mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéïſſent en eſclaves : & pour mieux établir ſon rigoureux deſpotiſme, elle a grand ſoin de ne dicter que des ordres capricieux & bizarres. Les plus rampans de ſa Cour s'attendent à remporter la palme : ils ſe trompent. Elle veut des reſpects ſans bornes, & mépriſe ceux qui les lui rendent. Ignorant les caractéres du vrai mérite ; ne jugeant des talens, que par la ſuffiſance ; de la nobleſſe, que par les titres ; du génie, que par les pointes ; de l'amour, que par les fleurettes : ſans religion, ſans morale, ſans goût déterminé : que de conformité avec Agathon ! Auſſi eſt-ce ſur lui qu'elle

le fixe ſon choix. Quel peut être le nœud d'un pareil aſſortiſſement ? l'amour ? non : c'eſt l'aſſurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre.

Tout n'eſt pas fait quand on a ſçu diriger ſa paſſion ſur un objet plus digne d'attachement que Céphiſe ou Agathon. Quoiqu'elle ſoit légitime & bien placée, il eſt des cas où il faut la modérer & la contenir dans des bornes étroites.

Nicetas s'eſt lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas beſoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur moins ſur ſes gardes que le ſien, & auſſi connoiſſeur, ſe fût même rendu à la premiére vûe. Tout conſpiroit à ſa défaite : la beauté des traits de Sylvanire, la majeſté de ſon maintien, les graces répandues dans toute ſa perſonne, l'eſprit qui brille dans ſes yeux, la délicateſſe qui aſſaiſonne ſes diſcours. Il tint bon néanmoins contre tous ſes charmes réunis : mais pouvoit-il tenir juſqu'au bout contre mille autres qualités aimables, plus précieuſes encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement aug-

augmentoit de jour en jour ſa ſurpriſe & ſon admiration: un cœur ouvert à l'amitié, bienfaiſant, noble & généreux, franc ſans indiſcrétion, ingénu ſans imprudence, une humeur vive & enjouée, mais toujours ſage & circonſpecte: des ſentimens nobles & grands, ſans fard & ſans oſtentation: un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modeſtie: de la vertu ſans pruderie, de la piété ſans bigotiſme.

Tant de perfections parurent ſuffiſantes à Nicétas pour autoriſer l'amour dont il ſe ſentoit atteint; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indiſſolubles, ne puiſſe jamais le payer d'aucun retour, il eſt ſans doute moins coupable que malheureux, & n'eſt pas même malheureux, ſi cet amour ne va point juſqu'à troubler ſon repos. Mais quelque chére que lui ſoit Sylvanire, ſi ſa paſſion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que la vertu lui preſcrit; ſi elle s'émancipoit juſqu'à former des deſirs: qu'il n'attende pas que l'offenſée, inſtruite de ſon audace par quelque eſſor téméraire, puiſſe en faire juſtice; vengeur implacable de ſon crime ſecret, qu'il

qu'il ſe banniſſe de la préſence de Sylvanire ; & diſputant dans ſon cœur de vertu avec elle, qu'il lui enléve par un prompt ſacrifice, le triſte avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime puiſqu'elle eſt aimable ; juſques-là ce n'eſt point un crime ; mais c'en ſeroit un s'il aſpiroit ſeulement à s'en faire aimer.

Il en eſt ainſi des autres paſſions : toutes juſtes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorſqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a ſoin de tempérer leur vivacité. Les déſordres qu'on leur impute, ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'eſt point criminelle en elle-même ; il eſt des objets odieux : mais ne haïſſez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas juſqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux : vous ne pouvez guéres les éviter ſans les craindre : mais s'ils ſont inévitables, ſçachez les ſoutenir avec courage. La *crainte* modérée eſt prudence : la *crainte* exceſſive eſt lâcheté.

La

La *Colére* eſt une émotion de l'ame qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois néceſſaires, qu'elle n'eût point faits ſans être tirée de ſon aſſiette. Elle eſt utile à un bon pere, à un maître patient, à un ſupérieur indulgent, qui ſans ſon ſecours pardonneroient bien des fautes, qu'il eſt à propos de punir. Elle eſt inutile à un Miniſtre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inquiſiteur: ces gens-là ſçavent faire du mal de ſang froid. Lorſqu'on s'y livre ſans ſujet, c'eſt boutade; lorſqu'on la pouſſe trop loin, c'eſt fureur.

Les beſoins de la vie ont donné naiſſance aux arts: mais la *Curioſité* ſeule a produit le progrès des ſciences; aimable paſſion, la premiére après l'amour, qui ait poli, civiliſé les hommes, & amorti leur férocité. Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle gloire, triſtes ombres deſcendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles; votre ſang précieux, verſé avec tant de profuſion, couleroit encore dans vos veines, ſi l'Univers n'étoit peuplé que de Sçavans, s'il n'y régnoit d'autres paſſions que l'utile curioſité. Cependant cette ſource

ce ſi féconde en bons effets, portée ſur des objets que la prudence lui interdit, devient indiſcrétion, pouſſée au-delà des forces de l'eſprit humain, elle engendre chez les Philoſophes des ſyſtêmes monſtrueux, & chez les Piétiſtes des Religions extravagantes.

Ce n'eſt point par nature que les paſſions ſont mauvaiſes: mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point ſur les termes: ſi par paſſions on veut entendre les affections vicieuſes & immodérées, je paſſe condamnation contr'elles, qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre, j'y conſens, on ne ſçauroit mieux faire. Mais ſi on les prend dans leur principe, où elles ne ſont que les ſaillies innocentes d'un inſtinct né avec nous, c'eſt l'ouvrage de Dieu qu'il faut reſpecter; c'eſt un attentat contre ſa Providence que de ſonger à les détruire: il ne faut qu'en régler l'uſage.

„ Mais le peut-on faire toujours? „ La raiſon, étourdie elle-même par „ le tumulte des paſſions, n'eſt-elle „ pas quelquefois incapable de leur „ tenir la bride? & alors ne faudra-„ t-il pas avouer, que l'ame eſt dans

„ un

„ un état d'imperfection, qu'on peut „ ſans injuſtice imputer à Dieu, qui „ certainement auroit pû lui donner „ plus d'empire ſur ſes paſſions ?"

Oui, ſans doute: je ne conteſte ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop ſouvent que la raiſon nous manque au beſoin; & que, faute d'être guidés par ſon flambeau, nos paſſions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inférer de-là qui nous exempte de la reconnoiſſance que nous devons à Dieu? Elles ne nous ſont préjudiciables qu'autant que nous le voulons; & l'empire qu'elles prennent ſur nous, c'eſt notre raiſon qui leur a laiſſé prendre. Mais ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, louables dans leur principe, dégénérent en imperfections: voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme

de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géométre s'applaudit lorſqu'il a pu réſoudre un problême abſtrait & profond: mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, victorieux d'une paſſion opiniâtre, il peut ſe dire à lui-même, je ſuis enfin devenu meilleur, je ſuis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui reſſemble davantage!

„ Mais, ſi l'homme étoit exempt
„ de ces combats, n'auroit-il pas au
„ Ciel une obligation de plus?"

Je n'en ſçai rien, & ne dois pas m'en inquiéter: mais en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous diſpenſer de reconnoiſſance? Un Horloger eſt-il répréhenſible, parce que pouvant faire une pendule à ſecondes, il n'en a fait qu'une à minutes? Dieu pouvoit ſans doute nous créer plus parfaits que nous ne ſommes & nous égaler à ces intelligences céleſtes, dont on nous peint ſon trône environné: mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui

ne

ne le payez de ſes bienfaits que par des murmures, ſemblables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Ceſſez enfin d'inſulter à votre bienfaiteur : montrez-vous ſenſibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de ſa bienveillance ; & ſi vous refuſez de l'aimer en conſidération de ſes ſouveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il eſt bienfaiſant.

§. V.

Dieu considéré comme notre Ami.

Cette qualité ne nous diſpenſe pas du reſpect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce qui fait un ami pour la perſonne ſur qui s'eſt fixée ſon affection, c'eſt de l'aimer, de lui vouloir du bien & de lui en faire. Je crois avoir aſſez ſolidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il eſt notre

ami. Cette propoſition doit paſſer à préſent pour avérée. Mais que cette qualité ſi tendre & ſi flateuſe pour nous, ne diminue rien du reſpect infini que doit nous inſpirer ſa grandeur ſuprême. Moins dédaigneux que les monarques de la terre, ami de ſes ſujets, il veut que ſes ſujets ſoient les ſiens: mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela qu'il eſt leur ſouverain maître: & c'eſt à ce titre qu'il éxige leurs hommages.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi eſt fondée la néceſſité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu eſt ſupérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'eſt pas préciſément parce que Dieu eſt grand que nous lui devons des *Hommages*, c'eſt parce que nous ſommes ſes vaſſaux, & qu'il eſt notre ſouverain. Le Sultan de Conſtantinople eſt un des plus puiſſans Monarques: mais n'étant pas ſes ſujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu ſeul poſſéde ſur le monde entier un domaine uni-

universel dont celui des Rois de la terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples: Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit: que le monde soit fait, & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa Royauté. Les Rois publient des Edits pour la police de leurs Etats; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'éxécution: Dieu veut, & l'univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois sont maîtres des corps, mais Dieu commande aux cœurs. Il font agir; mais il fait vouloir. Autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu sont ce qu'on appelle autrement Culte ou Religion. On distingue pour l'ordinaire deux sortes de Cultes, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur est d'obligation, l'extérieur est de bienséance: celui-là est invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTÉRIEUR.

Quelle eſt la ſorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de ſa décadence.

Le Culte intérieur réſide dans l'ame, & c'eſt le ſeul qui honore Dieu. Il eſt fondé ſur l'admiration qu'excite en nous l'idée de ſa grandeur infinie, ſur le reſſentiment de ſes bienfaits, & l'aveu de ſa ſouveraineté. Le cœur pénétré de ces ſentimens, les lui exprime par des extaſes d'admiration, des ſaillies d'amour & des proteſtations de reconnoiſſance & de ſoumiſſion. Voilà le langage du cœur, voilà ſes hymnes, ſes priéres & ſes ſacrifices : voilà le culte dont il eſt capable, & le ſeul digne de la Divine Majeſté. C'eſt auſſi celui que vouloit rétablir dans le monde, le deſtructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroît par cette belle réponſe qu'il fit à une femme Samaritaine, lorſqu'elle lui demanda ſi c'étoit ſur la montagne de Sion ou ſur celle de Séméron qu'il falloit adorer. „ Le tems vient, *lui dit-il*, que les

„ vrais

„ vrais adorateurs adoreront en eſprit
„ & en vérité. C'eſt ainſi qu'avoient adoré les premiers peres du genre-humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle Patriarches. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la priére, point de formules d'oraiſons dreſſées, point de rites ni de cérémonies, point de proſternement ni de génufléxions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes poſtures & en toutes ſituations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple, la voute céleſte en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puiſſant frappoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer ſa grandeur. Un bienfait, un ſecours, une conſolation que la Providence leur envoyoit, leur marquoit l'inſtant de ſe répandre en action de grace. Lorſque le ſoin de leurs affaires & les beſoins du corps ſatisfaits, leur laiſſoient goûter les charmes de la ſolitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le béniſſoient, lui proteſtoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant

point enfermé dans des murailles ils le voyoient par-tout. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte saint & dégagé des sens, ne subsista pas long-tems dans toute sa pureté: on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies; & ce fut-là l'époque de sa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTÉRIEUR.

Etablissement de ce Culte: son origine étoit pure & innocente: comme il dégénéra en superstition. Diversité des cultes: inconvéniens de cette diversité. 1. *Si le culte extérieur est utile, & par quelle raison il peut l'être.* 2. *S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à tout autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on supposeroit seul sur la terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le Pays qu'on habite.*

Dans les premiers siécles du monde, les hommes justement convaincus que tout

tout ce qu'ils poſſédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en conſacrérent une partie, pour lui faire hommage du tout: de-là les ſacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord, ces actes de religion ſe faiſoient en pleine campagne, par la raiſon qu'il n'y avoit encore ni Villes ni maiſons. Dans la ſuite l'inconſtance de l'air & l'intempérie des ſaiſons obligérent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des hutes conſtruites exprès: de-là l'origine des temples.

Chacun dans les commencemens faiſoit lui-même à Dieu ſon ſacrifice & ſon oblation. Dans la ſuite on choiſit des hommes qu'on deſtina ſinguliérement à cette fonction: de-là l'origine des Prêtres. Or, les Prêtres une fois inſtitués, la Religion, ou pour mieux dire l'appareil du culte extérieur, groſſit de jour en jour à vûe d'œil: ils crurent le perfectionner en l'ornant, & le rendre plus agréable à Dieu, en le ſurchargeant de cérémonies. Ils imaginérent donc des jeux, des danſes & des proceſſions, des impuretés légales & des expiations ſuperflues. La Religion

dégénéra chez toutes les Nations en de vains ſpectacles: ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'eſſentiel aux yeux des hommes groſſiers : il n'y eut plus qu'un petit nombre de ſages qui en conſervaſſent l'eſprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente ; on ſe plaît à communiquer ſes ſentimens ; & plus on les croit juſtes, plus on aime à les inſpirer aux autres. Ce fut ſans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies ſignificatives, faire naître dans les cœurs les ſentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les ſymboles pour la choſe même: on ne fit plus conſiſter la Religion que dans les ſacrifices, les offrandes & les encenſemens, & ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, ſervit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme les lumiéres de la raiſon ne dictoient rien de précis ſur la maniére d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord ſur cette matiére. C'eſt à la ſeule Religion naturelle

le qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre eſt infailliblement ſujette à des partages, des diviſions & des viciſſitudes. Chaque peuple ſe fit un culte à ſa guiſe. De ce partage nâquit un autre déſordre également contraire à la ſainteté de la loi primitive & au bonheur de la ſociété : les différentes ſectes que forma la diverſité du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animoſité ; celles ſur-tout qui ſe piquérent du plus ſcrupuleux rigoriſme, eurent grand ſoin d'établir, que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proſcrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de ſon courroux, & le ſeroit un jour de ſes vengeances. De-là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le ſang des Sectaires, ſans jamais aſſouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix : quoiqu'ordonne la Religion chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne ſe fait point à aimer des damnés : cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'eſt propre qu'à les faire maſſacrer.

Mais ne jugeons point des choſes par le mauvais uſage qu'on en peut faire, (car de quoi n'abuſe-t-on pas ?) ſans avoir égard aux inconvéniens dont la pratique du culte extérieur peut être ſuivie, éxaminons : 1°. Si un culte de cette eſpéce eſt de quelque utilité. 2°. En ſuppoſant qu'il ſoit utile, ſi le choix de tel ou tel culte en particulier, eſt ou n'eſt pas indifférent.

1. Si la piété eſt une vertu, il eſt utile qu'elle régne dans tous les cœurs. Qu'on me paſſe la premiére de ces deux propoſitions, comme indubitable : l'autre en eſt une ſuite néceſſaire. Or il n'eſt rien qui contribue plus efficacement au régne de la vertu, que l'éxemple : les leçons y feroient beaucoup moins ; c'eſt donc un bien pour chacun de nous d'avoir ſous les yeux des modèles attrayans de piété. Or ces modéles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de religion. Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens eſt-il pénétré d'amour, de reſpect & de ſoumiſſion pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonſtrations ſenſibles qui m'en avertiſſent. Mais auſſi je le quitte de toutes pratiques réglées

&

& périodiques : elles me ſeroient équivoques; il pourroit s'y aſſervir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne de quelque maniére que ce ſoit, des marques non ſuſpectes de ſon goût pour la vérité, de ſa réſignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour ſon Dieu, qu'il l'adore, le loue & le glorifie en public: il a fait alors des actes ſolemnels de Religion, il a ſatisfait au culte extérieur : ſon éxemple a opéré ſur moi, je me ſens piqué d'une ſainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces ſignes deſtinés à répandre l'eſprit de piété dans les cœurs, en eſt-il quelques-uns que Dieu affectionne ſinguliérement? S'il en eſt, que le Théologien ſe préſente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant ſa déciſion, je me renferme dans la ſphére de la ſaine raiſon: & voici la ſolution qu'elle me ſuggére à cette queſtion.

Le culte intérieur eſt unique: il fut d'obligation dans tous les tems, il l'eſt dans tous les lieux, & par une conſé-

quence néceſſaire, il eſt connu de tous les hommes. Point de choix par conſéquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'eſt point deux maniéres d'aimer Dieu, d'être ſenſible à ſes bienfaits, ſoumis à ſon autorité, pénétré de reſpect à la vûe de ſa grandeur; mais il eſt une infinité de ſignes arbitraires par leſquels on peut marquer ces ſentimens. Tous ceux qui ſont inſtitués à cette fin, ſont innocens: s'il eſt un choix à faire c'eſt de préférer les plus clairs & les plus intelligibles; encore ce choix n'eſt-il pas d'une néceſſité indiſpenſable, attendu que la ſeule convention ſuffit pour donner de l'énegie à des ſignes, & les rendre expreſſifs. Un ſerpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens un ſymbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la déſigner par cette figure. Le cercle ailleurs repréſentoit la Divinité: chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Chananéens ſe purifioient par les flammes, les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire, pourvu qu'on entende exprimer, ſoit par le cercle ou par le triangle, qu'il eſt le plus parfait de tous les Etres? Qu'im-

Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, si l'on eſt perſuadé également, que ſans la ſainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu? Qu'importe qu'on immole à l'Etre Suprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne? Qu'importe même qu'on lui ſacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes; pourvû qu'on reconnoiſſe ne rien tenir que de ſa main? Qu'importe enfin qu'on le prie la face tournée vers le Ciel, ou les yeux baiſſés vers la Terre, debout ou proſterné, aſſis ou à genoux, pourvû que le cœur ſoit devant lui dans un parfait anéantiſſement.

La néceſſité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'eſt-il pas plus mécontent de la diverſité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'eſt de ce que dans l'Egliſe Romaine quelques Religieux recitent les matines à minuit, & d'autres le matin; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les pſalmodient.

Mais s'il eſt quelque culte qui ſuppoſe

ſe des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'eſt celui-là que Dieu réprouve. Il déteſtoit ſans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolâtres qui lui égorgeoient des victimes humaines, pour appaiſer ſa colére, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effuſion du ſang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'eſt ſans doute une omiſſion d'un très-dangereux éxemple: mais abuſer de ce culte même pour s'autoriſer dans ſes déſordres, c'eſt un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'eſt par ſucceſſion de tems que la multiplicité des cultes s'eſt formée: l'uſage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes ſortant des mains de la nature, éxempts par conſéquent des impreſſions de l'éxemple & des leçons; qu'on les aſſemble de tous les coins de la Terre pour conférer en commun ſur l'hommage qu'on doit à Dieu: cette unité de Religion ſi deſirable renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumiéres de la raiſon: ou ils ré-

rejetteront tous les cultes établis, ou s'il en eſt un qui mérite d'être affermi ſur les ruines des autres, ce ſera celui-là qu'ils choiſiront unanimement: S'il eſt une ſorte d'hommage que Dieu éxige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris ſoin de les en informer tous; ou croira-t-on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées juſtes en matiére de Religion?

Un homme qui vivroit ſeul ſur la Terre ſeroit diſpenſé du culte extérieur: ce n'eſt point par rapport à Dieu qu'il a été inſtitué, il l'a été pour unir tous les membres de la ſociété par la profeſſion ouverte d'une ſeule & même Religion. Cette unité a été malheureuſement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du ſage eſt de s'attacher au culte intérieur qui n'eſt pas ſuſceptible de diverſité. Et quant au culte extérieur dans lequel il eſt né, s'il eſt compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit ſe faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Muſulman: je ne pardonne

pas

pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatiſme à allarmer les conſciences pour des matiéres qu'on ne juge pas intéreſſer la gloire de Dieu.

Ce n'eſt pas aſſez que de ſatisfaire à ce qu'on doit à l'Etre ſuprême par la pratique du culte intérieur: on a auſſi des devoirs à remplir à l'égard de ſes ſemblables, dont nous parlerons dans la derniére partie de cet ouvrage; or la déférence pour le culte établi eſt un de ces devoirs. Mais avant de paſſer à ce que nous devons aux autres, il eſt dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.

LES MOEURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

SECONDE PARTIE.

M. DCC. LXIII.

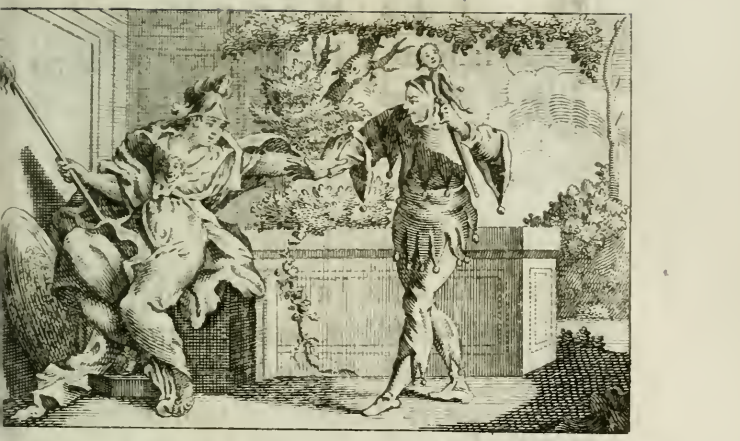

LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour-propre bien entendu, loin d'être un vice eſt un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour-propre, les inconvéniens qu'on lui reproche, ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être ſubordonné à l'ame; l'ame le doit être à Dieu. En quoi conſiſte la Sageſſe. Moyen d'être heureux. Diviſions de cette ſeconde Partie.

CONSIDERONS à préſent l'homme en lui-même, & comme un Etre iſo-

iſolé ; laiſſons à l'écart pour quelques inſtans tout ce qui eſt hors de lui, & éxaminons ſous ce point de vûe, quelles ſont ſes obligations par rapport à lui-même.

Juſqu'ici nous l'avons conſidéré comme ſubordonné à ſon Créateur ; & nous avons fait dépendre ſa ſoumiſſion aux ordres de Dieu de l'amour empreſſé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il ſe doit perſonnellement : & nous fonderons auſſi ſon éxactitude à remplir cette ſeconde claſſe de devoirs, ſur l'amour que le droit naturel éxige qu'il ait pour lui-même.

Lorſqu'un dévot ſe met à moraliſer, ce qui lui arrive ſouvent ; s'il a pris pour texte l'amour propre, ſa harangue n'eſt pas prête de finir. Sous l'ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raiſon leur a interdit auſſi) d'être vains & préſomptueux, ſenſuels & efféminés ; ſi l'on en croit ce rigoriſte impitoyable, l'homme ſage & réglé doit ſe cacher à lui-même qu'il eſt homme de bien ; le Philoſophe éclairé doit ſe mettre de niveau avec le peuple ignorant & ſtu-

ſtupide; on ſe doit mépriſer ſoi-même, ſe haïr d'une haine irréconciliable: & en conſéquence gêner ſes inclinations, contraindre ſon panchant, & mortifier ſon goût, quelques innocens que ſoient ce goût, ce panchant & ces inclinations.

Depuis que ces zelés clabaudent, l'amour-propre eſt ſi décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut ſa défenſe. Il eſt rare qu'on ſoit aſſez courageux pour ſe ranger du côté de l'oprimé. Faiſons cependant un effort de magnanimité pour réparer ſon honneur flétri peut-être trop légérement.

Mais expliquons-nous d'abord ſur la ſignification du terme. Si par amour-propre on entend la préſomption, l'orgueil ou la vanité; je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le pourſuivent: je ſuis ſon premier ennemi. Mais ſi l'on entend avec moi, par amour-propre, cette forte affection que la pure nature nous inſpire pour nous-mêmes, je le ſoutiens innocent, légitime, & même indiſpenſable.

Nous ſommes compoſés d'un corps & d'une ame. Le corps eſt ſujet à des

des accidens qui l'endommagent ou le détruiſent : l'ame eſt ſuſceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de ſentimens qui la dégradent, qui la déshonorent & la ſouillent : pour la conſervation de nos corps, Dieu nous a fait préſent de l'inſtinct, qui veille à leur ſûreté, les garantit de ce qui leur eſt préjudiciable, & les avertit de leurs beſoins. Pour préſerver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence, il fait marcher devant elles le flambeau de la raiſon qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de ſe les procurer.

Rien n'eſt donc plus conforme de notre part à l'inſtitution divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'eſt aſſurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos ſemblables comme nous voulons qu'on nous traite ; le Légiſlateur n'entend pas ſans doute par-là, que nous maltraitions nos ſemblables, concluons-en qu'il n'entend pas non

plus

plus que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous prescrit aussi de les aimer autant que nous : elle veut donc préalablement, que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne disconviens point que l'amour-propre n'ait ses inconvéniens, qu'il ne nous aveugle sur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne sont par éxempts de foiblesses : faut-il pour cela les proscrire ?

Aimez-vous vous-même avec prudence & mesure ; rangez dans l'ordre qu'il leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande : l'instinct est fait pour obéïr. Que l'amour de l'ame ait le pas : l'ame est plus noble que le corps ; il n'est pêtri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son de-

voir s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre divin, d'où elle tire ſon origine. Le corps doit obéïr à l'ame: l'ame doit obéïr à Dieu. Le bonheur de ces deux ſubſtances dépend de cette ſubordination. C'eſt donc à la maintenir que conſiſte la ſageſſe: car la ſageſſe n'eſt autre choſe qu'un juſte choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriſer, quand on a un corps, les ſatisfactions des ſens, comme inutiles au bonheur, c'eſt affecter ſans fondement une fauſſe ſpiritualité. Ne rechercher que celles-là, & ne compter pour rien les plaiſirs dégagés des ſens, c'eſt ramper dans la claſſe des brutes. La ſubordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame, le grand moyen pour être heureux, c'eſt de conformer ſes mœurs à la loi divine, qui en eſt la régle unique (car Dieu ne nous a rien preſcrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité); or il faut pour y conformer nos mœurs,

1. Diſcerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre

2. Etre assez courageux pour y obéïr, quelques obstacles qu'on ait à surmonter.

3. Préférer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ses desirs.

Suivons donc l'ordre que notre sujet semble indiquer de lui-même; & traitons séparément, de la prudence, de la force, de la justice & de la tempérance.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRUDENCE.

Sa définition. Elle régle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui régle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.

LA prudence est l'art de choisir. On est prudent lorsqu'entre plusieurs objets on sçait discerner celui qui mérite la préférence. Or, la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & régle la volonté; elle nous décide sur les maximes de spéculation & sur celles de pratique.

Univ... BIBLIOTHECA

Elle tient l'eſprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette ſage Minerve, il ne donne aux dogmes qu'on lui propoſe, qu'un dégré d'adhéſion proportionné à leur dégré de certitude. Il croit fermement ceux qui ſont évidens; il range ceux qui ne le ſont pas, parmi les probabilités; il en eſt ſur leſquels il tient ſa croyance en équilibre: mais ſi le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule; il commence à douter, il ſe méfie des charmes de l'illuſion.

Les loix de la prudence ſont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour ſe réſoudre une évidence complette: mais il lui faut du moins des motifs probables, pour ſe déterminer raiſonnablement. Deſirer des objets, qui vraiſemblablement ſeroient contraires à ſon bonheur, ce ſeroit une imprudence préjudiciable: en deſirer qui fuſſent contraires aux bonnes mœurs, c'en ſeroit une criminelle: or, ce qui eſt criminel ne peut manquer auſſi d'être funeſte; parce qu'il eſt un vengeur au Ciel, qui

qui tôt ou tard ne laiſſera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que ſur les dogmes de ſimple ſpéculation n'appartient point à mon ſujet: elle eſt du reſſort des Métaphyſiciens, je la leur céde. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'eſt cette circonſpection qui régle les ſentimens, les paroles & les actions: j'en ferai trois articles diſtincts.

ARTICLE I.

De la Circonspection.

Si la prudence doit & peut couper la racine du ſentiment. Sentimens ſpontanés, ſentimens occaſionnés par les ſens, ſentimens excités par les objets extérieurs, ſont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le ſentiment n'eſt pas plus libre que la penſée : il naît pour l'ordinaire ſans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonſpecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs, vainement s'y engageroit-elle, puiſque, n'étant point volontaire, il n'eſt jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il eſt toujours dangereux, s'il nous porte vers

des objets proſcrits par la loi divine. Nous devons craindre que renaiſſant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire ſur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entiére, & que la ſéduiſant par de flateuſes eſpérances, ou l'étourdiſſant par des clameurs tumultueuſes, il ne la rende à la fin inattentive ou ſourde aux conſeils de la raiſon.

Or, les ſentimens du cœur ſur leſquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, ſans que le corps y ait part, ou ſont excités par les ſens, ou cauſés par des objets tout-à-fait placés hors de nous. Je mets dans la premiére Claſſe les ſentimens vains & préſomptueux, qui ſont des ſemences d'orgueil; dans la ſeconde, tous les appétits corporels, qui ſont des germes d'intempérance; dans la troiſiéme, tous les deſirs dont les objets n'ont un prix à nos yeux, qu'à cauſe de nos préjugés, tels ſont ceux qu'excitent en nous les richeſſes ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorſqu'ils ſe ſont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces deſirs divers, à force d'être réïtérés, deviennent des habitu-

bitudes, & ce ſont ces habitudes qu'on appelle des paſſions.

Les paſſions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne ſeroient pas criminelles, ſans le conſentement de la volonté, puiſque les deſirs réïtérés qui les conſtituent, ne le ſont pas, quand le cœur qui les a formés, les déſavoue à l'inſtant. Mais il eſt à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui l'affoibliſſant par degrés, l'améne enfin au point d'être entiérement ſubjuguée, & de donner les mains à ſa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il eſt en vous, en veillant ſur vos deſirs, la naiſſance ou le progrès des paſſions déſordonnées. Conduiſez de l'œil celles mêmes qui vous ſemblent innocentes, parce qu'elles ceſſeroient de l'être en devenant immodérées.

Il eſt des paſſions qu'on doit étouffer ſans ménagement : il en eſt d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Diſtinguons les paſſions qui péchent par leur objet, de celles qui ne ſont vicieuſes que par leur excès: & pour procéder avec or-

dre, commençons par celle qui prend ſa ſource dans l'ame même : je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

DE L'ORGUEIL.

Sa ſource. Eſtimation juſte de ſoi-même très-difficile, mais non pas impoſſible; par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſidérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuſe que nous nous ſommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier ſoi-même avec juſteſſe & préciſion. Mais qu'il eſt difficile de ſe peſer éxactement, quand on tient ſoi-même la balance!

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens piſtoles, eſt plus riche d'un quart, que celui qui par an ne jouit que de mille écus. Ce calcul eſt facile & ſûr. Rouſſeau même auroit pû dire ; je fais mieux des vers que la Motte

Motte. Quoique la comparaiſon ne ſoit pas ſi aiſée à faire, elle étoit du moins poſſible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux éxemple de modeſtie, ſi peu imité depuis, lorſqu'il vit ſes lauriers flétris par les ſuccès du Grand Corneille. Liſez : ſon aveu n'eſt point équivoque.

„ *Pour te rendre juſtice autant que pour te plaire ;*
„ *Je veux parler, Corneille, & je ne puis me taire.*
„ *Juges de ton mérite, à qui rien n'eſt égal,*
„ *Par la confeſſion de ton propre Rival, &c.*

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être ſuſpect, ſi ſe meſurant avec quelqu'un de moindre force, il ſe fût jugé lui-même ſon ſupérieur ou ſon égal.

Cet éxemple unique ſuffit, pour prouver qu'il eſt poſſible, quoiqu'infiniment rare, de s'eſtimer ſoi-même avec juſteſſe : mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne-foi, que l'eſtimation ne ſe faſſe que par comparaiſon ; & Rotrou, tout modeſte qu'il étoit, ne ſe ſeroit point imaginé être

un Poëte médiocre, s'il eût vécu dix ans avant Corneille. Saisissons donc cette méthode pour rabatre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & présomptueux *Reauverse*, être un grand Orateur, un beau diseur, un foudre d'éloquence! essayez quelque parallele; il est quelqu'un sans doute, qu'on pourroit vous opposer. Eh! vous ne l'avez que trop senti, lorsque sous le spécieux prétexte de servir votre client, vous poursuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom seul alloit éclipser le vôtre. Mais, qu'il soit vrai pour un instant, que l'avantage vous fût resté : déja peut-être vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terrassera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue; cherchons dans le passé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années; placez-vous dans ce tems, où la carriére que vous courez étoit si belle & si brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croissoient. Mais je veux vous mettre à votre aise : Démosthène & Cicéron, Patru, le Maître & le Normant,

ne

ne feront rien auprès de vous; c'étoit à vous que le Ciel réservoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal: convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on est sorti du défi, couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reste pour combattre sa vanité.

Inutilement, peut-être, représenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'est à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entens me répondre, que puisque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils soient à nous; & que par la même raison, nos talens nous appartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure: n'insistons point sur ce moyen: il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis est un Peintre excellent: qu'on le compare avec tous ses rivaux, la comparaison faite, on lui ajugera le prix. Voilà un point examiné: il en

reſte encore mille qu'il faut peſer & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à ſa juſte valeur. Voyons l'eſprit, il eſt épais, & n'eſt point cultivé; le caractére, il eſt féroce; l'humeur, elle eſt quinteuſe; ſon cœur, il eſt lâche & perfide; ſa conduite, elle eſt déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite eſt de bien faire un tableau, mettez dans la balance le ſage *Podalire*, bon pere, bon citoyen, ami tendre & officieux; beau génie, mais humble & modeſte, Auteur ſenſé, mais anonime; amateur des beaux arts, & connoiſſeur dans tous les genres. Le mérite de peindre eſt-il tout ſeul d'un aſſez grand prix, pour que le Peintre Zeuxis l'emporte ſur Podalire? C'eſt une injuſtice énorme, que de choiſir, pour autoriſer ſon orgueil, le ſeul endroit par où l'on vaut quelque choſe, tandis que frauduleuſement on ſouſtrait du parallèle vingt endroits défectueux par où l'on eſt inférieur à ceux à qui l'on ſe compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus ſur la

la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres: mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables, un moulin banal, un péage, un intérêt dans des mines, des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fauſſe, c'eſt de les eſtimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-deſſus du flageolet.

Callimaque, par éxemple, eſt le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & Philoſophe aſſez paſſablement: mais la nature, comme épuiſée par la production de ſon eſprit, n'a mis dans ſon cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, ſans aller cueillir des lauriers ſur le Pinde, ne laiſſe pas de s'avancer vers l'immortalité: mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compoſer des vers, eſpéce de production que les affiches & l'impreſſion rendent en peu de tems publique, il fait

des cures. Il laiſſe Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui ſon modèle eſt Hippocrate. Au lieu d'amuſer le loiſir des lecteurs, il rend la ſanté aux malades : il a choiſi par goût une profeſſion où il pût être utile à ſes concitoyens, & ſes ſuccès répondent abondamment à ſon inclination bienfaiſante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelques courtiſans, ne ſoupçonne peut-être pas qu'on puiſſe raiſonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puiſſe ſans injuſtice, ne le lui pas préférer.

L'Aſtronôme *Uraniſcop*, en voyant un moderne Archiméde blanchir ſur un problême abſtrait, le regarde en pitié, & ſe dit avec complaiſance : hélas ! ce pauvre rêveur, peut-être, ignore en ce moment à quelle hauteur eſt *l'œil du Taureau*.

Cet Alchymiſte enfumé, qui prenant pour la ſageſſe, l'amour de l'or & de l'argent, s'ajuge excluſivement la qualité de Philoſophe ; enorgueilli du titre dont il s'eſt décoré lui-même, re-

regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'eſt pas meublé de creuſets.

Deſcendrai-je juſqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre reſſource pour flatter leur vanité, que leur faſte & leur opulence, ne laiſſent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui humble dans l'aiſance, croiroit par ce ſentiment, mériter qu'on l'eſtimât. C'eſt faire encore trop de cas des richeſſes, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Eſt-ce donc être ſage que n'être pas extravagant?

§. II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires. Les ſenſualités même ne ſont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels, j'entens les deſirs qu'excitent en nous les beſoins du

du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos; quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif ou la laſſitude. J'ai déjà dit plus haut que ces deſirs ſont innocens; que ce ſont des avertiſſemens que nous donne la nature pour la conſervation de nos corps: j'ajoute ici, par une conſéquence néceſſaire, que loin de les combattre, il eſt juſte de les ſatisfaire. Il y a de la vertu à s'abſtenir de ce que la droite raiſon nous défend: mais je n'en vois point à s'abſtenir d'une choſe licite. Mais auſſi ne faut-il préciſément que les ſatisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au-delà de ſon beſoin, eſt un excès qui le détruit: les plaiſirs même les plus doux, s'ils ſont outrés, ceſſent d'être plaiſirs, & dégénérent en ſuplice, dont la douleur eſt d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remords de ſe l'être procurée.

N'éxigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accorder au corps: elle doit être réglée ſur le beſoin même qui l'éxige. Reſter dans l'inaction, quand la fatigue eſt paſſée, c'eſt pareſſe; ſe gorger d'alimens lorſque

que la faim eſt appaiſée, c'eſt gourmandiſe.

Quant aux choix de la boiſſon ou des viandes, la premiére attention qu'on y doit apporter, c'eſt de s'interdire celles qui ſont nuiſibles à la ſanté. Les chairs, prétendues impures, que Moïſe proſcrivit, étoient toutes en effet de mauvaiſe digeſtion. Mais par rapport à celles qui ſont ſaines, on peut conſulter ſon goût: & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès, il eſt funeſte & criminel: mais en vous renfermant dans les bornes du beſoin, l'honneur ne vous preſcrit pas de renoncer au plaiſir. Le plaiſir même eſt une ſorte de néceſſité: c'eſt une eſpéce de repos, & d'interméde, pendant lequel l'homme reſpire, & reprend des forces pour ſe remettre à ſouffrir. Les ſenſualités ne ſont dangereuſes & n'amolliſſent que quand par l'habitude elles ont dégénéré en beſoin. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui ſçait s'en priver ſans chagrin. Les Héros, (j'entens les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde

pas

pas ce titre aux deſtructeurs du genre-humain,) les Héros ne ſont point des Anachoretes qui ayent abjuré le plaiſir, mais des hommes qui ſçavent s'en ſévrer auſſi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'éxige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. *Amour des Richeſſes, criminel ſeulement par ſon excès: n'eſt pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition de deux ſortes; premiére ſorte, deſcription de ſes effets; ſeconde ſorte, comparaiſon de celle-ci avec la premiére.*

1. Ainſi que la plûpart des paſſions, l'amour déſordonné des richeſſes n'eſt un vice que par ſon excès; corrigé par une ſage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent étant en conſéquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'inſtrument de nos beſoins, il n'eſt pas plus criminel d'en deſirer, que de ſouhaiter les choſes mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'eſtomac d'un ſuperflu de nourriture, nuiſible à leur

leur digeſtion, l'abondance des richeſſes cauſe auſſi une eſpéce de réplétion, plus dangereuſe par ſes ſuites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richeſſes eſt vicieux, mais n'eſt pas toujours *avarice*. Un avare, à proprement parler, eſt celui, qui, pervertiſſant l'uſage de l'argent, fait pour nous procurer les néceſſités de la vie, aime mieux ſe les refuſer, que d'altérer ou ne pas groſſir un tréſor qu'il laiſſe inutile.

En cherchez-vous un modèle: vous l'avez dans *Chryſolatre*. Parcourez toute ſa perſonne: il eſt de la tête aux piés tout couvert de haillons dégoûtans, mal adroitement rapetaſſés, mais rapetaſſés par ſes mains. Entrez dans ſon apartement, tout y répond au délabrement de ſa perſonne; ſon lit, ſes fauteuils, ſa tenture, ſont, par leur vétuſté, de curieux monumens des modes les plus ſurannées. Il a grand ſoin, ainſi que ſur ſes habits, d'y laiſſer une craſſe épaiſſe, qui les pénétre, & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'eſt, dit-il, faite que pour des diſſipateurs. Suivons

le

le des yeux : il va se mettre à table. C'est une régle chez lui qu'avant le *Benedicite*, les portes soient verrouillées. Après les filous, les parasites sont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs, il ne les craint pas, depuis long-tems il a sçû s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal joints, posés sur un pied chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair; au bout le pain noir & rassis; une aiguiere, & rien de plus.

Mais qui frappe à sa porte avant la fin de son repas? C'est son neveu, son héritier, qui, par estime pour son bien, lui fait assidument sa cour. „ Eh! mon „ neveu, lui crie-t-il, du plus loin „ qu'il l'apperçoit, n'est-il pas d'autre „ tems pour venir m'importuner que „ celui où je dîne? J'aime à manger „ seul : c'est mon humeur, & je n'en „ changerai pas pour vous.... Mais, „ quoi! qu'éxaminez-vous donc? Ve- „ nez-vous me voler? Il m'en coûte à „ vous le dire : mais enfin vos mains, „ vos regards m'inquiétent. Tenez, „ mon neveu, croyez-moi, épargnez- „ vous la peine de me visiter si sou- „ vent. Je suis sûr que vous me croyez

„ bien

„ bien riche, car c'eſt-là la folie des „ héritiers. Tenez-vous dit pour une „ bonne fois que je ne le ſuis point. „ Je ſuis ruiné, je n'ai plus rien, ce „ qui s'appelle rien".

Voyons avant de quitter Chryſolatre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai.

Le jour baiſſe, l'heure approche qu'il va faire hommage à ſon Dieu, compter ſon or, le careſſer, & le remettre au fond du coffre fort.... Il a fini ſon calcul. Que marmote-t-il à préſent? C'eſt juſtement le montant de ſa ſomme: „ Cent vingt-cinq mille écus, „ deux livres & quatre ſols.... On a „ bien de la peine; ajoûte-t-il, en „ refermant le coffre", à ſe faire un „ petit pécule honnête!"

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus ſont toujours inſuffiſans, gens que l'opulence appauvrit, qui plus ils s'enrichiſſent, plus ils tendent à leur ruine; leurs deſirs & leur dépenſe excédant toujours leur fortune, quelqu'immenſe qu'elle puiſſe être: j'aurai ailleurs occaſion d'en parler.

2. Il eſt des cœurs inſatiables d'autres

tres biens que des richeſſes : ce ſont les ambitieux. L'objet de leur paſſion eſt beaucoup plus fantaſtique : mais en revanche, ils le croient plus noble.

Il eſt deux ſortes d'*ambition*. La premiére inſpire à l'homme qu'elle poſſede l'envie de parvenir à un rang élevé, lui fait enviſager ce deſir, comme la paſſion des grands cœurs, & lui leve tous les ſcrupules qui pourroient traverſer ſa carriére. Tous moyens lui ſont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à ſurmonter que de la part de ſa conſcience, ſes ſuccès ſont aſſurés, il ſçaura bien la faire taire. La cauſe de ſes forfaits lui paroît ſi belle, qu'il eſt perſuadé qu'elle leur doit ſervir d'excuſe. Quiconque ſe laiſſe ébranler par l'horreur du crime & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'eſt point ſur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à l'Etat : mais, quels que ſoient ſes talens, il eſt rare que l'Etat prenne ſoin de ſa fortune. Il a tout le zèle qu'il faut pour ſervir dignement ſon Prince : mais il n'a pas la ſoupleſſe qu'il faudroit

droit pour ramper ſous ſes favoris, & c'eſt-là néanmoins le talent eſſentiel, ſans lequel on reſte en chemin.

C'eſt cette ſorte d'ambition qui forme des conquérans inhumains, qui les rend ennemis des Etats voiſins, qui leur fait violer le droit des Nations, & la ſainteté des traités; qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs ſujets.

C'eſt elle auſſi qui forme de lâches Magiſtrats, vendus aux paſſions des Grands, trop foibles pour leur donner des avis ſalutaires, aſſez injuſtes pour prononcer ſans diſcernement des arrêts dictés par le deſpotiſme, opreſſeurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'eſt elle encore qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verſe la ſoif des honneurs, qui profane ſouvent par d'indignes flateries, des bouches deſtinées à célébrer les grandeurs de Dieu, qui transforme en vils courtiſans les chefs de la Religion; qui les fait aſpirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai: on n'a

n'a guéres une ambition démeſurée ſans y joindre une extrême baſſeſſe. Curieux de grandeur, ſans ſçavoir ce qui eſt véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la maniére des ſerpens qui ne s'élancent qu'en preſſant la terre de leur ventre.

Orgaſte eſt bruſque & féroce, voluptueux, vain & méchant: il ne ſçait rien, mais il décide. Il ne connoît ni Juſtice ni Loix: mais ſon caprice lui en tient lieu. Il avale paiſiblement les affronts: mais il ſçait s'en dédommager, en outrageant les malheureux.

Un poſte vaquoit; poſte odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit que pour le malheur de ſes concitoyens: Orgaſte en eſt revêtu; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux: il eſt fier & hautain. Il y faut châtier: il eſt dur & infléxible. Il y faut juger militairement: quelle maniére de procéder peut être mieux aſſortie aux lubies d'un Juge quinteux?

Vous vous étonneriez ſans doute, ſi avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on

qu'on lui a confié, Orgaſte en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait, aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on éxige de lui? ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, ſans trouble, & ſans remords? Quel homme mérite donc mieux d'être conſervé dans ſon poſte, ou de n'en être dépoſſédé que pour être porté plus haut?

Il eſt de régle, que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompenſent mieux les miniſtres qui travaillent ſous leurs ordres, des mauvaiſes actions qu'ils leur font faire, que des bonnes. Et cet uſage paroît juſte & raiſonnable: l'honneur étant audeſſus de la vie, celui qui le foule aux pieds pour le ſervice d'un Grand, a plus fait pour ſon maître qu'un brave qui n'auroit que verſé ſon ſang pour le défendre. Celui-ci ne riſque que ſon corps: l'autre fait plus, il perd ſon ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt-il fait Chevalier? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt fois ſur le point de faire manquer

le coup: mais enfin il a ſçu la dompter & triompher de ſes répugnances. Eſt-il un prix aſſez grand pour un ſi grand ſacrifice? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompenſât de même pour avoir ſauvé la vie à un citoyen? Quel effort vous en a-t-il pas coûté? Vous en êtes aſſez payé par le plaiſir inexprimable de l'avoir fait. Vous ſouhaiteriez ſans doute retrouver tous les jours mille occaſions ſemblables. N'enviez donc pas le ſort de Polydamas : vous avez gagné bien plus que lui, & vous n'avez rien hazardé en comparaiſon de ce qu'il a perdu.

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés: elle ſe contente d'en affecter les maniéres & de les copier comme elle peut.

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit

roit peut-être en effet le moyen d'en imposer, s'il imitoit mieux ses modèles.

Chrises entiché de cette manie, est parvenu à se donner un regard méprisant, un abord glacé, un ton rogue, un sourris dédaigneux : il se fait présenter des Placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela.* Il a des Auteurs à sa table, des Prêtres & des Comédiens : il les met aux prises & les raille ; s'ils se déconcertent, il ricane. Dans ses discours, dans sa démarche, dans ses gestes & ses attitudes, il est fat autant qu'un marquis, mais il l'est avec moins d'aisance. Tous ses ridicules sont étudiés, on y voit l'art. De plus, il ne bat ni ses vassaux ni ses valets ; il paye exactement ses dettes, & compte avec son Intendant ; il a lui-même évalué son patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fond, qu'il compte un jour transmettre à ses enfans. Tant il est vrai que l'esprit de roture perce toujours par quelque coin! Un vrai Noble descendroit-il dans ces détails d'économie bourgeoise?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, ſa facilité lorſqu'une fois les ſentimens déſordonnés ſont réprimés. Diviſion de cet Article en quatre paragraphes.

Sçavoir régir ſa langue eſt une ſcience rare, mais néceſſaire & utile. On eſt déja bien ſçavant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorſqu'on a commencé par diſcipliner ſon ame, qu'on en a réglé les penſées, les deſirs & les ſentimens; car la langue n'eſt que ſon interpréte. Ce qui reſte à faire eſt peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'on a déja fait: mais tout n'eſt pas fait cependant: car il eſt telles penſées tels deſirs & tels ſentimens, qui, quoiqu'innocens tant qu'on les renferme en ſoi-même, ſeront indécens & blâmables, ſi la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris, ſans que ma conſcience en ſouffre, les galanteries de *Phœdime*: mais je ſuis coupable, ſi je viens à les publier.

Il m'eſt permis d'appercevoir, qu'*Atys*

*Ly*s eſt un fat ennuyeux : mais je ceſſe d'être innocent, ſi je décoche contre lui des railleries trop ſanglantes. *Polydore* m'a confié un ſecret volontairement, je ne lui ai pas arraché : l'honneur n'eſt point bleſſé par-là ; mais il le ſeroit ſi je trahiſſois Polydore.

Enfin je ſuis inſtruit, & je puis l'être ſans crime, du détail des privautés uſitées entre des époux, ou entre des amans qui vivent ſur le même pied ; je ſçai ma carte d'amour mieux encore que ma Mappemonde : ſi cependant j'en parlois en termes trop clairs, ſurtout devant le ſexe délicat ſur ces matiéres, j'offenſerois l'honnêteté, la pudeur & les bienſéances.

§. I.

De la Médisance.

Ce que c'eſt préciſément que médire. La médiſance devenue plus rare par l'uſage où l'on eſt de ne faire guéres dans les Cercles autre choſe que jouer. Le ton de la médiſance varie ſuivant le génie du médiſant.

Donner atteinte à la réputation de

quelqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commiſe, ou en découvrant ſes vices ſecrets, eſt une action de ſoi-même indifférente. Elle eſt permiſe & quelquefois même néceſſaire, s'il en réſulte un bien pour la perſonne qu'on accuſe, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere des déportemens d'un fils libertin: un Abbé ou Prieur clauſtral des déréglemens d'un Moine vagabond: l'Etat ou le Prince des projets téméraires d'un ſujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour un hypocrite dangereux: ſur-tout après qu'on a vainement eſſayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'eſt pas-là préciſément médire.

On entend communément par médiſance, une ſatire maligne lâchée contre un abſent, dans la ſeule vûe de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires, médiſances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impreſſion & plus forte & plus durable : auſſi chez tous les peuples policés en a-t-on fait un crime d'Etat qu'on y punit ſévérement.

On

On médit moins à préſent dans les Cercles qu'on ne faiſoit les ſiécles paſſés, parce qu'on y joue davantage: les cartes ont plus ſauvé de réputations, que n'eût pû faire une légion de Miſſionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médiſance. Mais enfin on ne joue pas toujours, & par conſéquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, ſe mêle de médire: mais chacun prend le tour le plus conforme à ſon caractére.

Le Miſantrope *Ergaſte* médit fort ingénuement. Nomme-t-on quelqu'un devant lui: il débite auſſi-tôt avec la plus ſcrupuleuſe éxactitude tout le mal qu'il en ſçait, & ſuprime avec autant de ſoin tout le bien qu'on en pourroit dire; ce n'eſt jamais que par le côté difforme qu'il ſaiſit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins ſur un ſujet. Sa riche imagination lui en préſente une foule dont la malice indulgente ne fait qu'eſquiſſer les portraits. En un quart-d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui

chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un leger badinage. L'admirable fille qu'Hermione, pour médire!

La pieuſe *Dorothée* eſt encore plus réſervée: elle ſçait que c'eſt un péché que de dire du mal de ſes fréres, du moins ſans néceſſité: auſſi rarement en dit-elle; au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t-elle à parler de quelqu'un, d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorſqu'elle eſt arrivée aux mauvaiſes, elle arrête tout court; c'eſt-là où l'on connoît la délicateſſe de ſa conſcience; on ſent bien qu'elle ſuprime des traits déſavantageux au tableau, mais on ne peut les ſuppléer que par conjecture.

Elle eſt tombée ſur la perſonne d'*Héléne*: „ C'eſt, dit-elle, une femme très-„ aimable, très-ſpirituelle, élevée dans „ les bons principes; mais.... elle en demeure là. Quelqu'un, moins circonſpect, auroit peut-être dit tout cruement: mais elle en a mal profité. Dorothée en reſte à ſon *Mais*. On la queſtionne, on la preſſe: elle eſt impénétrable. „ Non, dit-elle, ce n'eſt rien:

„ ne

„ ne vous ai-je pas dit qu'elle eſt ai-
„ mable & ſpirituelle ?"

§. II.

De la Raillerie.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante ; quelquefois innocente : quelles perſonnes elle doit reſpecter, & dans les cas où elle eſt permiſe ; quels caractéres elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La raillerie bleſſe moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médiſance ; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt pour l'ordinaire à portée de ſe défendre. Mais, ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante, parce qu'elle porte deux coups à la fois ; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour-propre : elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute preſque toujours au chagrin qu'on reſſent, d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foibleſſe, le dépit humiliant de n'avoir pas repouſſé à l'inſtant, le trait mocqueur par une ſaillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié abſent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'eſt pas toujours un outrage, ni par conſéquent un crime: il en eſt d'innocentes, qu'un bel Eſprit (*) du ſiécle dernier comparoit à des éclairs qui éblouïſſent ſans brûler.

Si l'eſprit & la prudence marchoient toujours de compagnie, tout railleur ſeroit circonſpect, car un railleur n'eſt jamais un ſtupide. Mais bien loin que l'eſprit, & ſur-tout cette ſorte d'eſprit qui forge des traits mordans, ſoit prudent & réſervé: plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guéres quand il ſe préſente, contre la demangeaiſon de briller, dût-on en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler: ce ſeroit trop affadir les converſations; ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel agréable, quand la doſe eſt modérée, mais âcre, quand on le prodigue. Raillez, ſi l'humeur vous y porte: mais raillez avec prudence.

Epar-

(*) *Mademoiſelle de Scuderi.*

Epargnez ceux que l'âge ou le caractére a placés au-deſſus de vous: c'eſt une impudence odieuſe que de railler un homme à cheveux blancs, un Pere, un Maître, un Magiſtrat.

Ménagez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, ſi vous n'avez ſur eux aucun droit de correction : votre ſupériorité leur imprimant un reſpect timide, vous les livre ſans défenſe. C'eſt attaquer avec trop d'avantage; c'eſt tirer des coups de feu ſur un homme nu & ſans armes; c'eſt terraſſer un enfant.

Mais s'ils vous ſont ſubordonnés, l'uſage de la raillerie ne vous eſt pas interdit: c'eſt un moyen ſouvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienſéances. On s'abſtient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les ſuites. La jeuneſſe téméraire s'étourdit ſouvent ſur ſes craintes: mais l'amour-propre, piqué par une ſanglante ironie, en reſſent toute l'amertume. On ſe corrige quand on ne peut pas ſe venger.

C'eſt ſur-tout entre les égaux que la raillerie eſt permiſe. C'eſt alors un jeu

d'eſprit innocent, un ingénieux combat, dont le ſort changeant & mobile amuſe agréablement, pourvû que les combattans ſoient à peu près de même force; car c'eſt une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un eſprit bien fait, qui ſçait entendre raillerie, ſe laſſe pourtant à la fin de plaiſanteries perpétuelles : il entre en défiance, il ſoupçonne qu'on le mépriſe, qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée, qui le trouble, lui ravit ſon enjouement : ce n'eſt plus qu'en eſquivant qu'il ſoutient encore la joûte, ſa défaite eſt aſſurée pour peu que vous le preſſiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'eſprit, ſur-tout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins paſſent pour l'être; ne relever que des fautes legéres, dont la conviction n'entraîne point avec ſoi le déshonneur & l'infamie, & ne faſſe pas

à

à l'amour-propre une plaie trop ſenſible.

Raillez *Memnon* ſur ſon air gauche & décontenancé lorſqu'il ſe prête à danſer un menuet : vous ne l'offenſerez point, il en rira comme vous ; c'eſt un ſage, qui par conſéquent ne ſe fait pas un point d'honneur de ſauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* ſur la durée de ſa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement perſuadée que le tems qu'elle a mis à rehauſſer l'éclat naturel de ſes charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* ſur ſon irréligion : vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur ſur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la couardiſe devant le poltron *Caſenove* ; laiſſez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même ſur des ſujets legers, ne raillez que modérément. C'eſt un procédé injuſte que de lancer pour de ſimples minucies, des ſarcaſmes inhumains. Les

rieurs ſeront pour vous: on prend plaiſir à vos malignités, mais on vous redoute en ſecret; vous excitez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

DE L'INDISCRÉTION.

Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſecret. Garder ſoi-même ſon ſecret. Inconvéniens d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais déceler le ſecret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſecret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt; & cet abus eſt d'autant plus criminel, qu'il eſt toujours irrémédiable. Si vous diſſipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne ſera-t-il pas impoſſible de les reſtituer un jour, mais comment faire rentrer dans les ténébres du myſtére, un ſecret une fois divulgué.

Qu'on

Qu'on ait promis de garder le ſilence, ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y eſt pas moins obligé, ſi la confidence eſt telle qu'elle l'éxige d'elle-même: l'écouter juſqu'au bout, c'eſt s'engager à ne la point révéler.

Recommander à ſon confident la diſcrétion, s'il eſt prudent & circonſpect, c'eſt une précaution de trop, il ſçauroit bien ſe taire ſans cela: la recommander à un ſot, c'eſt un ſoin auſſi ſuperflu: ſa promeſſe ne met pas votre ſecret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à ſe taire: & ſi, par hazard, il ſe taît, ce ſera faute de mémoire ou d'occaſion. Mais ſi malheureuſement il a promis d'être diſcret, l'occaſion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promeſſe lâchée, il la peſe & l'éxamine, ce qu'il n'avoit pas fait avant: il ſent qu'il s'eſt trop avancé, il voudroit bien retenir ſa parole. Quel peſant fardeau qu'un ſecret, pour un homme ſans jugement! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié: peut-on porter, ſans y ſonger, un poids auſſi accablant? Il croit que chacun s'aperçoit de l'embarras qu'il éprouve

ve au-dedans, qu'on pénétre au fond de ſon ame, & qu'on y lit votre ſecret: & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il ſe réſout à vous trahir; mais après avoir averti le nouveau confident de ſonger que ce qu'il lui découvre eſt de la derniére importance.

Croyez-moi, rien n'eſt plus ſûr que de garder ſoi-même ſon ſecret: mais ſi c'eſt une charge qui vous importune & vous peſe, eſt-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à ſon tour s'en débarraſſer auſſi?

Aphroſyne me tire à part d'un air myſtérieux & me chuchote à l'oreille. „ Vous connoiſſez bien, *me dit-elle*, „ ce Mylord qui fréquente ici: eh bien, „ demain il me fait Mylady; les Arti- „ cles ſont tous dreſſés: mais de la diſ- „ crétion, s'il vous plaît: ce ſeroit un „ homme à rompre tout net, s'il ſça- „ voit que j'euſſe parlé".

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'inſtruire de ce que je ſçai comme eux, Aphroſyne apprend elle-même que c'eſt la nouvelle du jour: & me voilà confondu,

fondu, bien à tort, avec un tas de causeurs déſœuvrés. J'aimerois preſque autant garder des effets volés, que d'être dépoſitaire du ſecret d'un babillard.

Cependant ſoyez ſur vos gardes; quoiqu'unique confident vous pourriez trouver ſur vos pas des curieux rufés, qui feignant de l'être auſſi, s'inſtruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faiſoient que ſoupçonner. C'eſt un ſtratagême commun, un piége preſque uſé, mais où cependant des dupes viennent encore ſe prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il ſeroit vrai que celui qui vous donne ſa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'eſt pas une raiſon qui vous diſpenſe du ſecret : vous le devez toujours garder inviolablement, ſans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a aſſociés. Que ſçavez-vous s'il n'eſt pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroiſſiez ne rien ſçavoir ?

„ Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé ". Qu'en prétendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autoriſe-t-elle la vôtre ? Encore un coup

coup vous êtes chargé d'un dépôt ; nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La perſonne de qui vous tenez le ſecret, eſt ſeule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, ſurvenue entre deux amis, n'eſt point un titre qui éteigne l'obligation du ſecret : on n'eſt pas quitte de ſes dettes en ſe brouillant avec ſon créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à ſon reſſentiment des armes qu'on auroit tirées du ſein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait ceſſé d'être unis par cette tendre affection, eſt-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne-foi ?

En vain allegueriez-vous que c'eſt préciſément par ſon indiſcrétion, que l'ingrat que vous déteſtez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance ! Quoi, pour punir un traître, vous conſentez à devenir auſſi perfide que lui !

On doit, pour ainſi dire, loger le ſecret d'autrui dans un recoin de ſa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut s'il eſt poſſible, ſe le cacher à ſoi-même, dans la crainte d'être tenté d'en tirer

tirer quelque avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui de qui on le tient, ou pour ſa propre utilité, ce ſeroit uſer d'un bien dont on n'eſt pas propriétaire; uſurpation, que le deſir de la vengeance déjà criminel par lui-même, n'eſt pas capable d'excuſer.

Vous connoiſſez *Aſponde:* il occupe un poſte éminent; peut-être ne doutez-vous pas qu'il n'y ſoit parvenu par ſes talens & ſa capacité. Non: c'eſt par une trahiſon. Son ami *Philoctete* briguoit ce poſte avant lui: ſes meſures étoient bien priſes; ſes concurrens étoient tous écartés; il alloit l'obtenir, lorſqu'il vint trouver Aſponde, pour lui faire part de ſa joie. Le lendemain Aſponde étoit en poſſeſſion du poſte. „ J'employerai ", dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuſe perfidie; „ j'employerai de tout mon cœur, pour „ vous rendre ſervice, les amis & le „ crédit que mon nouveau rang me „ donne; mais ne m'en veuillez point, „ cette place me convenoit, je l'ai priſe pour moi-même; n'en euſſiez-„ vous pas fait autant? Non, traître,

„ lui

„ lui dit Philoctete, ſi j'euſſe été ton „ confident."

Combien ſeroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits mêmes dont on s'eſt vû combler, pour trahir ſon bienfaiteur ! Il eſt des faveurs de nature à demeurer toujours ſecrettes : autant la reconnoiſſance oblige à publier les autres, autant doit-elle ſe taire plus ſcrupuleuſement ſur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en taît par ingratitude ; & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas eſt un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous ſçavoir le détail des ſiennes ? vous n'avez qu'à le mettre ſur ce chapitre, il n'en fait myſtére à perſonne. Je ne garantirois pas qu'il n'en éxagére le nombre : mais enfin, il ne fait qu'éxagérer tout au plus ; & le Public lui rend juſtice ſur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, ſuppoſées. Il a compté *Nerine* au nombre de ſes conquêtes : Nerine en porte un témoin, qui le juſtifiera dans quelques mois. Il s'eſt loué des complaiſances de *Clytie :* elles ont été ſi con-

connues, qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympaniſé *Aminte :* la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à préſent ſa foibleſſe, dont ſes larmes ſont la preuve. Il s'eſt vanté d'avoir ſéduit *Léonore:* les fureurs de l'époux, bien convaincu de ſon affront, n'ont que trop atteſté le triomphe de l'amant.

§. IV.

Des Discours libres.

La modeſtie dans les diſcours eſt ſur-tout néceſſaire d'un ſexe à l'autre. On peut parler de tout en faiſant choix d'expreſſions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle eſt l'école où l'on aprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entens point exclure des converſations, les matiéres galantes: je ne veux qu'indiquer le ton ſur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obſcénité, on prend ſes coudées un peu plus franches dans les aſſemblées qui ne ſont compoſées que de perſonnes d'un même ſexe. Et des gens qui ſe prétendent bien in-

informés, soutiennent que des Dames ne nous cédent en rien pour la naïveté du discours, lorsque libres du soin génant de se guinder par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer sur les matiéres dont la pudeur peut s'allarmer, il est deux langues tout-à-fait différentes. L'une est celle des Médecins, des Matrônes & des Rustres: ses expressions sont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choisis, des périphrases mystérieuses, des tournures énigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux sujets un fard qui les embellit ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant : elle les couvre d'un gase légére, qui sans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus supportable. C'est cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau sexe. Quoiqu'elle puisse sembler obscure, au fond elle ne l'est pas; on est convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aisée & l'oreille délicate: ce seroit leur faire injure que de s'exprimer devant elles, avec trop de clarté; leur imagination, *dit un Ecri-*

Ecrivain moderne, (*) aime à ſe promener à l'ombre.

Ce ſexe aimable eſt partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles, c'eſt-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui ſont réputées l'être : l'autre eſt la claſſe des femmes, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous génent moins : on peut parler de tout avec elles, il n'eſt queſtion que du choix des termes pour ne les point offenſer. Mais pour les autres, elles ſont ſuppoſées ignorer une infinité de choſes dont les femmes ſont inſtruites : or il ſeroit meſſéant que nous les entretinſſions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur ſied d'ignorer. On ne peut donc en leur préſence porter trop loin la réſerve dans le langage & les expreſſions.

La maxime d'un galant homme eſt de ne jamais hazarder aucun diſcours licencieux dont les Dames qui l'entendent puiſſent rougir & s'offenſer. Dans le

(*) *L'Editeur de Maret, Edit. de la Haye*, 1731.

le monde poli, un Cynique eſt un vrai monſtre.

Mais quelles ſont, me direz-vous, ces expreſſions trop libres dont la pudeur eſt bleſſée ? Quelles ſont celles qu'il y faut ſubſtituer ? Et quand après une étude pénible, je ſçaurai les diſcerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aſpaſie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Liſe* ?

Pour bien ſçavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle, & c'eſt chez ce même peuple qu'il faut auſſi la parler, ſi l'on veut ſe faire entendre. Or ce langage circonſpect, purgé d'expreſſions ſales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'eſt la bonne compagnie qui ſeule le ſçait parler : ce n'eſt que là qu'on peut l'apprendre & s'éxercer à le parler à ſon tour. Mais il me reſte à définir ce que j'entens par la *bonne compagnie.*

Retranchez d'abord les groſſiers & les impolis, les gens ſans mœurs, ſans délicateſſe & ſans goût : écartez auſſi les dévotes & les précieuſes, les pédans

dans & les petits-maîtres: ce qui vous reſtera pourra former la bonne compagnie. Ce ſera une ſociété de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienſéances ſeront toujours reſpectées. On y fera un fond commun d'enjouement, d'eſprit, de gaieté, où chacun des membres contribuera pour ſa part. La liberté y aura place, la licence en ſera exclue: on y admettra le plaiſir, mais ſans en bannir la ſageſſe.

ARTICLE III.

De la Circonspection dans les actions, ou des Bienséances.

De quelles actions il eſt ici queſtion. Ce qui rend cette circonſpection néceſſaire. En quoi conſiſte l'art des bienſéances.

Ce n'eſt pas ici la place de tracer à mon Lecteur un plan général de conduite: je n'ai pas deſſein de renfermer dans cet Article, un traité de morale complet. Je ſuppoſe ici, comme j'ai fait dans l'Article précédent, où je traitois de la circonſpection dans les paroles, que les diſpoſitions du cœur, les deſirs & les ſentimens ſont déja réglés & contenus dans de juſtes bornes:

or dans cette ſuppoſition, je n'ai plus à craindre ni des déſordres ni des crimes; il n'eſt plus queſtion que de proſcrire certaines actions meſſéantes, qui, ſans partir d'un fond vicieux, ne laiſſent pas d'être répréhenſibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant ſans reproche, nos démarches le ſeroient auſſi; car c'eſt ſur le cœur qu'il nous juge: mais les hommes, au contraire, ne nous voyant que par dehors, c'eſt par nos actions qu'ils jugent de nos ſentimens; c'eſt ſur le rapport de leurs ſens qu'ils nous peſent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt* & *par devoir* ne point donner lieu volontairement à des ſoupçons dont notre gloire ſoit bleſſée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant beſoin ſans ceſſe du ſecours de nos ſemblables, il nous importe de nous en faire eſtimer; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices ſur l'eſtime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis auſſi *par devoir*, parce que c'en eſt un en effet, que de contribuer à la perfection de nos ſemblables, par une conduite qui leur inſpire du goût pour la pratique du bien.

Il ne ſuffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre viſible: il faut qu'elle répande ſur toutes nos actions, un coloris ſi lumineux, qu'elles ne ſoient point équivoques ni ſuſceptibles d'interprétations ſiniſtres.

Euſèbe craint Dieu, l'honore & le ſert: cependant il paſſe pour impie. Eh pourquoi? C'eſt qu'il fronde imprudemment le culte que l'uſage a établi chez ſes concitoyens. Il n'encenſe point le Dieu de ſon pays: on en conclut qu'il eſt Athée.

Evergette eſt compatiſſant, libéral & officieux: mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard impoſant. Les malheureux, que leur miſére rend timides, n'oſent franchir ces dehors effrayans: ſi quelqu'infortuné l'eût oſé faire, il ne s'en fût pas retourné ſans remporter des conſolations & des ſoulagemens réels. Mais Evergette cache ſon humeur bienfaiſante ſous un accueil rebutant; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde eſt vertueuſe, attachée à ſon époux & fidèle à ſes devoirs: mais ſa parure eſt recherchée, ſa converſa-

tion eſt libre, & ſes cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de ſon ame, pour s'aſſurer de ſes mœurs : ſon procès eſt tout fait, elle eſt réputée coquette.

Le grand art des bienſéances conſiſte dans deux points. 1°. Ne rien faire qui ne porte avec ſoi un caractére diſtinct de droiture & de vertu. 2°. Ne faire même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la maniére & avec les réſerves qu'elles preſcrit.

Le premier de ces deux points eſt la ſource des bons éxemples, l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

DES BONS EXEMPLES.

Néceſſité des bons éxemples ; leur utilité, leur efficacité plus grande encore dans la perſonne des Grands, que dans celle des particuliers.

La maniére d'aimer nos ſemblables eſt de leur ſouhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il eſt en notre pouvoir de le faire. Rien n'y

n'y étant plus propre que la vertu; le premier & le plus important devoir de la ſociété eſt donc de la montrer dans tout ſon éclat, à ceux qui nous environnent, pour leur inſpirer l'amour. Or l'éxemple eſt le moyen le plus efficace pour opérer cet effet; & c'eſt ſouvent le ſeul qu'on ait en main. Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Loix, tous n'en ont pas le talent, le loiſir ou l'autorité; & ce ne ſont-là d'ailleurs que des tableaux ſans vie qui remuent rarement le cœur, & ne préſentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées: la plume & la parole même, ainſi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la ſuperficie des ſujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique, & ne ſçauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'éxemple eſt un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impreſſion qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des éxemples de vertu, puiſqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la sagesse divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la sainteté des mœurs, à rendu praticable à tous les hommes, précisément celui dont l'effet est le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres: mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux : mais tous n'ont pas une sphére également étendue. Il en est de même des modèles de vertu. Chacun d'eux dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'approche : mais un Monarque ou un Prince, s'il est vertueux, répand ses influences salutaires beaucoup plus loin, qu'un citoyen isolé, qui vit dans un état obscur. Ce n'est pas que l'homme vertueux, placé sur le trône, soit un astre par lui-même plus lumineux que l'homme privé : mais c'est que ses rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNETETE' PUBLIQUE.

Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine, pourquoi la nature a in-

inſpiré ce ſentiment. Différence entre la pudeur & la chaſteté. Actions qui bleſſent l'honnêteté publique.

Offenſer l'honnêteté publique, c'eſt manquer à des bienſéances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe ;* & en cette qualité vous avez des droits ſur elle, qu'elle ne vous conteſte pas : mais le Temple où on vous les a accordés, n'eſt pas le lieu où on vous permet d'en jouir, & les témoins de votre engagement ſolemnel, ne doivent pas l'être de vos tendres embraſſemens.

Thisbé ſouhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce deſir n'eſt point un crime : mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle ſoupire en ſecret après l'inſtant heureux qui doit l'unir à ſon amant : qu'alors elle ſe prête ſans ſcrupule à ſes innocentes careſſes, à la bonne-heure, ſon devoir n'en ſouffrira pas ; mais qu'elle n'aille point au-devant par un empreſſement trop laſcif.

La réſerve & ſa modeſtie ſont, dans le beau ſexe, des perfections très-réel-

les: & la pudeur n'eſt aſſurément point un ſentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature, elle a apporté un ſoin ſingulier à ſa conſervation ; & pour en perpétuer l'eſpéce, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaiſirs ſi vifs & ſi délicats, qu'ils tentent même & ſéduiſent, comme les autres, ces Philoſophes altiers, qui ſe prétendent d'ailleurs fort ſupérieurs aux impreſſions des ſens. Or la pudeur qu'elle inſpire au beau ſexe, eſt un de ces charmes attrayans, qui répand ſur la jouiſſance une nouvelle doſe de volupté, en y ajoutant du myſtére.

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majeſté du Créateur, & qu'on ne ſe perſuade pas qu'il ſe ſoit dégradé en pourvoyant à nos plaiſirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards ſur toute la face de l'univers ; deſcendez au fond des fleuves & des mers ; pénétrez juſqu'aux entrailles de la terre : parmi les ouvrages du Tout-puiſſant, vous n'en rencontrerez pas une milliéme partie eſſentiellement néceſſaire à nos beſoins ; tout le reſte eſt fait pour nos plaiſirs.

Ne

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chaſteté. La pudeur eſt, ſi l'on veut, une ſorte de vertu, mais qui, j'oſe le dire, n'eſt pourtant que de bienſéance, & fondée uniquement ſur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il eſt des cas, où elle peut licitement rabattre de ſa rigueur, au lieu que la chaſteté ne ſouffre point de diſpenſe: or c'eſt-là le caractére de la véritable vertu. La ſincérité, par éxemple, en eſt une: elle eſt toujours indiſpenſable.

La pudeur & la chaſteté ſont deux choſes ſi différentes, que telle femme ne laiſſeroit pas voir ſon bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultére. Telles ſont ſinguliérement les Dames Orientales qui pour la plûpart n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obſcurité, la nuit, & la ſolitude, diſpenſent de la pudeur, & ne diſpenſent pas de la chaſteté.

Mettez en général au nombre des actions ſur leſquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'inſtinct naturel nous fait déro-

ber au grand jour. Je n'en détaillerai aucune ; ce ſeroit bleſſer moi-même cette honnêteté publique, dont je traite: qui ne doit pas moins être reſpectée dans les écrits que dans les actions.

CHAPITRE II.

DE LA FORCE.

De quelle ſorte de force il eſt ici queſtion: Quand & à quoi elle eſt néceſſaire. Diviſion de ce Chapitre.

ON s'attend bien ſans doute qu'il ne ſera pas ici queſtion de la force du corps. Cette qualité n'influant pas ſur les mœurs, eſt étrangére à mon ſujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus: or il n'y a pas plus de vertu à être auſſi fort que *Samſon*, qu'à être auſſi grand que *Goliath*. La force dont j'entens parler, eſt cette nobleſſe de ſentimens qui éléve l'ame au-deſſus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en eſt beſoin, le danger, la douleur & l'adverſité. Je dis, *quand il en eſt beſoin:* car

car s'y jetter tête baiſſée & ſans néceſſité, c'eſt plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand eſt-il beſoin de ſe réſoudre à ſouffrir ? C'eſt ſans doute lorſque le mal eſt inévitable ou lorſqu'il en réſulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne ſçauroit empêcher, c'eſt *patience* : s'expoſer volontairement à ſouffrir pour le bien qui en reviendra, c'eſt *courage*.

ARTICLE I.

DE LA PATIENCE.

Maux de quatre ſortes, auxquels la patience eſt néceſſaire : pour quelle raiſon elle l'eſt.

On peut réduire à quatre claſſes, les peines dont notre vie eſt traverſée : 1. Les *maux naturels*, c'eſt-à-dire, ceux auſquels notre qualité d'hommes & d'animaux périſſables nous aſſujettit 2. Ceux dont une conduite vertueuſe & ſage nous auroit garantis, mais qui ſont des ſuites inſéparables de l'imprudence ou du vice : on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par leſquels la conſtance de l'homme de

bien eſt éxercée : telles ſont les *perſécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons ſans ceſſe à eſſuyer, par la diverſité de ſentimens, de mœurs & de caractéres des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience eſt non-ſeulement néceſſaire, mais utile. Elle eſt *néceſſaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens, c'eſt outrager la Providence. Elle eſt *utile*, parce qu'elle rend les ſouffrances plus legéres, moins dangereuſes & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même : vous le verrez avec effroi ſe frapper, ſe meurtrir & s'enſanglanter. L'Epilepſie étoit déjà un mal ; mais il a bien empiré ſon état par les plaies qu'il s'eſt faites. Il eût pu guérir de ſa maladie, ou du moins vivre en l'endurant : il va périr de ſes bleſſures.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'eſt que ces maux naturels ; s'ils ſont en grand nombre, quels ſont les plus

plus ſenſibles. Motifs de patience dans ces maux : ſoumiſſion à la volonté de Dieu, qui en nous créant, nous y a aſſujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels ſont ceux que le Créateur a inſéparablement attachés à la condition humaine ; or ces maux ne ſont pas en ſi grand nombre qu'on penſe. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des perſonnes qui nous ſont chéres, les infirmités de la vieilleſſe, & la mort : voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou ſont des maux chimériques, ou ſont les fruits amers des déſordres du genre-humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles ſont auſſi pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guéres leur origine qu'à ſon imprudence, à ſa molleſſe ou à ſon intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de ſérieux que la mort des perſonnes qui nous ſont chéres, & la nôtre. Ce ſont-là les deux ſeuls cas qui éxigent quelque fermeté d'ame. Pour

tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels sont les maux de l'enfance: mais quels qu'ils soient, ils n'appartiennent point à mon sujet, parce qu'il n'est point d'argumens sur la patience, qui soient à la portée de cet âge. D'ailleurs, qu'un enfant au berceau soit patient ou ne le soit point, ce sont choses, je crois, fort indifférentes pour les mœurs; on n'en éxige pas de quiconque n'a encore que de l'instinct. Saint Augustin n'est pas le seul qui ait battu sa nourrice: mais il est peut-être le seul qui se soit reproché sérieusement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit assurément la conscience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne sçais pas jusqu'à quel point elles sont aigues: mais je me persuade qu'elles sont supportables, par l'intrépidité des veuves qui se remarient, & par l'éxemple des bêtes qui les souffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trou-

trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à meſure que leurs infirmités s'accroiſſent ou ſe multiplient, leur ſentiment s'affoiblit auſſi ; & que le plaiſir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eſt de mourir : un jeune homme s'y réſout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un pere, une épouſe tendrement chérie, voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus ſenſible de nous-mêmes : c'eſt alors qu'ils faut rappeler toutes les forces de ſon ame pour en ſoutenir la rigueur.

Telle plaie, faite ſur un corps ſain, eût été guériſſable, qui ne le ſera pas, s'il eſt malade ou cacochime. Il en eſt de même des bleſſures de l'ame : quelque bien conſtituée qu'elle ſoit, elle en reſſent une douleur aigue ; mais la bonté de ſon tempérament, c'eſt-à-dire, ſa vertu, (car c'eſt-là la ſanté de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abattement, & renferme enfin la bleſſure, dont il ne reſtera tout au plus qu'une legére cicatrice.

Dans

Dans les grandes douleurs, ſoit de l'ame, ſoit du corps, il eſt deux écueils à éviter, l'impiété & la foibleſſe. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouſe aimable, accomplie de tous points, qui réuniſſoit dans ſa perſonne, les ſept qualités que le grand Henri (*) bon connoiſſeur aſſurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, ſage, douce, ſpirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Eſt-ce une raiſon pour attaquer le Ciel, pour accuſer le deſtin de cruauté, c'eſt-à-dire, la Providence d'injuſtice? Eſt-ce une raiſon pour vouloir ceſſer de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs; pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laiſſer aller à un engourdiſſement ſtupide?

Votre impatience eſt un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémiſſez; & ce qui eſt pis encore, c'eſt une révolte injuſte & criminelle con-

(*) *Mem. de Sully, Liv. ix. Ed. Lond.* 1747.

contre l'autorité ſuprême du Monarque univerſel.

Votre épouſe étoit née mortelle, vous l'aviez priſe ſur ce pied-là ; ſa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévue, eſt arrivée : qu'y a-t-il dans tout cela qui puiſſe juſtifier vos plaintes ? Dieu vous l'avoit prêtée ſeulement pour un tems, ſans vous en déſigner le terme ; ce terme eſt expiré : quelle injuſtice vous fait-il en vous la retirant ? Vous ne vous attendiez pas à la perdre ſi tôt. Et, pourquoi ? puiſqu'il ne vous avoit pas aſſuré que vous la poſſéderiez longtems. Eſt-ce à lui qu'il faut s'en prendre, ſi vous vous êtes flatté ſans fondement ? On s'accoutume trop à jouir, & l'on ſe fait de ſa poſſeſſion actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins auſſi probable que votre épouſe mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous ſurvécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait paſſé la premiére ! Si la mort fût venue vous enlever avant elle, eſt-il bien ſûr que vous n'euſſiez pas encore trouvé des prétexes pour vous plaindre ? Ne vous feriez-vous pas fait une peine de celle que vous

ſup-

ſuppoſez que votre mort lui eût cauſée ? Il a pourtant fallu néceſſairement, ou que l'époux mourût avant l'épouſe ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien euſſiez-vous deſiré mourir tous deux au même inſtant? Mais en le deſirant acquériez-vous le droit de l'éxiger ?

J'opére enfin quelqu'effet ſur votre ame: vous voilà réſolu à ne plus inſulter Dieu par des murmures impies. Mais ce n'eſt point encore aſſez: vous avez fait un pas du côté de la vertu; rapprochez-vous auſſi de la raiſon. Vous reſpectez la main qui vous afflige: mais vous ſuccombez encore ſous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous groſſiſſent les objets, ou vous les font voir du moins ſous des formes qu'ils n'ont pas. Vous penſez être le plus malheureux des hommes; il n'eſt point de ſituation que vous ne croyez préférable à la vôtre: cependant la perte que vous avez faite, ne vous met pas dans un état de ſouffrance, ce n'eſt qu'une privation de plaiſir. Je ne ſçai s'il ne ſeroit pas moins dur d'être

d'être séparé par la mort, d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soutenu, au lieu que les regrets, quelque violens qu'ils soient, vont toujours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion: on se persuade qu'on sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment, si l'on osoit présager qu'un jour on se consolera: on se croit en proie pour toujours à un désespoir accablant; & pour aigrir sa douleur, on accumule en quelque sorte l'avenir avec le présent. Avant de posséder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que sa perte vous fait sentir? Hé bien, rapportez-vous-en au tems, son effet est infaillible: vous vous retrouverez précisément dans l'état où vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais possédé, sont presque une même chose. Vos regrets se transformeront en un souvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offense; mais

dans

dans dix ans elle vous paroîtra plus vraiſemblable & moins injurieuſe.

Mais voici un autre ſpectacle qui attire ma pitié. Ce n'eſt plus un époux en larmes ſur la tombe de ſon épouſe : c'eſt le vieux *Zozime* mourant. Son viſage have & tiré, ſon teint livide, ſes yeux ternes, aſſurent déja l'eſpoir de ſes avides héritiers. Son médecin l'abandonne : que faire ſur un corps uſé dont tous les reſſorts ſe détraquent ? Un Prêtre eſt à ſon chevet qui tâche au moins de ſauver l'ame „ Eh, quoi ! „ *dit triſtement Zozime*, n'en puis-je „ donc pas réchapper ? *Polychrone* a „ cinq ans plus que moi : il vient de „ ſe retirer d'une maladie toute ſem- „ blable. Non, je n'en mourrai point, je „ me ſens bien, j'ai le cœur encore bon.

On lui inſinue cependant qu'il eſt plus près de ſa fin qu'il ne penſe : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On inſiſte ; le mal augmente : enfin il commence à ſon tour à n'être plus ſi raſſuré, ſa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & ſe deſeſpére : il appelle à ſon ſecours ſon crucifix, ſon patron & ſon ange gardien. Tout eſt ſourd à

ſa

ſa voix. Que faire en cette extrémité? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut, contr'elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir conſenti.

Eh, quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait ſur la terre depuis près d'un ſiécle que vous l'habitez? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir: & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie? Que gagneriez-vous à reculer? Quelques années de ſouffrances & des regrets, peut-être encore plus vifs à l'expiration du répit. La mort eſt une dette qu'il faut payer: vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal, rendez graces à Dieu, de ce que la rupture d'un fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'eſt le cheveu le plus délié, ſuffiſant pour mettre au tombeau, vous n'avez pas laiſſé de vivre juſqu'à ce jour.

Un Chrétien zèlé donneroit plutôt ſa tête, que de ſe laiſſer circoncire, un bon Juif ſe feroit brûler à Rome, plutôt que de ſe laiſſer batiſer: c'eſt que le Chrétien & le Juif ſont per-

perſuadés chacun, que leur conſcience éxige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins eſt dans l'erreur ; & ni l'un ni l'autre aſſurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous que Dieu frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de ſa volonté : c'eſt une vérité démontrée, qu'il veut que vous ſoyez malade, puiſque vous l'êtes, & qu'il eſt Tout-puiſſant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet ;* & vous faites pis, en murmurant de la fiévre qui vous dévore.

Que ſeroit-ce donc ſi vous n'eſpériez rien après la mort ? vous comptez être heureux dans l'autre vie, & vous gémiſſez du coup qui vous y méne !

„ Auſſi n'eſt-ce pas tant, dites-vous, „ la perte de ma vie, qui m'alarme, „ que mon incertitude ſur l'état qui la „ doit ſuivre. Qui ſçait s'il eſt digne „ d'amour ou de haine ? On dit des „ choſes ſi effrayantes de l'autre mon- „ de, qu'il y a de quoi trembler pour „ les plus hardis ".

Eh ! repoſez-vous de votre ſort ſur Dieu. On vous l'a préſenté peut-être com-

comme un maître dur & injuſte, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point ſemé. On ne le peint en effet que trop ſouvent ſous ces couleurs odieuſes. En croirez-vous ces portraits blaſphématoires, que des cerveaux noirs & mélancoliques ont pris plaiſir à tracer plutôt que les témoignages aſſidus qu'il vous donne de ſa bonté. Dieu eſt un Pere tendre, bon à tous ſes enfans; prodigue de ſes faveurs pour ceux qui lui ſont ſoumis; indulgent & fléxible pour ceux qui l'ont offenſé.

§. II.

Des Chatimens.

Ce ſont des ſuites infaillibles de nos déſordres ; chaque vice traîne le ſien avec lui ; ce ne ſont point des vengeances, mais des corrections.

Il eſt d'autres maux, naturels auſſi en quelque ſorte, parce qu'en conſéquence d'un ordre conſtant de la nature, ils ſont les ſuites infaillibles du déréglement des mœurs: tels ſont l'ignominie qu'attire une baſſeſſe; la perte des forces & de la ſanté, que produit l'intempérance.

Oeno-

Oenophile à quarante ans eſt déjà un vieillard caduc: ſon corps chancelle, ſes mains tremblent, ſa tête branle, il balbutie; un feu caché dans ſes entrailles, le dévore & le deſſèche. Mais ce feu, c'eſt lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri, par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque eſt tourmenté par des accès cruels de goutte, dont il eſt redevable aux talens de ſon cuiſinier, à la ſomptuoſité de ſa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triſte état vois-je *Aſote!* Un cabinet étroit & nu forme tout ſon logement, dont nu grabat délabré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y reſter couché, bien avant dans la journée. Le ſoir venu, une lampe aſſortie au lieu, une vraie lampe ſépulcrale, en augmente plutôt l'horreur qu'elle n'y répand la clarté. C'eſt à la foible lueur de ce funébre luminaire, qu'il mange un peu de pain groſſier, à quoi ſe réduit ſon repas; encore n'eſt-il point aſſuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que

Que ſont donc devenus ſes grands biens, ſes revenus immenſes, qui paroiſſoient ſuffiſans pour l'entretien d'une Province entiére? Ce que devient l'eau dans un crible; la cire, dans une fournaiſe. Sa table, ſon jeu, ſes maîtreſſes, ſes emprunts & ſon Intendant, voilà les gouffres ſans fond où s'eſt perdue ſon opulence.

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reſte-t-il pas un, qui dans ſon infortune lui tende une main ſecourable?

S'il lui en reſte? En a-t-il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoiqu'on en diſe, l'adverſité n'écarte point les amis; elle diſſipe ſeulement ceux qui feignoient de l'être, & ſi elle eſt bonne à quelque choſe, comme il n'en faut pas douter, c'eſt aſſurément là un de ſes premiers avantages; car c'eſt gagner que de perdre de faux amis. Si Aſote eſt à plaindre, c'eſt ſeulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde eſt flétri pour ſes vols, *Aphiſtas* pour ſes trahiſons, *Phriné* pour ſon impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui ſe fait craindre, tremble

à chaque instant pour lui-même. Un pere qui, dans sa maison, laisse régner la licence, verra bien-tôt ses enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs désordres feront rejaillir sur lui. L'humeur coquette de la mere passera dans le sang de ses filles, & leurs honteuses aventures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au public l'horreur de ses vices secrets: c'est assez qu'il les connoisse lui-même, pour en porter le châtiment, ses remords feront ses bourreaux. Ou si la justice divine laisse quelques coupables jouir, tant qu'ils sont sur la terre, d'une trompeuse impunité, c'est parce que la mort ne peut pas les lui soustraire; tôt ou tard elle aura ses droits.

Dieu, sans doute, châtie en pere, & ses châtimens ne sont vraisemblablement que des moyens de nous améliorer: j'ose le dire de ceux mêmes d'après cette vie, s'ils ne sont point éternels; or la raison, loin de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses Créatures, mêmes coupables, pour

pour le plaiſir barbare de les voir ſouffrir. S'il les punit, c'eſt pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à ſa ſuite : mais j'ai peine à concevoir qu'un Dieu, juſte & bon, puiſſe punir par eſprit de vengeance, & bien moins encore qu'il ſe venge éternellement. La vengeance ne ſeroit pas interdite à l'homme, ſi Dieu ſe la permettoit, puiſque l'homme eſt ſon image.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne ſont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu : & c'en eſt aſſez pour le ſujet que je traite.

Si appeſani par un ſommeil létargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeler à la vie, que de réveiller vos ſens engourdis, par la piquure d'une lancette, pourriez-vous juſtement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué ? C'eſt-là préciſément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui ſuivent nos crimes, ne ſont rien auprès

de celles qu'elles ſont capables de guérir. Mais pour qu'elles puiſſent opérer leur effet, ce n'eſt pas aſſez que Dieu puniſſe en pere : il faut auſſi que nous recevions ſes utiles corrections, en enfans ſoumis & dociles.

§. III.

DES PERSÉCUTIONS.

Les amateurs de la vertu ſujets à l'infortune, perſécutés ſous de faux prétextes; avec quelle confiance ils doivent ſupporter ces perſécutions; avec quelle indifférence ils doivent voir la proſpérité des méchans.

Les amis de la vertu ne ſont point des rivaux ombrageux, qui cherchent à ſe détruire : rien au contraire ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'eſt de la part de ſes ennemis ſeuls qu'on a des traverſes à craindre : mais auſſi elles ſont inévitables; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on ſe forme communément du bonheur, la vertu, loin d'être toujours heureuſe, ne l'eſt preſque jamais. Les richeſſes, les honneurs

&

& les emplois distingués, sont rarement son partage. C'est une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & sans dot. Quelques amans de tems à autre, prennent du goût pour elle, mais la plûpart d'entr'eux la trouvant si dénuée des avantages de la fortune, se refroidissent bien-tôt. Un autre obstacle encore ralentit leur passion : les avenues du palais qu'elle habite sont bordés de ronces & d'épines, & gardées par des génies malfaisans, qui en écartent ceux qui l'approchent ; les uns, par les menaces, d'autres, par des promesses ; ceux-ci, à force ouverte, ceux-là, par des piéges adroits.

Mais il est une circonstance, qui doit flater ses amateurs, & les rendre persévérans : c'est qu'ils sont sûrs de leur conquête, si leur amour est sincére. L'aimer, c'est déja la posséder, elle n'échappe qu'à ceux qui la trahissent par inconstance ou par foiblesse : or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidèle que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer : la tranquillité, l'aisance, le faste, l'amitié

des Grands. Or, préférer à la vertu, ou ſimplement lui comparer aucuns des avantages dont on peut jouir ici-bas, fuſſent des mitres ou des tiares, des ſceptres, & des couronnes : non-ſeulement, c'eſt ne la pas aimer, c'eſt même ne la pas connoître. Au niveau de la vertu, placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallèle; leur donner la préférence, quelle profanation!

Les vicieux, qui par leur nombre ſont dans le monde le parti dominant, n'ont point proſcrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais ſous ſes véritables noms : pour avoir droit de la perſécuter, ils lui en ſubſtituent d'odieux, affectent de la méconnoître, & canoniſent les vices décorés de ſes livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne-foi; lâcheté, le pardon des injures; gravité pédanteſque, la ſage circonſpection; le mépris de l'or, folie; la généroſité, foibleſſe. L'ambition au contraire eſt transformée dans leur bouche, en noble émulation; la ruſe & les tromperies, ſont de l'induſtrie, de l'adreſſe : la bigotte hypocriſie prend le nom de piété; la du-

duplicité, celui de fine politique; la feinte, les détours & la diſſimulation, ſont des chef-d'œuvres de prudence; l'emportement n'eſt que vivacité; l'orgueil, grandeur de ſentimens; l'ardeur de ſe venger, un point d'honneur indiſpenſable; & la férocité, bravoure. Leurs éloges ſont des outrages: efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs ſont empoiſonnées: gardez-vous de les mériter: on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorſqu'on médite une entrepriſe dont on pourroit s'abſtenir, il eſt permis & même néceſſaire d'en combiner tous les inconvéniens: mais il n'en faut connoître aucun, lorſqu'il s'agit de remplir ſon devoir. Un ſoldat eſt commandé pour monter à l'aſſaut: ce n'eſt point-là le cas d'éxaminer les riſques qu'il courra; qu'il marche ſans délibérer, dût-il y trouver la mort: l'ordre s'étend juſques-là. Marchons de même ſous l'étendart de la vertu ſans enviſager le péril; quel qu'il ſoit, ſi c'eſt un mal, c'en eſt un néceſſaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par un infidélité. Se laſſer de ſouffrir pour la vertu, c'eſt approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies : eh bien ! réjouiſſez-vous, de ce qu'on ne peut vous décrier que par de fauſſes imputations.

On vous traduit devant les tribunaux, on vous condamne injuſtement ; la paſſion a guidé vos accuſateurs & vos Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fuſſiez coupable ? le plus grand de tous les malheurs pour l'homme vertueux, ſeroit-il donc pour vous une conſolation ? Et ſeroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remords ?

L'opulence d'un méchant, les poſtes où on l'éleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalouſie, vous moleſtent & vous chagrinent. Quoi ! dites-vous, c'eſt donc pour de pareils hommes que ſont réſervés les richeſſes, les emplois & les dignités ! Ceſſez votre injuſte murmure : ſi ces biens que vous regrettez en étoient de véritables, les méchans qui en jouiſſent en ſeroient dépouillés, vous les poſſéderiez. Que diriez-vous d'un grand homme, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir

avoir ſauvé la patrie, ſe plaindroit qu'on paye mal ſes ſervices, parce qu'en ſa préſence, on diſtribueroit à des enfans quelques ſucreries, dont on ne lui feroit point part. Votre plainte n'eſt pas mieux fondée. Dieu n'a-t-il donc pour vous récompenſer que des richeſſes périſſables, & des honneurs vains & fragiles?

§. IV.

Des Contradictions.

Plier ſon humeur & ſupporter celle des autres. Diverſité d'humeurs, même parmi les gens de bien: ſujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter avec patience les génies mêmes les plus défectueux.

Autant la nature a répandu de variété ſur les viſages, autant elle en a ſemé dans les goûts & les caractéres: & comme il ſeroit déraiſonnable d'éxiger, dans tous les viſages, la reſſemblance du ſien, il ne l'eſt pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes ſe plie au gré de la nôtre.

Chacun penſe & agit ſelon le ſiécle & le climat où il vit, ſelon ſon

âge, ſon ſexe, ſon inſtinct particulier, & l'éducation qu'il a eue; & ne ſonge guéres à éxaminer s'il penſe ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes ſur la terre, qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à ſe rendre meilleurs. On ſe pardonne tout, & l'on ne paſſe rien aux autres: on voudroit réformer le genre-humain; & l'on s'excepte tout ſeul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur ſouple, & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Roſine avoue qu'elle eſt vive, & le public moins ménagé dans ſes expreſſions, appelle ſa vivacité, rage, fureur, frénéſie. Jamais il ne lui eſt venu à l'eſprit, que l'univers entier n'eſt pas fait pour lui complaire: ce qu'elle ſouhaite, elle ſe le croit dû, & prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie, voilà Roſine excédée: „ La ſotte en„ geance qu'un enfant! vîte, vîte, „ qu'on me l'emporte. " Un valet caſſe un verre: „ Le mal-adroit, le ba„ lourd!

„ lourd ! retirez-vous, voilà vos ga-
„ ges. " Le hazard fait qu'elle ſe trou-
ve ſeule, & la ſolitude l'ennuie : auſſi-
tôt ſes amis abſens ſont durement apoſ-
trophés : „ Où donc eſt l'ingrate *Do-*
„ *ris?* Qu'eſt devenue la nonchalante
„ *Agathe?* Où s'amuſe le traître *Eu-*
„ *phorbe?* Que fait le perfide *Silvan-*
„ *dre?* Quels froids amis ! Dans quel
„ abandon ils me laiſſent, je ne les veux
„ plus jamais voir ". Capricieuſe,
changeante, ne voulant jamais aujour-
d'hui ce qu'elle vouloit hier ; tout ce
qu'elle veut conſtamment, c'eſt ſeule-
ment qu'on la devine. On s'y eſſaye,
mais en vain : preſque jamais on ne
rencontre juſte ; encore moins arrive-
t-il, lorſqu'on fait ce qu'elle deſire,
qu'on s'en acquite à ſon gré. On s'eſt
toujours mépris en quelque choſe ; on
à été ou trop prompt ou trop lent ; on
l'a fait de mauvaiſe grace. Qu'on la
careſſe, on eſt trop libre ; qu'on la reſ-
pecte, on la dédaigne : qu'on la voye
rarement, elle s'en plaint avec aigreur :
qu'on la viſite aſſiduement, on la fati-
gue, on l'importune : & lorſqu'on l'a
mécontentée, on en eſt inſtruit ſans
délai ; un torrent d'invectives, de re-
proches & de cris aigus annoncent à

l'inſtant ſon dépit. Laiſſez-la exhaler ſa rage : vouloir la calmer, c'eſt l'aigrir. Dans les momens où elle eſt de ſang froid, vous riſquerez un peu moins à lui faire des remontrances : mais vous n'y gagnerez pas plus. „ Au fond, „ avois-je tort, *vous dira-t-elle*? Que „ ne s'y prend-t-on mieux ? J'avoue „ que je ſuis un peu prompte : mais „ ce n'eſt pas-là un grand mal ; il faut „ me prendre comme je ſuis.

Quand tous les hommes ſeroient également attachés à la vertu, ils ne laiſſeroient pas de différer en bien des points Le fond des principes de morale & des ſentimens ſeroit le même dans tous : mais ils ne ſe copieroient pas pour cela dans les choſes indifférentes aux bonnes mœurs ; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné ſa loi pour régle de conduite, & non pas nos ſemblables pour modèles. On peut fort bien être auſſi vertueux qu'un autre, ſans lui reſſembler de caractére. Suppoſons donc une ſociété compoſée de tous gens de bien, on y rencontrera encore de quoi éxercer ſa patience. L'eſprit fin & pénétrant ne ſupportera qu'avec peine des génies lourds & peſans :

ſans : un plaiſant, un facétieux ne ſympatiſera pas avec un mélancolique. Que l'un ſoit poſé, l'autre vif; l'un grand parleur, l'autre ſilentieux : que de ſujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais dans ma ſuppoſition tous ſont des hommes vertueux, qui tous par conſéquent méritent quelques égards. Cherchez premiérement cette qualité eſſentielle, dans ceux avec qui vous vous liez : elle eſt aſſez précieuſe, aſſez rare, aſſez excellente, pour effacer ou couvrir quelques legers défauts. Paſſez tout à un homme en qui vous connoiſſez des mœurs & de la probité : vous le devez ménager avec ſoin ; vous perdriez un tréſor, ſi jamais il vous échappoit. Rien ne reſſemble plus à Dieu, qu'un homme juſte & vertueux : donc ce ſeroit inſulter Dieu, que d'outrager ſon image.

Tymon eſt froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne dérident jamais ſon front pliſſé ; les aſſemblées où l'on ſe les permet, ſont pour lui des pays perdus, où il porte un viſage ſombre, un air triſte & déconcerté. Lorſque par des raiſons de bienſéance, il s'eſt crû obligé d'y venir, on l'y trouve de trop,

on voudroit bien qu'il s'en fût diſpenſé. Mais en revanche, Tymon a le cœur droit, l'eſprit bien fait & l'ame généreuſe. Ayez beſoin de ſon ſecours: c'en eſt aſſez, c'eſt un titre ſuffiſant auprès de lui, pour le mériter. Il eſt grave & ſérieux: mais il n'eſt ni ſoupçonneux ni cauſtique. Il s'abſtient des plaiſirs permis: mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendrez point ni cenſurer ni médire. Il parle peu: mais il eſt véridique; ſa bouche eſt un organe pur, que n'ont jamais ſouillé le menſonge ni l'équivoque. Traitez ſans rien craindre avec lui: vous n'aurez pas beſoin, pour aſſûrer l'éxécution de ſes engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus ſûres que Tymon lui-même?

Ceux qui donnent le plus ſouvent matiére à des vivacités, ſont ſur-tout les enfans, les domeſtiques & le bas peuple. Ce n'eſt pas que ces gens-là ſoient d'une eſpéce plus vile en ſoi que le reſte des hommes, ni qu'ils ayent le cœur plus gâté: c'eſt ſeulement, que n'ayant point appris par ce qu'on appelle l'uſage du monde, à ſe voiler ſous des apparences trompeuſes, leurs dé-

défauts étant plus visibles, en sont aussi plus choquans.

Damaris, ainsi que la plûpart des meres, a des enfans badins, folâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiser en leçons, en réprimandes, on ne l'écoute pas; ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés. La tendresse maternelle, suspendue, fait place au couroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, est plus condamnable? La legéreté les entraîne: la colére vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge, que la modération du vôtre? „ Ils doi„ vent au moins m'obéïr", dites-vous. Et vous, à la raison, qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

Quel démon agite *Aphronie*. Je l'entens gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se sont-ils donc tous ligués pour aigrir sa bile amére? Non, ce sont d'innocentes victimes de ses fureurs capricieuses. Qu'Aphronie rabatte

batte un peu de ſa fougueuſe pétulance: tous leurs forfaits diſparoiſſent: ils ne lui ſemblent coupables, que parce qu'elle eſt emportée. Son humeur impatiente lui groſſit tous les objets dont ſa fantaiſie eſt bleſſée, & transforme à ſes yeux en crimes, les fautes les plus légéres.

Nos Domeſtiques ſont des hommes: c'eſt une cauſe infaillible pour qu'ils ne ſoient pas ſans défauts: & c'eſt auſſi une raiſon pour nous, d'uſer avec eux d'indulgence.

Vous mépriſez le bas peuple: & vous avez raiſon, ſi vos mépris ne tombent que ſur ſa groſſiéreté, ſon ignorance & la baſſeſſe de ſes ſentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'eſt qu'une vile fourmilliére, qui ſe remue & ſe trémouſſe ſans connoiſſance & ſans deſſein; un corps ſans yeux, qui marche ſans voir où il va; ou qui n'eſt guidé tout au plus que par l'apas d'un gain ſordide, & ne connoît preſque jamais ſes véritables intérêts: ennemi de la ſageſſe & de la modération, turbulent, ſéditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'oprime; vain, incon-

conſtant & ſuperſtitieux, amateur des nouveautés, en proie à la prévention; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'inſtruiſent & le gouvernent, & les jugeant toujours mal.

Mais de cette claſſe ignoble, tirez quelques ſujets dociles, & d'un âge encore ſuſceptible de leçons & d'enſeignemens: c'eſt peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous ſurprendra par ſon éclat éblouiſſant; la ſageſſe & la vertu, fruits de l'éducation, le diſcerneront de la foule, les richeſſes & les honneurs ſeuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plûpart des Grands ſont peuple.

Dédaignez tant qu'il vous plaira, la populace en général: mais dans chacun de ceux qui la compoſent, enviſagez des hommes comme vous: aimez-les à ce titre, & ſupportez leurs défauts. Soyez ſur-tout indulgent pour ceux que l'infortune humilie: vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuiſant le ſentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade ſes caprices & ſes humeurs,

on doit auſſi paſſer aux miſérables tous les égaremens dont leur miſére eſt la cauſe.

Vous n'êtes point parfait, ſans doute: traitez donc vos ſemblables, comme vous avez intérêt qu'il vous traitent. N'euſſiez-vous même aucuns défauts, vous n'auriez point acquis par-là le droit d'inſulter ceux qui en ont; c'eſt ſeulement une raiſon pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excuſable, s'il eût outragé *Therſite*.

ARTICLE II.

DU COURAGE.

Définition du courage. Diviſion du préſent article en deux paragraphes.

J'appelle courage, la vigueur néceſſaire à l'ame pour éxécuter des actions vertueuſes, qui par les obſtacles qu'il faut braver, ſeroient impraticables à des cœurs puſillanimes. Or ces obſtacles ſont au fond de notre cœur, ou naiſſent du dehors. De-là deux ſortes de courage; l'un par lequel devenus forts contre nous-mêmes, nous par-

ve-

venons à nous vaincre, je l'appellerai grandeur d'ame; l'autre, qui agiſſant au-dehors, renverſe les barriéres qui s'oppoſoient à nos deſſeins, je l'appellerai héroïſme.

§. I.

De la Grandeur d'Ame.

Elle nous porte à la recherche du beau; ce que c'eſt que ce beau. Mépris des biens périſſables, ſource des vertus; émulations, ſource des talens. Pareſſe préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, diſtincte de l'envie & de l'ambition.

J'entens par grandeur d'ame, ce ſentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empreſſement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en ſont les ſources? Ce ſont, à mon avis, la vertu & les talens: tout le reſte n'eſt que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périſſables; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain eſt naturellement vertueux & grand; ôtez-lui les baſſes affections qu'il contracte, lorſqu'il ſe

ſe laiſſe entraîner par les ſens; il reprendra de lui-même ſa nobleſſe originaire.

1. La grandeur d'ame ne conſiſte pas à négliger ſes propres intérêts, mais à ne tourner ſes deſirs que ſur des biens ſolides & réels. Le juſte n'a pas moins d'ardeur pour ſa félicité que le méchant: mais il connoît mieux les moyens de ſe la procurer, & les pratique plus volontiers. Il ſait que la vertu ſeule peut ſuffire à le rendre heureux; & que ſi d'autres avantages y contribuent auſſi en quelque choſe, ce n'eſt qu'autant qu'elle les accompagne. Si ſans bleſſer la pureté de ſes mœurs, il peut jouir d'une vie aiſée & tranquille, éxempte d'amertumes & de douleurs, & aſſaiſſonnée par d'innocens plaiſirs, il la préférera ſans doute à une vie traverſée par des revers, des déſaſtres, des véxations, ou empoiſonnée par la ſouffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choiſir entre une action vertueuſe, qui ruine ſa fortune, ou mette ſa vie en danger; & une action lucrative, mais qui flétriroit ſa vertu: quelque grand, quelqu'immenſe que ſoit le gain qu'il en

en puiſſe eſpérer, ſon choix eſt fait, il n'héſitera pas: la vertu eſt bien d'un autre prix à ſes yeux, que ſon repos, ſon plaiſir ou ſa vie.

Sophrone & *Pulchérie* ſembloient être nés l'un pour l'autre : la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractére, eût établi entr'eux une union inaltérable : mais elle a diſpoſé de ſa main. Il l'aime cependant: s'il la voit, ſon amour croîtra, & ſans doute auſſi ſa foibleſſe. Pour éviter ſa chûte, il eſt un moyen aſſuré, dur à la vérité, mais unique : c'eſt de ne plus voir Pulchérie. Sophrone s'y réſout : voilà ſa vertu ſauvée. L'amour eſt un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent eſt accuſé devant *Eaque:* les accuſateurs ſont puiſſans; on lui dicte le jugement qu'on attend de ſa complaiſance; la ſentence qu'il portera va décider de ſa propre ruine ou de ſon élévation. Mais pour un Juge intégre, qu'eſt-ce que la fortune en comparaiſon de l'équité?

Calliſtene eſt dépoſitaire d'une ample ſucceſſion, qu'un oncle, dont il s'eſt

s'eſt crû l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoît pas. Calliſtene a promis, ſans témoins, ſans écrit, tout ce que l'oncle a éxigé de lui. Cependant, fruſtré d'un bien ſur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuſe indigence. „ Quel ſi „ grand mal, dites-vous, s'il ſe l'ap„ proprioit, ou qu'il en détournât du „ moins une partie à ſon profit? Qui le „ ſçauroit"? Dieu, qui ſçait tout, & Calliſtene, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi! ſortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie! Ce n'eſt pas-là ſe délivrer, c'eſt ſe perdre.

Garroté ſur un bucher par ces zèlés, qui font mourir les gens ſous prétexte de Religion, votre vie eſt dans vos mains: les barbares conſentent à vous délier, ſi vous conſentez à mentir, à trahir vos ſentimens. Quelle étrange clémence! Ce qu'ils éxigent de vous, eſt bien pis que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre eſprit, la ſtructure de nos organes, leur vigueur & leur mobilité; & plus encore que tout cela,

cela, nos beſoins toujours renaiſſans, nous avertiſſent, que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agiſſante & éxercée : or, la fin à laquelle le Créateur nous deſtine, eſt toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'eſt un ſentiment bas & inventé par la molleſſe, que de regarder comme châtiment, la néceſſité du travail : c'en ſeroit fait de nous, au contraire, ſi Dieu nous l'eût interdit. L'inaction eſt une ſorte de léthargie, également pernicieuſe à l'ame & au corps.

Rhatime en fournit la preuve : ce qui l'occupe lui déplaît : ce qui l'éxerce, le laſſe ; c'eſt même une fatigue pour lui que d'exiſter ; ſa félicité ſouveraine ſeroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puiſſe mieux récompenſer ceux qu'il aime, c'eſt-là le Paradis qu'il attend, & dès cette vie, il anticipe ſon bonheur, en prolongeant tous les jours ſon ſommeil bien avant dans la matinée. Le moment de ſon réveil eſt un inſtant fatal pour lui : il l'écarte autant qu'il peut, & forcé de s'arracher enfin du lit, il laiſſe voir encore long-

tems

tems, ſur ſon front farouche & ridé, qu'il n'eſt debout qu'à regret. Il s'habille à vingt repriſes, les bras lui tombent, il n'y ſçauroit ſuffire. Par où va-t-il commencer ſa journée; „ Qu'on „ me donne à manger", dit-il. Ce n'eſt pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il ſoit gourmand : mais c'eſt qu'un homme déſœuvré remplit toujours par-là quelques quarts-d'heure de vuide, ſans que ſa nonchalance en ſouffre : pendant douze heures qu'il va être ſur pied, il aura ſouvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laiſſent ces petits repas de caprice, ſont remplis par quelques frivolités, qui ſe ſuccédent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuſe. Rien n'eſt ſi peu ſenſible au plaiſir, qu'un pareſſeux: c'eſt une ame engourdie que rien ne pique, ni n'éveille. A charge à lui-même, il voudroit pouvoir ſe fuir, & n'en a pas la force: cet éternel ennui qu'il traîne par-tout, prend mille formes différentes, pour ſon ſupplice & pour celui des autres. Tantôt c'eſt laſſitude: il ſe ſent lourd, peſant, il ne ſçauroit remuer le bout du doigt: tantôt c'eſt incommodité: il a je ne ſçai quel mal, qu'il ne peut pas définir: d'autres

tres fois il eſt chagrin, ſans ſçavoir ce qui l'attriſte: dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuſe. A l'entendre, on ne le ſert jamais bien; on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point quand il ſouffre, on eſt dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce ſeroit lui vouloir du bien: ſa ſombre imagination, ſon indolence, ſa pareſſe réaliſeront bien-tôt tous ſes maux imaginaires. Il ſera demain, s'il ne l'eſt pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Eſt-ce un bonheur que la vie pour qui la conſerve à ce prix.

La nonchalance & la molleſſe ont ruiné plus de tempéramens, que n'ont jamais fait les travaux les plus exceſſifs: & l'éxercice modéré, loin de nuire à la ſanté, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une ſociété dont les ſecours nous ſont néceſſaires, nous devons, pour les mériter, la ſervir auſſi nous-mêmes, & la ſervir avec zèle. Remplir un devoir froidement, c'eſt ne s'en point acquiter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toujours mal.

Il eſt mille emplois différens, qui

tous concourent au bien commun: choisissez parmi ceux qui sont à votre portée; étudiez votre goût, consultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profession que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voisine de l'envie & de l'ambition: mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attrister du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empressement: c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir qui l'excite, & non pas la soif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Phlistène hait ceux qui prospérent, qui brillent, qui se distinguent. Tous les avantages, qu'il voit possédés par d'autres, il les croit déplacés: c'est à lui qu'ils étoient dûs, on ne sçait pas connoître ce qu'il vaut. C'est *l'envie* qui dévore Phlistène.

Philotime, ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses desirs

ſirs & de ſes ſoins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne, les honneurs qu'il a brigués lui deviennent inſipides, dès qu'une fois il en jouit: ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucuns; ſon cœur toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'eſt l'ambition qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il eſt viſible qu'une noble *émulation* eſt le ſeul mobile qui l'anime. L'art oratoire eſt celui qu'il embraſſe, art qu'un ambitieux n'eût point aſſurément choiſi: dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'eſt pas fort conſidéré. Joignez-y, ſi vous voulez, de la juſteſſe & de la préciſion dans l'eſprit, une étude profonde des mœurs, des loix, des uſages & des coutumes; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer: tout cela n'eſt rien, & ne ſauroit le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ſes coffres. Dans ce pays, tout eſt vénal: on y a mis à l'encan tout ce qui de ſa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de diſpoſer des biens & de la vie même des citoyens; celui d'expoſer la

ſienne à la tête d'un régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de préſider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire éxécuter ; on y vend juſqu'à de vains titres, des noms, des armoiries, & je ne ſçai quelle diſtinction, qu'on appelle de la nobleſſe. Cette odieuſe vénalité, qu'en vain on eſſayeroit de juſtifier, ôtant donc au mérite tout eſpoir de récompenſe, l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute ſa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne ſera pas ſoupçonné d'aſpirer aux premiers emplois de l'Etat ; puiſqu'il eſt sûr, que ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet ſeul eſt d'exceller dans l'art auquel il s'eſt borné, de tirer la vérité du ſombre cahos où la chicane l'envelope, de la préſenter aux Juges en termes clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre juſtice au bon droit. Qu'un autre en faſſe autant, Eudoxe n'en eſt point piqué : que lui importe par qui le bien ſe faſſe, pourvû qu'il ſoit fait ? Un innocent alloit périr, c'eſt *Callideme* qui le

le ſauve : un pupille étoit oprimé, c'eſt *Euphrade* qui le défend : n'importe puiſqu'ils ont réuſſi, il n'eût rien fait de plus ſans doute, leur ſuccès en eſt un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'éxercice de ſes talens, que le public & l'honneur, on ſeroit inacceſſible à la baſſe jalouſie.

§. II.

De l'Héroïsme.

Idée de l'Héroïſme. 1. *Fermeté diſtincte de l'opiniâtreté.* 2. *Intrépidité, diſtincte de la brutalité.* 3. *Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, oppoſé à celui d'un homme féroce. Funeſtes effets de la guerre. Caractéres qui diſtinguent la fauſſe valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & ſinguliérement les duels, ſont les effets du courage ou de la lâcheté.*

La grandeur d'ame eſt compriſe dans l'Héroïſme : on n'eſt point un Héros avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïſme différe de la ſimple grandeur d'ame, en ce qu'il ſuppoſe des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique, pour

vaincre ſes panchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent à la nature: les faire avec ſuccès, eſt, ſi l'on veut, grandeur d'ame; mais ce n'eſt pas toujours ce qu'on appelle héroïſme. Le Héros, dans le ſens auquel ce terme eſt déterminé par l'uſage, eſt un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui ſe reſſemblent: mais dans les deux tableaux qui ſuivent, vous diſtinguerez aiſément l'une de l'autre.

Thymocrate embraſſe un ſentiment; dès-lors quiconque a le malheur de vivre ſous ſa dépendance, ſera forcé de l'adopter auſſi. Lui repréſenter qu'il ſe trompe, c'eſt une audace, une révolte: le lui prouver, c'eſt un outrage impardonnable. Il a fait un réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique: on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'éxécution impraticable; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais ſçu ni penſer ni réfléchir: il ne ſait que vouloir. Modérer ſon ordonnance, ou la ſupri-

ſuprimer, eût été le parti le plus ſage: mais ce n'eût pas été le plus deſpotique. „ Un Intendant de Province, un „ Magiſtrat de ma ſorte, doit-il prendre la loi d'une vile populace? *Mon* „ *ordonnance eſt une nouveauté*: eh bien! „ qu'on s'y conforme; & dans dix ans „ ce n'en ſera plus une. *On la cenſure*, „ *on en relève les abus*: que m'importe „ la critique de gens faits pour m'obéïr? „ *C'eſt*, dit-on, *compromettre mon autorité*, *que de commander l'impoſſible*. Je „ la ſçaurai bien mettre à couvert, en „ châtiant ceux qui ſe plaignent. Reculerai-je après m'être avancé ſi loin? „ L'ordre eſt lâché: juſte ou non, il „ faudra bien qu'on s'y ſoumette. *Le* „ *pays*, *ſi je m'obſtine*, *eſt prêt à ſe ſoulever*: qu'il ſe ſouléve, on le ſçaura „ bien réduire".

Voilà de l'opiniâtreté: & voici à préſent de la fermeté.

Choregue a ſervi ſa patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance: le bien public fut en tout ſon unique objet: rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît viſiblement à ce but? l'éxécution en

étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à surmonter que la critique des esprits faux, que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverses qu'ils lui suscitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ses difficultés. Favori de son Roi, loin de descendre, pour lui complaire, à d'indignes flateries, il osoit lui présenter la vérité sans voile, & la lui faire envisager. Cent fois ses libres remontrances l'exposérent à perdre son poste : mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posséder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrace, qu'à ne la pas mériter. „ J'ai bien „ pû, *disoit-il*, hazarder ma vie dans „ les combats, pour la gloire de mon „ maître & la mienne : & je craindrois „ de risquer ma fortune ! "

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre ! Mais, sans doute, mon Lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'éxistence. Quelques rares que soient les *Alé-*

xandres

xandres & les *Céſars*, on en trouve bien plus encore que de Miniſtres déſintéreſſés, dont l'unique point de vûe ſoit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté eſt un entêtement aveugle pour un ſujet inutile ou injuſte: elle part pour l'ordinaire d'un eſprit ſot ou méchant, ou méchant & ſot tout enſemble, qui croiroit ſa gloire ternie, s'il revenoit ſur ſes pas, lorſqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté, au contraire, eſt la réſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein, qu'il ſçait être juſte & utile, malgré les oppoſitions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'eſt l'honneur, c'eſt la vertu, c'eſt l'amour du bien public, qui inſpirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public*; car celui qui ne s'obſtine à pourſuivre une entrepriſe, que par la conſidération de ſon propre avantage, n'eſt qu'une ame intéreſſée, dont la conſtance a plutôt pour principe, la baſſeſſe, que l'héroïſme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne ſçauroit trop faire: mais on fait trop

pour la fortune, lorſqu'on lui ſacrifie ſa ſanté, ſon repos, ſa maîtreſſe ou ſon ami.

2. L'intrépidité eſt une ſorte de fermeté ; mais éprouvée par la préſence du danger, des peines & des ſouffrances, elle caractériſe plus particuliérement le Héros. Diſtinguons-là de la brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Pénisandre ne craint rien : les gouffres, les précipices, le fer, le feu la foudre même ſont des bornes impuiſſantes contre ſes hardis attentats. Il ſe croit, ſans doute, intrépide, & tranche du héros : ce n'eſt qu'un ſcélérat, qu'une fureur brutale aveugle ; il s'étourdit ſur le péril, plutôt qu'il ne le mépriſe ; il ſuccomberoit lâchement, s'il oſoit le conſidérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'eſpoir d'en échaper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme ſans vertu, eſt au fond de l'ame, un lâche, qui n'a pour ſe défendre de la poltronnerie, que l'emportement & la rage.

C'eſt dans *Cratère* qu'il faut chercher l'hom-

l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord éxaminé ſi ce qu'il entreprend eſt poſſible & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraye: il le voit d'un front ſerein, & lui fait tête ſans ſe troubler. S'ils y ſuccombe, ce ſera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage; & de quelque maniére qu'il s'en tire, ayant combattu juſqu'au bout, il en ſort couvert de gloire.

Souvent entre l'homme intrépide & le furieux, il n'eſt de différence viſible, que la cauſe qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un ſimple deſir, ſacrifiera ſes amuſemens, ſa tranquillité, ſa vie même. L'autre, au contraire, connoît le prix de ſon éxiſtence, les charmes du plaiſir & la douceur du repos: il y renoncera cependant, pour affronter les hazards, les ſouffrances & la mort même, ſi la juſtice & ſon devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui eſt plus chére que ſa vie, que ſes plaiſirs & ſon repos: mais c'eſt le ſeul avantage qu'il préfére à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïſme ſur les théâtres ſanglans où le vulgaire le place; dans les camps, dans les armées, ſous les murailles des Villes aſſiégées: car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons ſi ces triomphateurs, peſés dans la balance de la raiſon & de l'équité, ſont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur eſt, ſans doute, une vertu d'un grand prix, puiſque c'eſt de toutes, celle qui éxige les plus grands ſacrifices.

Polemiſte, du ſein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à ſa ſuite, entend les ſons perçans de la trompette guerriére: auſſi-tôt il ſe leve, part & vole aux combats. Amours, feſtins, ſpectacles, danſe, plaiſirs de toute eſpéce, vous n'étiez pour lui que des paſſe-tems frivoles: vous amuſiez ſon loiſir, mais vous n'occupiez pas ſon cœur: ce n'eſt que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans ſon élément.... Mais eſt-ce lui que je vois? La pouſſiére, la ſueur, le ſang, les plaies, la faim, la ſoif & la fatigue, ont défiguré tous ſes traits; je ne le re-

reconnois qu'à la vigueur de ſon bras, à la grandeur de ſes exploits. Tout plie, tout céde ſous ſes coups: la mort a remis dans ſes mains ſes droits & ſon arme homicide. Les bataillons ennemis ſont contre lui d'inutiles barriéres, ainſi que de foibles épis, il les moiſſonne & les renverſe.

Si c'eſt l'honneur, le devoir & l'amour de la juſtice, qui ont armé Polémiſte, j'en conviendrai, c'eſt un héros: mais c'eſt un monſtre odieux, ſi tant de ſang répandu, n'eſt verſé que pour aſſouvir ſon avarice ou ſon ambition.

Je ſçai que ces monſtres mêmes, lorſqu'ils ſont ſubordonnés, peuvent ſervir utilement la Patrie: elle n'a beſoin que de leurs bras; le mobile qui les remue lui eſt indifférent. „ Il eſt inconteſtable, *dit un Ecrivain* (*) *de nos jours*, que l'eſprit militaire eſt le défenſeur d'un État: il faut l'y nourrir „ avec ſoin; mais comme on nourrit „ un dogue pour la garde d'une maiſon en l'enchaînant, & ne lui permet-

(*) *M. de l'Ecluſe, Not. 5. ſur le xix. liv. des Mém. de Sully.*

„ mettant de prendre que très-rare-
„ ment l'essor, de peur qu'il ne dé-
„ vore ses maîtres mêmes ".

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire : mais c'est toujours un mal, que tout le bien qui en peut revenir, ne sçauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des meres, des épouses & des amantes: elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis: elle déprave les mœurs, éteint le goût des beaux arts ; & sur les ruines des vertus sociales, des sciences & des lettres, établit la grossiéreté, l'ignorance & la barbarie. C'est alors que l'inhumanité brille, sous le beau nom de bravoure : on ne connoît plus de vertu que la soif du sang ennemi.

Jamais la Gréce ne compta tant de Héros, que dans le tems de son enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'assassins. Dans un siécle plus éclairé, ils ne sont pas en si grand nombre. Les connoisseurs y regardent à deux fois, avant que d'ac-

d'accorder ce titre : on en dépouille *Alexandre*, on le refuse au conquérant du Nord ; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, si content d'avoir conquis ses Etats, il n'en eût pas été le défenseur & le pere.

Mais le peuple est toujours peuple ; & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, souvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à sa juste valeur, est l'opprobre du genre-humain.

Thériode, homme rustre & sauvage, sans goût, sans talens & sans mœurs, a du moins sçû se rendre justice : il a pris le parti des armes ; c'étoit le seul qu'il pût prendre. Autant il est inepte à tout autre état : autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre : il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables ; lorsqu'il est payé pour les tuer. La crainte d'un sort pareil ne ra-

ralentit point ſa rage: il ne porte pas ſa penſée au-delà de l'inſtant préſent, & ne s'eſt jamais amuſé à ſonger s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'eſt un Automate armé, une machine de guerre, placée ſur un champ de bataille, qui ſe monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons: le fracas de l'artillerie acheve de la mettre en branle; alors elle frape à droite & à gauche: tout ce qu'elle a de vie & d'action eſt ramaſſé dans ſes bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, ſur-tout s'il tient un rang qualifié dans l'armée: car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec ſoi l'idée d'un grade éminent: un ſoldat ne l'obtient pas, s'il n'eſt qu'anſpeſſade ou ſergent: il faut au moins qu'il ſoit Feld-Maréchal, Prince ou Généraliſſime.

Ne diſputons pas ſur les mots; laiſſons les guerriers du premier ordre en poſſeſſion de l'héroïſme, puiſqu'un uſage, plus ancien que nous, l'ajuge excluſivement à la valeur guerriére:

mais

mais du moins n'appellons valeur que ce qui l'eſt véritablement.

Sacrifier ſa vie ſans craindre & ſans héſiter, paſſe pour l'effort de la vaillance le plus ſublime & le plus glorieux: cependant la ſacrifier pour un ſujet leger, c'eſt pure témérité; le faire pour un ſujet injuſte, c'eſt le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'eſt point un mérite en ſoi: au contraire, la régle générale eſt de pourvoir à ſe la conſerver. Le ſeul cas où il ſoit permis de ſe diſpenſer de cette loi, c'eſt quand le devoir nous engage à quelqu'acte de vertu qu'on ne peut exécuter ſans l'expoſer ou la perdre. Il eſt beau de mourir pour défendre ſa Patrie, ſon honneur ou ſa conſcience: mais il eſt honteux de mourir victime de ſes paſſions, de ſes deſſeins ambitieux, de ſon avidité ſordide, de ſa fureur vindicative.

Il eſt faux qu'une action ſoit glorieuſe à proportion de ſa difficulté, ſi en même-tems elle n'eſt utile & vertueuſe. La difficulté n'y ajoute du prix, qu'autant qu'elle marque de la

part

part de celui qui l'a faite, un attachement constant à son devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fausse valeur, j'amolliſſe l'humeur belliqueuſe de nos troupes. L'Officier eſt excité par l'eſpoir attrayant de flateuſes récompenſes, bien plus puiſſant ſur ſes eſprits, que ne ſeront mes ſtériles apophthegmes. Pour la menue ſoldateſque, elle eſt auſſi fort à l'abri de mes impreſſions; ſa férocité l'en garantit. D'ailleur nos braves Pandoures ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je? qu'ils le liſent: le ſervice militaire y gagnera: leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute diſpoſition de l'ame, réglée par la droite raiſon, n'en eſt que plus ferme & plus ſtable. Connoiſſez le péril avant de vous y expoſer: n'en étant point ſurpris, vous en ſerez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il ſera plus néceſſaire de la riſquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas:) vous en ſervirez l'Etat plus utilement.

Un

Un moyen propre sur-tout, à redoubler votre intrépidité, c'est d'être homme de bien, votre conscience alors vous donnant une douce sécurité sur le sort de l'autre vie, vous en serez plus disposé à faire, s'il en est besoin, le sacrifice de celle-ci. „ Dans „ une bataille, dit *Xénophon* (*), ceux „ qui craignent le plus les Dieux, sont „ ceux qui craignent le moins les „ hommes."

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un scélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choisissez.

Lequel choisirez-vous, furieux duellistes, qui vous faites gloire de vuider le fer à la main, vos querelles particuliéres? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la justice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous surprenne dans le crime. Vous appartient-elle en propre cette vie, que vous allez sacrifier? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oser en disposer? Est-il à vous, ce sang que vous

(*) *Cyropédie, Lib. III.*

vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le ſalut de l'Etat? Infidèles dépoſitaires, qui détournez à votre uſage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie ſont en droit de revendiquer.

Mais où m'égarai-je? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'eſt leur parler une langue étrangére: ils ne la connoiſſent point, & ne voyent de juſtice qu'à la pointe de leur épée. Raprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il ſe peut, d'un faux point d'honneur, dont ils ſe ſont entêtés: que de meurtres nous préviendrons par-là! Car, il en faut convenir, c'eſt ſouvent moins la haine qui les tranſporte, que l'envie de paſſer pour braves. On calmeroit bien-tôt leur ardeur pour la vengeance, ſi l'on pouvoit les convaincre, que ſe venger, c'eſt être lâche. Or on le peut, s'ils ne s'obſtinent pas à réſiſter à l'évidence.

La lâcheté eſt une foibleſſe inexcuſable, qui nous rend infidèles à quelques-uns de nos devoirs: or la paſſion

paſſion de ſe venger porte ces deux caractéres.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant au meurtre de nos ſemblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer ſon frere, & lui plonger un poignard dans le ſein!

2°. J'oſe avancer que la vengeance eſt une foibleſſe. Quel autre nom peut-on donner aux ſoulévemens d'un cœur mutiné, qui laiſſe altérer ſa tranquillité par le reſſentiment d'un outrage, ſouvent très-ſupportable en ſoi? Eſt-ce être courageux que de céder à l'impatience? Sçavoir ſouffrir, voilà le véritable courage; il conſiſte bien plus à pardonner une injure qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les tranſports de ſon courroux: pour ſe venger, il ne faut que s'y laiſſer aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie: la ſienne eſt dans vos mains: laiſſez-le vivre; voilà ce que l'équité naturelle vous preſcrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez ſa haine, ou vous mettrez tout le tort de

ſon

ſon côté : au lieu que vous le partagez, ſi vous ſongez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que ſeroit-ce ſi le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un ſoûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un ſoufflet? Quoi! pour d'auſſi frivoles offenſes, vous irez de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre ſang le prétendu affront qu'on vous a fait.

„ Eh! ce n'eſt pas tant, dites-vous, „ l'outrage en lui-même qui m'irrite, „ que le déshonneur dont il me cou„ vre. Un coup de canne, un ſoufflet! „ Quelle horrible flétriſſure!"

Bas & pitoyable préjugé! ne pourrai-je pas réuſſir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens? Quoi! l'inſolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade. Quoi! le crime d'autrui vous enleve votre honneur! Vous a-t-il donc enlevé votre vertu? Ou bien eſt-il quelque ſorte d'honneur dont elle ne ſoit pas la baſe?

Contraſte étrange & déplorable! Nous ſom-

ſommes imbus de pere en fils, de mille préventions ſemblables; nous en ſentons toute l'abſurdité, & nous n'oſons par abjurer hautement.

„ Je rens hommage, me dit *Phil-*
„ *lethe*, à la juſtice de vos maximes;
„ au fond, je tombe d'accord avec
„ vous: mais je ſuis perdu dans le
„ monde, ſi j'en crois vos conſeils &
„ & ceux de ma conſcience; je ne puis
„ plus paroître avec honneur, & l'hon-
„ neur m'eſt plus cher que la vie".

Quoi toujours de l'honneur mal entendu! L'honneur peut-il donc jamais être en contrariété avec la droite raiſon? Eclairé par ſa lumiére, vous convenez que la vengeance eſt une foibleſſe, une véritable lâcheté, & vous perſiſtez à vouloir vous venger, pour l'intérêt de votre honneur? Oſez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage? eh bien! allez le ſignaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple eſt pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats ſinguliers, par celui de toutes les nations policées: en exceptant feu-

ſeulement celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre, cette fureur dont vous tirez vanité, a-t-elle eu quelques partiſans? Ces illuſtres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour-à-tour les maîtres de l'Univers ſe connoiſſoient aſſurément en valeur: ſe faiſoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des inſtrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modèles plus modernes & plus voiſins? Vous les trouvez dans ces fiers Inſulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les ſentimens, l'eſprit, les arts & les ſciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprens.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament ſeuls contre cet excès, vous les laiſſez moraliſer, ſans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous ſemblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le ſont en effet, qu'ils vous ſont ſuſpects, lorſqu'ils condamnent celle-ci.

Mais

Mais moi, qui n'éxige de vous que ce qu'il eſt ſûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il eſt ſûr qu'il défend, m'en croirez-vous ? Ce n'eſt point la molleſſe ou la lâcheté, qui me ſuggérent ces conſeils: c'eſt la douceur & l'humanité dont je fais gloire. Nos faſtidieux petits-maîtres ne goûteront point ma morale: mais ſont-ils faits pour goûter rien de ſenſé?

CHAPITRE III.

De la Justice.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

LA Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs: & être juſte de cette maniére, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la Juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice ainſi définie, pût être rangée parmi les vertus ſociales, dont nous parlerons dans la troiſiéme partie de cet ouvrage; je crois toute fois la devoir placer ici. Les vertus ſociales ſont fondées ſur les différentes ſortes de liens qui uniſſent les hommes entr'eux, tels que l'amour, la ſubordination, l'humanité, la reconnoiſſance. La juſtice, au contraire, n'a pas beſoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne font ſouvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'eſt point par amitié pour les autres, par compaſſion ni par bonté, que nous devons être juſtes; c'eſt parce que nous ſommes créés à l'image de Dieu, qui eſt juſte lui-même, & qui veut que nous le ſoyons.

Les Juriſconſultes diſtinguent deux ſortes de juſtice; nous adopterons leur diſtinction: ils appellent l'une *commutative:* c'eſt celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres; & l'autre *diſtributive*, c'eſt celle qui régle ſur l'équité la déciſion de leurs différends. La premiére eſt celle des particuliers: l'autre eſt celle des Souverains & des Magiſtrats.

A R-

ARTICLE I.

De la Justice commutative.

Division du présent Article en deux Paragraphes.

La droiture, qui est la base de la justice commutative, a deux parties: la *sincérité* dans les paroles, & la *bonne-foi* dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même Société. La bonne-foi dans les traités, la conserve & la maintient.

§. I.

De la Sincérité.

Elle est prescrite par la loi de nature: elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agît-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable; la calomnie est le pire de tous. Moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique.

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps; l'une liroit au fond de l'autre: les pensées seroient visibles, on se les communiqueroit sans

le ſecours de la parole, & il ne ſeroit pas néceſſaire alors de faire un précepte de la ſincérité. C'eſt pour ſupléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des ſons articulés. La langue eſt un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent enſemble: elle eſt coupable ſi elle les ſert infidèlement, ainſi que le ſeroit un interpréte impoſteur, qui trahiroit ſon miniſtére.

Loin de nous ces rafinemens de duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces réſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui de croire vrai ce qu'on ſçait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſçait être vrai.

Abraham mentit, lorſque par une prudence mal entendue, il fit paſſer ſa femme pour ſa ſœur, chez Abimelech & chez Pharaon. Qu'elle fût, ſi l'on veut, ſa parente; ſa ſincérité n'étoit point à couvert par-là: dire qu'elle étoit ſa ſœur, c'étoit donner lieu de croire

croire qu'elle n'étoit pas ſon épouſe ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils cruſſent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fît mourir, pour jouir, ſans concurrent, de la belle Sara. Quoi ! ce pere des Croyans avoit-il donc ſi peu de foi, ſi peu de confiance en ſon Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conſerver la vie, s'il n'y coopéroit par un menſonge ? Et quel menſonge encore ? Un menſonge qui livroit ſon épouſe aux bras du premier occupant. Je ne ſçai pas de quel œil les maris Eſpagnols regardent ce trait d'Abraham ; mais je crois qu'il trouvera plus d'apologiſtes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité régne dans tous nos diſcours, n'a pas excepté le cas où notre ſincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'eſt offenſer la vertu, c'eſt donc auſſi bleſſer l'honneur : or on convient généralement que l'honneur eſt préférable à la vie : il en faut donc dire autant de la ſincérité.

Qu'on ne croie point ce ſentiment outré. Quand je ſerois le ſeul au monde qui l'adoptaſſe, je ne l'abandonne-

rois pas pour cela : mais il eſt plus général, que peut-être on ne penſe. C'eſt un uſage preſque univerſel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accuſé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela même lorſqu'il s'agit d'un crime capital On lui fait donc l'honneur de ſuppoſer, qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore aſſez homme de bien, pour dépoſer contre lui-même au riſque de perdre la vie, & de la perdre ignominieuſement. Or, le ſuppoſeroit-on, ſi l'on jugeoit que la loi naturelle le diſpenſât de le faire ?

Il eſt vrai qu'on ajoute ordinairement un degré de ſolemnité à l'affirmation de l'accuſé, en lui faiſant faire avec ſerment : mais ce n'eſt pas-là non plus la circonſtance que je loue davantage. A quoi peut jamais ſervir un ſerment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de ſe parjurer que de mentir ; & l'homme véridique, après les plus affreux ſermens, ne peut pas dire plus vrai qu'il n'auroit fait en affirmant ſimplement. La vérité n'eſt pas ſuſceptible de plus ou de moins.

C'eſt

C'eſt outrager gratuitement les hommes, que d'éxiger d'eux des ſermens: c'eſt les ſuppoſer tout à la fois, & capables de mentir, & aſſez ſuperſtitieux, pour mettre de la différence entre un menſonge & un parjure. J'avoue qu'il en eſt quelques-uns à qui c'eſt rendre juſtice, que de les en croire capables.

On pourſuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une ſomme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit: il ne s'eſt engagé que verbalement. Il paroît devant ſes Juges, il biaiſe d'abord, on le preſſe: il fait un roman, le détaille & le circonſtancie; & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque, il ſort abſous à bon marché: on ne l'a point obligé de jurer; il n'a fait ſimplement que mentir en préſence de ſes Juges, & de la foule qui les environne. „ M'en voilà tiré bien heu„ reuſement, dit-il à ſes amis, au ſortir „ du tribunal; ſi l'on m'eût pris à mon „ ſerment, je perdois mon procès, car „ je n'aurois pas affirmé."

Cependant ne concluons rien de cet éxemple en faveur de l'uſage établi, d'éxiger quelquefois en juſtice le ſer-

ment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet, eût mieux aimé rétracter ſon menſonge, que de le confirmer par un faux ſerment? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'eſt pas probable, ce ſeroit un éxemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conſéquence, & qui n'empêche pas qu'on n'établiſſe comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment ſans ſcrupule, ſe parjure de même.

Le meilleur ſecret pour obvier aux parjures, c'eſt de ne point éxiger de ſermens. Je ne voudrois même pas ſans néceſſité, interroger quelqu'un que je ſoupçonnerois capable de mentir, & intéreſſé à le faire; car c'eſt lui en fournir l'occaſion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de ſincérité, n'eſt pas rigide: on ne ſe fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour ſe diſculper, ou pour excuſer un autre. On appelle ces menſonges *officieux*: on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Miſérables prétextes, qu'un mot

mot seul va pulvériser : Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes, mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi legérement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées: „ Ce „ sont des plaisanteries, qui ne nuisent „ à personne ". Quelle bizarre apologie! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne : c'est un mensonge odieux que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même: il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés; étourdiment peut-être, & par la seule habitude d'orner ou d'éxagérer ses recits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où vous supposerez que les paroles sont toujours l'expression fidèle du sentiment & de la pensée, où l'ami qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance: où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables, où la vérité dicte tous les discours, les recits & les promesses; où l'on vive, par conséquent, sans soupçons & sans défiance, à l'abri des impostures & des tromperies, des ruses & des stratagêmes, des trahisons, des perfidies & des délations calomnieuses: quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe!

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité: eh bien, contribuez-y de votre part, & commencez par être vous-même droit, sincére & véridique.

§ II.

DE LA BONNE FOI.

Elle n'a pas besoin d'être définie: on ne la viole que par des vues d'intérêt; exemples

ples qui en ſont des preuves. Fraudes qu'on ſe croit permiſes, parce quelles ſont d'un uſage preſque général Perſonne ne doute que le vol ne ſoit un crime. C'eſt voler que de manquer volontairement à payer ſes dettes. Différentes ſortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il eſt inutile de définir ce que c'eſt que la bonne-foi : ceux mêmes qui en ſont le moins pourvûs, ne l'ignorent pas, & ne ſeroient point fâchés que tous les hommes en euſſent, pour les duper plus à leur aiſe ; car on n'eſt pas fourbe à crédit, c'eſt toujours par quelques vues d'intérêt que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Miniſtres impoſteurs d'idoles muettes & ſans vie, avoient-ils forgé des miſtéres, des oracles & des prodiges, multiplié les ſacrifices, inventé des eaux luſtrales, des gâteaux ou des pains ſacrés ? C'eſt que par ces inventions, ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faiſoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient comme le plus légitime, & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de Loi ont-ils noyé la droite raiſon & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes raffinées? C'eſt pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs méſintelligences.

Pourquoi le patelin *Aſtorgue* marche-t-il les yeux baiſſés, la tête humblement inclinée, coiffé d'un large feutre, vêtu plus que modeſtement? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles emmiellées? Pourquoi ce zéle ſimulé pour les intérêts du Ciel, ces lamentations hypocrites ſur l'aveuglement des pécheurs? C'eſt pour lever des contributions ſur les trop ſimples béates qu'il abuſe par ſes grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous tranſigez avec le plaideur *Eriſte*, même à votre déſavantage. Inutile ſacrifice! Sous le prétexte ſpécieux de ſe prêter à un accommodement, Eriſte a choiſi cette occaſion pour gagner ſur vous du terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous aſſûrer l'autre; vous

vous n'en ſerez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidèle, il a gliſſé dans la tranſaction des termes équivoques & captieux, dont il ſçaura ſe prévaloir contre vous; & vous aurez ſans vous en être apperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans ſont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelqu'enchantement, tranſporté dans un pays lointain, pour y trouver des uſages ſi ſinguliers & ſi bizarres? Les marchands que j'ai vûs ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandiſes, un lieu par bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une auſſi; mais elle eſt vuide & ſans autres ornemens, que l'épouſe du commerçant & ſes filles, qui, parées faſtueuſement, nonchalamment aſſiſes, & toujours déſœuvrées, ſemblent n'y être préciſément que pour y ſervir d'enſeigne. J'entre dans le deſſein d'acheter. On m'introduit dans une ſale écartée, inacceſſible au grand jour, où le ſoleil ne pénétre que de biais, & par une fente étroite. On me préſente des étoffes, on les déroule, on me les développe;

complaisance illusoire, qui ne sert qu'à m'en imposer! le faux jour qu'on m'a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abbatre ces chassis noirs qui m'offusquent : & si vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les professions, quelque fraude d'usage, dont on ne se fait point de reproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée; & tel marchand laisse subsister sans scrupule, un abajour à son magazin, qui peut-être gérera fidèlement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de passe-volans, dont il s'aproprie la paye ; qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne prise tout ce qui lui tombe sous la main, tant qu'il porte l'uniforme; à qui peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre fort, sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête homme, offre à la vénération publique, des

des chaſſes & des oſſemens, des agnus & des ſcapulaires, qu'il n'eſtime au fond de l'ame, que ſelon leur juſte valeur: mais tous ceux de ſa robe en font autant: il ſe croiroit faux-frere, s'il n'étoit pas leur complice.

Les ſupôts du barreau vendant chérement leur miniſtére; les plus déſintéreſſés d'entr'eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait: mais en eſt-il qui ne faſſent que celui qu'ils devroient faire? Il eſt paſſé en coutume, de ſurcharger les parties d'un vain fratras d'écriture, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité que de groſſir le ſalaire de l'écrivain. Peu ſcrupuleux ſur cet article: „ n'eſt-il pas juſte, „ *diſent-ils*, que nous vivions des ſot„ tiſes des hommes? Vivez-en, à la bonne heure: mais n'agiſſez point en corſaire avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifeſtes: tout le monde ſçait, que c'eſt un crime inexcuſable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte, ou du moins il n'y a guére que les conquérans qui l'ignorent. De plus, je ne me donne point pour un convertiſſeur de brigands: des gibets, des

des échafauts tout dreſſés, voilà les leçons qu'il leur faut, les ſeules qui ſoient capables de leur contenir la main, & les ſeules en effet à quoi la plûpart des hommes ſont redevables de leur prétendue probité.

La maniére de voler, qui ſe pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'eſt d'emprunter & ne point rendre: c'eſt un dicton reçu, qu'on n'eſt pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas ſeulement en prenant le bien d'autrui, c'eſt auſſi voler que de le retenir.

Diſtinguons pourtant différentes ſortes de dettes. Il en eſt d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes ſont celles que la néceſſité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquiter. Il en eſt *d'une eſpéce mitoyenne*, qui ſont innocentes par rapport au tems préſent, le débiteur étant dans une véritable impoſſibilité d'y ſatisfaire, mais criminelles, ſi l'on remonte à leur origine: telles ſont celles qui procédent d'uſurpations injuſtes. Les criminelles enfin ſont celles qu'on laiſſe vieillir volontairement, quoiqu'on

qu'on les puiſſe éteindre, de quelque cauſe qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramaſſé dans des bourſes amies de quoi rétablir ſes affaires; elles commençoient à reprendre une meilleure face, lorſque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquiter ſes anciennes dettes, il eſt forcé plus que jamais, de les groſſir par de nouvelles: heureux encore dans ſon déſaſtre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point: dût ſa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en ſera pas plus coupable, s'il ne ſe l'eſt point attirée par des fautes volontaires, & s'il travaille ſérieuſement à s'en relever.

Celui qui ne riſque que de s'apauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant ſa fortune, peut la négliger s'il veut: mais c'eſt un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il eſt reſponſable envers ſes créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnête-

nêtement, par ſon travail & par ſon induſtrie. Or, à en juger ſur ce pied-là, on ne trouvera pas tant de débiteurs excuſables qu'on s'imagine.

Lyſippe, autrefois officier public, & dépoſitaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a conſommé par ſon luxe, les ſommes qu'il avoit en garde, & ſon propre patrimoine. Il s'en accuſe au pied des autels, il en gémit avec ſanglots, & ſe propoſe d'expier ſes diſſipations, par la priére, les macérations & le jeûne. Lyſippe eſt, dit-on, converti, il a quitté le monde: il eſt ſans ceſſe en oraiſon. Quelle converſion! eh, priez un peu moins, Lyſippe; le meilleur moyen pour expier ſes fautes, c'eſt de les réparer. Mettez vos talens à profit; travaillez, ne ménagez ni ſoins ni peines; point de relâche, juſqu'à ce que vos créanciers ſoient ſatisfaits & dédommagés. Allez enſuite vous proſterner devant le trône de Dieu: c'eſt alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'eſt point excuſable de ne pas acquiter ſes dettes, par ſon indigence actuelle, ſi l'on eſt tombé, ou qu'on

a

a perpétué par ſa faute, par indolence, par pareſſe, par des dépenſes ſuperflues.

Un debiteur ne poſſéde en propre que l'excédent de ſes dettes: tout ce qu'il conſomme au-delà eſt pris ſur ſes créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus: encore eſt-ce à condition de travailler ſincérement à ſe libérer.

Admirez la tranquillité de *Miſochreſte*. Avec quelle aiſance il ſe débarraſſe d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent: cent fois il les a évités en ſe faiſant celer par ſes valets: comment aujourd'hui va-t-il s'y prendre pour leur échaper ? Ils ont devancé l'heure de ſon lever. Il perſiſte à ne point ſortir : ils s'obſtinent à l'attendre. Il leur fait dire, qu'il eſt indiſpoſé, & ne peut parler à perſonne: ſa maladie ne les attendrit pas, s'il différe de leur ouvrir ſa porte, ils ſont prêts à l'enfoncer. Il annonce, qu'il va ſe rendre & vient parlementer.

„ Comment donc, *leur dit-il*, eſt-
„ ce qu'on ne peut pas être malade
„ chez ſoi? Vous me permettrez de
„ vous

„ vous dire que votre procédé n'eſt pas
„ celui de gens qui ſçavent vivre.

„ Qu'y a-t-il vous, Monſieur *Rhé-*
„ *don*? Cette caléche que vous me fî-
„ tes il y a trois ans? Ne vous ai-je
„ pas donné vingt piſtoles à compte?
„ Vous voilà bien à plaindre! Allez,
„ allez, n'ayez point peur, on ne
„ perd rien avec moi. Voilà un hom-
„ me qui me fournit du pain depuis
„ ſix ans: il ſçait comme on ſe conduit
„ avec des gens de ma ſorte; il a pris
„ patience, & ne s'en trouvera pas mal.
„ Adieu, Monſieur Rhédon, adieu,
„ j'ai à parler à ces Meſſieurs; vous
„ reviendrez.

„ Oh, pour vous, mon cher *Arto-*
„ *pole*, je vous conſidére: vous agiſ-
„ ſez bien. Comment vous y prenez-
„ vous pour faire le bon pain que vous
„ me vendez: il eſt exquis: il n'y a
„ rien à dire à ce pain-là... Voyons
„ ce que je vous dois... Deux mille
„ trois cens quarante-ſix livres qua-
„ tre ſols neuf deniers? ... Je vous
„ dois cette ſomme-là? Au reſte, je
„ ne regarde pas après vous. Deux
„ mille trois cens & quelques livres...

„ On

„ On pourra payer cela. Allez, Mon-
„ ſieur Artopole, le premier argent
„ que je touche, eſt à vous; vous
„ n'aurez pas ſeulement la peine de le
„ venir chercher: cela eſt trop juſte,
„ c'eſt vous qui me faites vivre.

Ah! voilà mon marchand de vin:
„ il y a long-tems, mon cher, que
„ j'ai envie de vous laver la tête. Sça-
„ vez-vous bien, Monſieur de la Ta-
„ verne, que vous jouez à m'empoi-
„ ſonner, avec le vin que vous me
„ donnez? Que diable mettez-vous
„ dedans? Je ne peux pas en boire
„ trois bouteilles, qu'il ne me porte
„ à la tête. Et c'eſt de l'argent peut-
„ être qu'il vous faut? Allez, allez,
„ on ne ſert pas les gens comme vous
„ faites quand on veut être payé. Vous
„ n'aurez de l'argent que quand les au-
„ tres n'en voudront plus, pour vous
„ apprendre à donner de bonne mar-
„ chandiſe.

„ Pour ce qui eſt de vous, Mon-
„ ſieur *Guillaumet*, je ſuis honteux de
„ ne vous avoir point encore ſatisfait.
„ Je ſçai tous les reproches que vous
„ avez à me faire. Vous m'habillez
„ moi

„ moi & toute ma maiſon depuis près
„ de cinq ans : je ne vous ai point en-
„ core donné un ſou ; je vous avois
„ promis pour la fin de l'année der-
„ niére, je vous ai manqué. N'eſt-ce
„ pas-là tout ce que vous me diriez ?
„ Vous me connoiſſez, Monſieur Guil-
„ laumet : croyez-vous que j'aurois
„ la dureté de vous laiſſer languir
„ après un argent qui vous eſt dû,
„ après des débourſés conſidérables
„ que vous aviez bien voulu faire pour
„ moi, ſi mes Fermiers me payoient ?
„ Il faudroit que je fuſſe un grand
„ malheureux. Mais ils me payeront
„ à la fin, & vous ſerez payé. Ser-
„ viteur. Laiſſez-moi parler à cette
„ femme-ci.

„ Bon jour, Madame *Pernelle*. C'eſt
„ pour ces trente piéces de toile que
„ vous m'avez fournies, n'eſt-ce pas ?
„ Je ne peux pas vous les payer ſi-tôt.
„ Vous voyez bien que voilà des gens
„ à qui j'ai promis. Mais vous êtes en
„ état d'attendre, vous : vous êtes bien !
„ Non, non, Monſieur, vous vous
„ trompez, je ſuis fort mal. „ Oh !
„ tant pis, ma bonne, quand on n'a
„ pas les reins aſſez forts pour faire des

„ avan-

„ avances, il ne faut pas ſe mêler de „ vendre.

„ Pour vous autres", ajoute Miſochreſte, en adreſſant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience; „ je ne vous dois pas, je „ crois, de gros articles. Vous êtes „ témoins que je cherche à m'arran- „ ger: laiſſez-moi reſpirer un peu; ſi „ je ne puis mieux faire, du moins „ j'arrêterai vos mémoires".

Miſochreſte, après ces mots, s'élance & part comme un trait, laiſſant ſes créanciers ſi étourdis par ſon ton audacieux, qu'il eſt déjà bien loin, lorſqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

Raiſon de ſa néceſſité: elle réſide dans la perſonne des Souverains: confiée, quant à l'adminiſtration, aux Magiſtrats; ſes caractéres. 1. *Frais de Juſtice, injuſtes & exhorbitans.* 2. *Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations injurieuſes aux Magiſtrats. Apels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuſes introduites dans la procédure. Incapa-*

pacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. 3. *Si un Juge peut ſans injuſtice, favoriſer ſon ami.*

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas beſoin de la Juſtice diſtributive: c'eſt une digue qu'il a fallu oppoſer à leurs injuſtes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flatte leurs ſens, leurs deſirs & leurs paſſions, leur paroît dès-lors utile. Il le ſeroit en effet, ſi ces ſens, ces deſirs & ces paſſions étoient toujours réglés par l'équité: mais s'ils ne le ſont point, ce qui les flatte peut être injuſte. Or, *ce qui eſt injuſte ne ſçauroit être utile*: & voici ſur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'eſt utile que ce qui tend à nous rendre heureux : la ſuprême utilité, c'eſt le ſouverain bonheur, & c'eſt à ce bonheur que ſe rapporte, comme à ſa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile; tout ce qui n'y tend pas, eſt indigne de ce nom. Or ce qui eſt injuſte, loin d'y tendre, nous en détourne: car ce qui eſt injuſte eſt contraire au vouloir divin. Or il n'eſt

pas

pas poſſible que nous ſoyons heureux en réſiſtant à ce vouloir, puiſqu'il a préciſément notre félicité pour objet. Dieu n'eſt point un tyran, fier d'un deſpotiſme abſolu, qui ne nous impoſe des loix, que pour éxercer notre obéiſſance, & nous faire ſentir la peſanteur de ſon joug: tous ſes préceptes ſont des leçons qui nous aprennent à être heureux. Or Dieu veut que nous ſoyons juſtes. Donc il n'eſt point de véritable bonheur pour quiconque ne l'eſt pas. Donc une action, qui bleſſe la juſtice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'eſt auſſi à notre félicité; & par conſéquent, loin de nous être utile, elle nous eſt préjudiciable & funeſte.

Mais les hommes charnels & groſſiers, qui ne s'occupent que du préſent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'eſtiment le mérite des actions, qu'à raiſon du profit qui en revient; n'ont pas laiſſé d'établir une diſtinction entre la juſtice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête: & c'eſt toujours ce dernier qui eſt ſacrifié à l'autre, lorſque l'utilité prétendue leur

paroît mériter quelque considération; or ils la supposent importante, à proportion de la véhémence de leurs desirs: aussi n'ont-ils d'égards pour la justice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts à revenir sur leurs pas, pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger, ou peut leur couter quelque perte.

De là, ces démêlés d'intérêts que suscitent & entretiennent, entre des Concitoyens, l'avidité des richesses & la mauvaise foi: de là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu, pour prévenir l'horrible confusion où cette mépriſe sur l'utile auroit jetté toutes les sociétés, remonter aux loix innées de la justice, &, la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire éxécuter ses loix: on a déféré là puissance

ſance légiſlative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déja ſur les autres une prééminence reconnue : la juſtice diſtributive a été l'apanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publiérent des Ordonnances ſolemnelles, pour ſervir au réglement des différends les plus ordinaires dans la ſociété, & réprimérent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des ſuplices ou de l'ignominie, s'il ſurvenoit quelques cas qui n'euſſent point été prévus, ils en tiroient la déciſion de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les loix générales. Ils rendoient alors la juſtice en perſonne, & la rendoient ſur le champ.

Surchargés dans la ſuite, d'un plus grand nombre d'affaires, par l'accroiſſement de leur domination, ou diſtraits du ſoin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'exercice entre les mains de Juges ſubordonnés, qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appela ces Juges commis par les Souverains, des Magiſtrats & ce ſont ces Magiſtrats qui adminiſtrent à pré-

ſent la Juſtice. Voyons comme ils s'en acquitent, & comme ils s'en doivent acquiter.

La juſtice doit être rendue *gratuitement, promptement & ſans partialité.*

1. On ne nie pas dans ce Pays plus qu'ailleurs, que la Juſtice ne doive être gratuite : c'eſt une maxime toujours ſubſiſtante, mais qui malheureuſement eſt réduite à la ſimple théorie. Sur ce point, comme ſur une infinité d'autres, on a bien ſçu trouver moyen d'éluder l'auſtérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cauſe. Si ce réglement étrange eſt fondé ſur de juſtes motifs, j'avoue que je n'ai point aſſez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai aſſez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je beſoin d'un ſubſtitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui ? Il les expoſera, dites-vous, à mes Juges, avec plus de préciſion, & le fera ſans humeur

meur & ſans paſſion. Mais, ſi j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre auſſi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le ſens, qu'il s'eſt donné la peine de lire les piéces que je lui ai remiſes? Qui m'aſſure qu'il la travaillera ſoigneuſement, qu'il la mettra dans ſon jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les préſentera dans toute leur force? Qué ſçais-je, s'il alloit même ſe laiſſer gagner par mon adverſaire, & faciliter ſon triomphe en me défendant foiblement? Il n'eſt aucune de ces prévarications qui ne ſe commette quelquefois, & que je n'aie par conſéquent ſujet de craindre. Laiſſez-moi défendre mon droit : vous m'exemptez de tous ces riſques.

J'ai, ſi vous le voulez, découvert un défenſeur intelligent, capable, & ſur qui l'on peut compter. Eh, que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer? Un défaut les efface tous : il eſt intéreſſé. Dépouillé de tout mon bien, par des uſurpateurs puiſſans, en vain la Juſtice m'offre-t-elle un apui contr'eux, ſi ſes triſtes

avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette premiére entrée? à chaque pas le même obſtacle m'arrête. Le palais de *Thémis* eſt une douane ruineuſe, où cent éxacteurs avides ſe ſuccédent l'un à l'autre, pour dévorer la ſubſtance de l'infortuné plaideur. Le juge lui-même, à leur tête, les autoriſe au pillage, & s'aprête à le conſommer. Délicat cependant ſur la maniére de piller, il rougiroit de profaner ſa main en acceptant des préſens: & le barbare éxige qu'on le paye, & ne vous rendra pas juſtice, que vous n'ayez payé d'avance.

En vain m'objecteroit-on que ces frais exhorbitans ſont la juſte punition du plaideur de mauvaiſe foi, qui par l'événement eſt le ſeul qui les ſuporte.

Je réponds d'abord, que je ne goûte point la Juſtice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impoſe, recueille tout le profit. Toute juſtice intéreſſée m'eſt ſuſpecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conſéquence de ce qu'*Harpaſte* m'a intenté mal-à-propos un procès? C'eſt moi ſeul qu'il faut dédommager, &

& non pas ce Juge, qui n'en ſouffre aucun dommage, & qui doit également abſoudre ou condamner, ſans en tirer de ſalaire.

Je dis de plus, qu'il n'eſt pas toujours vrai, qu'un des deux co-litigans ſoit néceſſairement de mauvaiſe foi: la queſtion qui les diviſe, peut être problématique; & dans ce cas, celui des deux qui ſuccombe, mérite plus d'être plaint que puni.

Mais qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que celui ſur qui les frais tombent les doive en effet ſupporter, pour avoir conteſté ſans droit: ſon adverſaire, qui ſort victorieux, ne laiſſe pas de payer encore cher ſa victoire. Il lui a fallu eſſuyer mille extorſions ſecrettes, qu'il ne pourra pas répéter: & les frais mêmes qui ſont notoires, c'eſt lui ſeul qui en ſouffre, ſi celui qui les doit payer, eſt malheureuſement inſolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont ſur la Partie qui devoit en être éxempte: c'eſt celui d'un jugement, où le bon droit aura ſuccombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges, & ce cas n'eſt pas ſans éxemples;

car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel une conſcience, ni des lumiéres infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges déſintéreſſés, leurs vues ſeront bien plus diſtinctes, & leurs déciſions plus ſages: mais je n'en ſuis point encore content, s'ils ne ſont pas expéditifs. C'eſt être injuſte, que de différer la juſtice, qu'on peut rendre ſur le champ. Le tems eſt précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'eſt la manie des gens en place, de ſe faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état: il faut acheter d'eux par des ſupliques humiliantes, ce qu'on ſeroit en droit d'éxiger. Vendez-moi plutôt la juſtice au poids de l'or, & me la rendez à l'inſtant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Préſident *Cénocéphale*, croit qu'il importe à ſa dignité d'être ſuivi juſqu'au pié de ſon tribunal, d'une foule de ſolliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints ſur leurs viſages, le flattent au fond de l'ame: il ſe dit avec

avec complaisance : „ C'est de moi que „ dépend le sort de tous ces gens-là ". Il se gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : sa Cour en seroit moins nombreuse.

Je ne sçaurois concevoir comment le premier plaideur, qui sollicita son Juge, osa s'exposer à le faire ; ni comment les Juges se sont accoutumés à supporter patiemment cet affront. Qu'est-ce que solliciter son Juge ? C'est lui dire en termes couverts : „ Je ne doute pas „ que vous ne négligeassiez mon af- „ faire, si je ne vous pressois. Je sçai „ que vous aimez votre repos & vos „ plaisirs ; que vous pourriez les pré- „ férer au soin de remplir votre char- „ ge : mais, je vous prie, faites votre „ devoir, pour l'amour de moi. Exa- „ minez par vous-même mon procès : „ ne vous en rapportez pas à l'extrait „ d'un Secrétaire : & quand vous le „ sçaurez à fond, que ce soit l'équité „ qui dicte votre jugement. La belle „ *Hortense* viendra vous solliciter con- „ tre moi : mais fermez les yeux à ses „ charmes. Tels Princes, tels Sei- „ gneurs vous recommanderont sa cau- „ se : mais songez que ces recomman-

„ dations ne rendent pas ſon droit
„ meilleur. On tentera de vous éblouir
„ par des promeſſes, & peut-être mê-
„ me par des préſens : mais ſoyez in-
„ corruptible. En un mot faites-moi
„ la grace de vous comporter en hon-
„ nête homme."

Combien ſeroient encore plus injurieuſes les ſollicitations d'un plaideur de mauvaiſe foi ! Solliciter ſon Juge pour le gain d'une cauſe injuſte, c'eſt lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un ſot.

Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas auſſi l'inſulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il ſemble que ce ſoit le rendre ſuſpect de quelque condeſcendance ; ſans cela de quoi le remerciez-vous ? S'il a jugé ſuivant l'éxacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes, qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas ſe diſpenſer de faire ſans prévarication. De l'eſtime tant qu'il vous plaira : un Juge intégre en mérite : mais point de reconnoiſſance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité poſſible, mériter au contraire des reproches, s'il a laiſſé les Parties long-tems languir dans l'attente d'un jugement qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magiſtrat eſt comptable de tous ſes momens, tant qu'il reſte dans ſes mains des affaires indéciſes. N'eſt-ce donc pas aſſez qu'un plaideur ait ſupporté les lenteurs de tous les Officiers ſubalternes, ſans que les diſpenſateurs mêmes de la juſtice achévent de l'excéder par des remiſes interminables?

Enfin, après pluſieurs années d'attente, d'incertitude & de pourſuites, il obtient un jugement: mais c'eſt n'avoir rien obtenu; ſon adverſaire, pour en éluder l'effet, va, par pluſieurs appels ſucceſſifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas ſon droit aſſuré par la raiſon qu'il eſt inconteſtable. Les Rituels de Thémis aſſerviſſent ſes cliens à tant de formalités vétilleuſes, d'où l'on fait dépendre leur ſort, qu'il leur eſt difficile d'arriver, ſans broncher, juſqu'à ſon tribunal. Auſſi voit-on tous les jours dans ſon redoutable ſanctuaire, la forme entraîner le fond; & le

meilleur droit ſolemnellement proſcrit pour l'omiſſion d'un mot, d'une lettre, d'une minutie.

A-t-on eu l'adreſſe d'éviter tous ces écueils ? on peut encore échouer au port par l'injuſtice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les profeſſions, celle du Magiſtrat eſt, je crois, la plus importante pour la ſociété : mais j'ignore s'il en eſt quelqu'autre parmi nous, pour laquelle on éxige moins d'épreuves; tout ſujet y eſt propre, dès qu'il a pris ſes degrés en *Droit*, & qu'il eſt en état de payer les proviſions de ſa charge.

Je ne vous dirai point ſi le jeune *Adraſte* eſt bon Juge; ce n'eſt jamais lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner, & peut-être fait-il encore trop: mais je puis vous dire quelles ſont ſes mœurs, ſes plaiſirs & ſes paſſe-tems. Il eſt badin, vif & coquet, diſtrait & inapliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les livres, qu'il a gardée juſqu'à préſent; mais ſur-tout pour les Coutumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtiſtes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou*, *Grigri*, *le Sopha*, & *les Etren-*

Etrennes de la S. Jean. Il aime la bonne chére, & ſur-tout les longs ſoupers, le jeu, la danſe, la chaſſe, les armes & les chevaux. Tous les plaiſirs lui ſont bons, pourvu qu'ils ſoient tumultueux.

N'ai-je pas eu raiſon de commencer par vous prévenir qu'Adraſte eſt un Magiſtrat? Sans cela vous l'euſſiez pris ſans doute, à ſon portrait, pour un Mouſquetaire ou un Page.

Près de lui, ſur les fleurs de lys, ſiége le gouteux *Ménalippe.* C'eſt un vieux Juge à qui une longue routine, acquiſe par ſoixante années d'éxercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat ſe préſente, il ſçait tout ce qu'il va dire: auſſi dort-il profondément tant que dure le plaidoyer; & n'en donne pas moins ſon avis, lorſqu'il eſt tems de le donner. Son âge & ſes infirmités le garantiſſent d'être ſéduit par de belles ſolliciteuſes. De ce côté-là il eſt incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gagner, ce ſeroit tout au plus l'éclat éblouiſſant de l'or: encore faudroit-il que la ſomme en valût la peine; ſa vertu s'indigneroit

qu'on la voulût tenter par des préſens médiocres.

Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de ſon devoir par tendreſſe ou par pitié ; que les regrets d'un accuſé, ſa douleur & ſon déſeſpoir le gagnent & l'attendriſſent. Lorſqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, ſoyez ſûr qu'il n'en manquera pas l'occaſion; c'eſt une acte d'autorité dont il eſt jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les priéres & les larmes, ſpectateur intrépide des tortures & des ſupplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Gréve*, que de ſauver un coupable.

Placez-moi ſur un tribunal, vingt têtes de la trempe de celle d'Adraſte & de Ménalippe ; croirez-vous alors un plaideur bien à l'abri de ſa condamnation, par ſon bon droit ? Cependant, eſt-il rare que nos tribunaux ne ſoient pas mieux compoſés? Pour un Juge, digne du ſiége qu'il occupe, il en eſt trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'impoſer ſilence aux cauſeurs.

On

On eſt dans l'uſage de décider les conteſtations, en juſtice, à la pluralité des voix. C'eſt, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magiſtrats : c'eſt ſuppoſer, que le plus grand nombre d'entr'eux, eſt ſuffiſamment pourvu de droiture & de diſcernement. Je ne ſçai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'eſt-il pas plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il y ait cinq conſeillers prudens ſur vingt-cinq; que de préſumer qu'il y en ait vingt? La prudence n'eſt pas un don ſi vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée ſemble préſenter d'abord, le légiſlateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit „ de ne „ pas aſſeoir leurs jugemens ſur l'avis „ du plus grand nombre (*) ".

J'aimerois mieux le ſuffrage d'un ſeul Juge, qui motive ſon avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par inſtinct.

La tentation la plus délicate, & par con-

(*) *Non in judicio plurimorum acquieſces ſententiæ. Exode*, xxiij. 2.

conſéquent la plus dangereuſe pour un Juge, c'eſt une généroſité déplacée, un deſir d'obliger des amis, qui ne peut être ſatisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui réſiſtoit à des promeſſes, ou à des offres ſéduiſantes, ne tiendra pas contre les inſtantes priéres d'un ſolliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuſe dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne ſe pardonneroit point de s'être laiſſé ſubjuguer par le vil apas du gain, ni par tout autre intérêt: mais la tendreſſe, l'amour, l'amitié, la reconnoiſſance, ſont des ſentimens ſi nobles! Oui, très-nobles ſans doute, quand ils ſympathiſent avec la vertu; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelqu'atteinte.

Il eſt d'uſage, & même d'obligation, qu'un Juge ſe déporte de la connoiſſance d'une affaire, lorſque quelqu'une des parties qui y ſont intéreſſées, lui eſt alliée ou parente; mais il eſt dans la ſociété bien d'autres liaiſons, que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire ſur le cœur; qu'il s'en méfie auſſi. Il peut lui paroître dur de condamner un ami: eh bien, qu'il ne le juge point!

Il n'eſt dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raiſon qu'ils ſont ſes Lieutenans, qui puiſſent uſer d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriſer ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le ſimple Magiſtrat n'eſt jamais en droit de le faire: il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'eſt que le dépoſitaire & l'organe; s'il s'en écarte par quelque motif que ce ſoit, il a paſſé ſon pouvoir, c'eſt un prévaricateur.

Mais ſi la loi n'a point de diſpoſition expreſſe, ſur le ſujet qui diviſe les Parties, lui ſera-t-il défendu de donner une interprétation favorable à la cauſe de ſon ami? Oui ſans doute; ſon ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui ſe tirent de la loi, font partie de la loi même, & ſont auſſi reſpectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPÉRANCE.

Définition de la Tempérance; ſes branches. Diviſion de ce Chapitre.

LA Tempérance, dans un ſens vague & général, eſt une ſage modération, qui retient dans de juſtes bornes, nos deſirs, nos ſentimens & nos paſſions. Mais nous la prendrons ici dans une ſignification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appétits corporels, & qui les contenant dans un milieu également éloigné de deux excès oppoſés, les rend par-là non-ſeulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux ſont l'incontinence & la gourmandiſe: s'il en eſt d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux ſources, & par conſéquent, ſes deux branches ſont la chaſteté & la ſobriété.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETÉ.

La Continence & la Chaſteté, diſtinctes l'une de l'autre. La continence n'eſt pour qui

qui que ce ſoit d'une obligation abſolue : elle l'eſt ſeulement hors du mariage : mais le mariage n'eſt interdit à perſonne Le conſentement ſeul fait le mariage Si l'indiſſolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix poſitives, & probibé par la nature même, lorſqu'il n'eſt pas une imitation du mariage, par ſa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceſte. L'adultére défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait ſouvent, la continence avec la chaſteté. L'abus des termes entraîne avec ſoi la confuſion des idées. Comme on peut être chaſte, ſans s'aſtraindre à la continence : tel auſſi s'en fait une loi, qui pour cela n'eſt pas chaſte. La penſée toute ſeule peut ſouiller la chaſteté, elle ne ſuffit pas pour enfreindre la continence. Tous les hommes, ſans exception de tems, d'âge, de ſexe & de qualité, ſont obligés d'être chaſtes : mais aucuns ne ſont obligés d'être continens.

La continence conſiſte à s'abſtenir des

des plaiſirs de l'amour; la chaſteté, à ne jouir de ces plaiſirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniére qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'eſt point eſtimable par elle-même, & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'éxécution de quelque deſſein généreux; hors de ces cas, elle mérite ſouvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque eſt conformé de maniére à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature: & cette voix mérite plus d'égard, que les inſtitutions humaines, qui ſemblent la contrarier.

Je ne ſçai point de raiſon qui oblige à une continence perpétuelle: il en eſt tout au plus qui la rendent néceſſaire pour un tems.

Il eſt de droit naturel que chacun puiſſe diſpoſer du bien qui lui apartient en propre. Ce n'eſt pas cependant faire injuſtice à un mineur, à un prodigue ou à un furieux, que de les priver de l'éxercice de ce droit, dont ils

ils abuſeroient immanquablement. De même, quoique le commerce d'un ſexe avec l'autre, ſoit permis à tous les hommes, il peut y avoir des circonſtances, où il leur ſoit avantageux d'en être privés pour un plus grand bien.

Il eſt juſte, par éxemple, qu'un enfant qui n'eſt point encore capable de diſcernement, ne ſoit pas libre de ſe lier, ſans l'autorité de ſes parens, par des nœuds indiſſolubles. Ce ſeroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconſidération & à la témérité, trop ordinaire à ſon âge, lorſqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de ſa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, ſans empiéter ſur ſes droits empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer ſon engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or, juſqu'à ce qu'il l'ait contracté, la continence eſt un devoir pour lui. Bien entendu que les parens de leur côté doivent pourvoir à l'établiſſement de leurs enfans, ou du moins y donner les mains, lorſqu'il s'en préſente de ſortables.

L'avanture de *Proxene* & de *Cloris* ſa fille

fille a fait du bruit dans le monde: ce n'eſt point médire que de la rapporter. Cloris, ſous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que ſon tuteur voulût bien ſe deſſaiſir entre ſes mains de la ſucceſſion de ſa mere; lorſque l'aimable *Chariton*, par ſa tendreſſe & par ſes ſoins, gagna le cœur de la pupille. Il jouiſſoit d'une fortune & d'un rang, qui ne devoient pas faire rougir Proxene de l'adopter pour gendre. La propoſition lui en fut faite: Proxene la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de ſon refus, mais on le devina ſans peine. La répugnance invincible qu'il ſentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria Chariton de s'abſtenir déſormais de ſes galantes aſſiduités. Cette défenſe, ſuivant l'uſage, alluma de plus en plus la paſſion des deux amans; & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le conſentement du pere. Ils s'étoient mépris: cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réuſſit pas auprès de Proxene: dût rejaillir ſur lui l'ignominie de ſa fille, il éclata en tranſ-

ports

ports furieux; & ne s'en tenant point aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, consacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette scandaleuse scène imputerons-nous le tort? A tous les trois, sans doute. Un pere dur & injuste, un amant qui séduit sa maîtresse, une fille qui méprise l'autorité paternelle, sont tous personnages coupables.

„ Mais cette loi de nature, *me di-*
„ *ra-t-on*, dont vous vantez l'excel-
„ lence, éxige-t-elle donc pour l'u-
„ nion de deux amans, tout ce vain
„ appareil de cérémonies rebutantes à
„ quoi on les assujettit?"

Non, elle éxige uniquement le libre consentement des parties; leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle, n'a pas interdit aux législateurs la faculté de régler par des loix positives la solemnité des mariages. Les loix positives, même, sont respectables & obligatoires, lorsqu'elles ne contredi-

sent

ſent pas la ſage loi de nature, & qu'elles ne font que lui ſervir de gloſe & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix de police : mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la ſociété, que le mariage fût un engagement pour la vie : & la nature elle-même ſemble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impoſe aux époux, de s'aimer réciproquement, marque ſon intention ſur la continuité de ce lien : on ne quitte point une épouſe qu'on aime. Les ſervices qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en ſont une nouvelle preuve. Les ſecours du pere & de la mere leur ſont également néceſſaires : or ces ſecours leur manqueroient, ſi le mariage n'étoit qu'un engagement paſſager ; c'eſt dans l'amour conjugal, auquel ſe joint l'amour-propre, que la tendreſſe paternelle ou maternelle prend ſa ſource. Or les loix poſitives qui ont déterminé les ſolemnités du mariage, ne font que ſeconder le vœu de la loi naturelle ſur ſa perpétuité : en le rendant plus

au-

authentique, elles le rendent auſſi plus difficile à diſſoudre. On romproit aiſément un engagement ſecret & furtif: mais quant il eſt contracté en préſence de témoins dignes de foi, cimenté par la puiſſance paternelle, autoriſé par les loix de l'Etat, & conſacré par la Religion; quelle force n'acquiert-il pas?

Je n'entens point blâmer par-là, les nations chez qui le divorce eſt permis, ni les accuſer d'enfreindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'eſt point violer une loi, que d'y mettre des modifications raiſonnables: une équité trop rigide, devient ſouvent injuſte par ſa rigueur même. Les diſpenſes & les exceptions, lorſqu'elles ne ſont pas fréquentes, loin de détruire la loi, ſervent plutôt à l'affermir: ce ſeroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle eſt impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impoſſible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus ſévéres permettent une ſorte de rupture, qu'ils appellent ſéparation de corps; elle ne rompt point, diſent-ils, le lien du ma-

riage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh! c'eſt-là préciſément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* eſt bruſque, groſſier, féroce & violent, que la triſte *Sophronisbe*, ſéparée de ce lâche époux, ſuporte elle-même la peine qu'il mérite ſeul de ſouffrir? Parce qu'il eſt indigne d'elle, eſt-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans un auſtére célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage, c'eſt la forcer de ſouhaiter la mort à l'auteur de ſes peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du Corps humain ſont deſtinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie : & cependant cette union, quoique naturellement indiſſoluble, n'empêche pas, s'il en eſt de gangrenés, qu'on ne les ſépare du tronc. Il ſemble qu'on pourroit de même, ſans faire du mariage un ſimple eſſai paſſager, dégager dans des cas extrêmes, des époux mal aſſortis du nœud fatal qui les lie.

Cette indiſſolubilité abſolue du mariage,

riage, dont on a fait dans quelques cantons de la terre, une maxime de conscience, n'en assure que la durée: mais loin d'attacher des époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cause, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal sans remède, ils ne songent qu'à le pallier: & pour adoucir leurs souffrances, ils les déposent & s'en consolent; l'un dans les bras d'une maîtresse, l'autre dans ceux d'un amant.

C'est sans doute aussi à cette même cause, qu'il faut attribuer ces commerces clandestins, qu'on nomme concubinage. On tremble de serrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent ensemble sur le pied d'époux, sans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour constant. La possibilité d'une rupture les allarmant, ils sont toujours sur leurs gardes: il craint de déplaire à Junie; elle d'offenser Hermogene; & de cette appréhension, que l'assurance d'être aimé, tempére, naissent des é-

gards mutuels, des complaiſances & des ſoins; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de ſe ſéparer, ils n'en ſont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement; mais le plaiſir même eſt à charge lorſqu'il devient un devoir.

„ Si c'eſt-là, *dites-vous*, ce qu'on „ appelle concubinage, ſous quel pré„ texte oſe-t-on le qualifier de crime? „ C'eſt une union durable entre deux „ fidèles amans, qui n'ont qu'un cœur, „ qu'une volonté, qu'une ame. L'in„ ſtinct de la pure nature éxige-t-il „ quelque choſe de plus? Eh, qu'a „ donc de préférable le dur joug du „ mariage? Son indiſſolubilité. Une „ union fondée ſur la tendreſſe, n'eſt„ elle pas plus pure, plus ſainte & „ plus eſtimable, que celle qui n'eſt „ affermie que par la néceſſité?"

J'en conviens, ſans conteſter: le commerce d'Hermogene & de Junie eſt un lien que la nature aprouve; ſurtout ſi vous ſuppoſez qu'ils ſoient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers peres, qu'il ne nous ſiéroit pas de critiquer, n'avoient

voient rien de plus ſolemnel. Les deux amans conſentoient de ſe prendre pour époux ; ils agiſſoient comme tels ; & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de preſque toutes les Nations, pour des conſidérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétriſſant les époux, rejaillit juſques ſur les enfans : comment, ſi vous joignez l'eſtime à l'amour, pourrez-vous propoſer à la beauté qui vous l'inſpire, une union qui la déshonore? Comment, ſi vous vous aimez vous-même dans votre poſtérité, conſentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoît & déſavoue: triſtes rebuts de la ſociété, qu'une injuſte prévention rendra éternellement reſponſables du prétendu péché de leur pere?

Mais combien ſont plus criminels ces voluptueux inconſtans, qui n'aiment que pour jouir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joui ; qui, ſemblables aux bêtes, lorſqu'ils ont ſatisfait leur brutale paſſion, méconnoiſſent l'objet qui concouroit à leurs plaiſirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-

même, toute indulgente qu'elle eſt, condamne leurs coupables feux. Elle ſe propoſe dans les unions qu'elle forme, la naiſſance des enfans : c'eſt au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant quelque inexcuſable que ſoit ce honteux libertinage, ce n'eſt encore qu'un leger égarement, ſi on le met en parallèle avec l'adultére, le plus affreux de tous les crimes, en matiére de chaſteté. Je dis *le plus affreux*; car l'inceſte même, le ſeul qui ſembleroit lui pouvoir diſputer le pas, n'eſt rien en comparaiſon.

Attenter à la pudicité de ſa ſœur, de ſa mere ou de ſa fille, ou ſe prêter aux emportemens laſcifs d'un fils, d'un pere ou d'un frere : voilà les ſeuls véritables inceſtes, la nature n'en connoît point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'eſt inceſtueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaiſon, avec l'adultére, les vrais inceſtes, dont les éxemples ſont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puiſſent entrer ici en conſidération : je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en

en bornant comme il leur a plu, pour raiſon d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or, y a-t-il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des réglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur inſtinct de la nature, qu'entraîne avec ſoi l'adultére?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les autres vices contraires à la chaſteté, il ajoute l'injuſtice, le parjure & la perfidie.

L'adultére eſt ſimple ou double. Il eſt ſimple, lorſque l'une des deux parties qui le commettent, n'eſt point engagée dans les liens du mariage. Il eſt double, lorſqu'elles le ſont toutes deux: car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de ſon chef, ſe ſouille encore d'un ſecond, en partageant celui de ſon complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* ſeroient libres de tout engagement, les privautés, qu'ils ſe permettent, ne ſeroient point innocentes: hors du mariage, elles ne ſont jamais permiſes. Mais Taïs, épouſe d'*Euryale*, eſt encore bien plus criminelle, puiſqu'elle joint à l'impudicité

le parjure & l'injuſtice; le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à ſon époux; l'injuſtice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expoſe à lui donner des héritiers ſuppoſés: qui cependant prendront un jour leur part dans ſa ſucceſſion, au préjudice, ou de ſes fils, ou de ſes collatéraux. Or dans toutes les circonſtances qui aggravent l'action de Taïs, Pallade eſt de moitié: & quoique libre des nœuds d'Hymenée, il eſt comme elle, adultére, injuſte & parjure; car c'eſt commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles: ſuppoſons Taïs libre, Pallade engagé dans le mariage; ils n'en ſont pas moins coupables. Pallade d'une part l'eſt autant que l'étoit Taïs, quand nous la ſuppoſerions infidèle à Euryale; car la fidélité conjugale eſt un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle; & ſi la femme, qui le viole, peut donner à ſon époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit ſa foi, peut en ravir de légitimes à ſon épouſe. Taïs de ſon côté, étant complice de Pallade, eſt auſſi coupable que lui. Et tous deux le ſeront encore plus, ſi leur adultére eſt double.

Tou-

Toutes choſes égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus griéve eſt celle qui fait tort à quelqu'un : & ſi toutes deux ſont préjudiciables, la plus énorme eſt celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de perſonnes. Or, ſuivant cette maxime, le double adultére eſt plus criminel que le ſimple ; & le ſimple l'eſt auſſi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultére, & qui n'eſt pas le moindre de tous : c'eſt qu'il trouble la paix des époux ; & que ſi l'amour uniſſoit leurs cœurs, il les diviſe en l'éteignant. Il faut ſçavoir aimer, pour ſentir combien eſt cruelle cette plaie. J'oſe avancer, pour l'avoir ſçu par une heureuſe expérience, qu'il n'eſt rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur ſenſible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richeſſes, jeux ; tout cela n'eſt rien en comparaiſon de ce bonheur ineſtimable : or ce bonheur, l'adultére le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature qui s'éléve contre l'adultére, on le prend communément, pour

une galanterie excusable, sur la foi d'un tas de gens sans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corsaires & les brigands font gloire aussi de leurs rapines ; un Grenadier vole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime, est-ce donc le criminel même qu'il convient de consulter ?

ARTICLE. II.

DE LA SOBRIÉTÉ.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobriété, que la vue des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide ; autre sur l'avidité excessive pour les richesses & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobriété, on amenoit devant eux des esclaves, qu'on avoit enyvrés exprès : & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidele du honteux abrutissement dont l'yvresse est accompagnée, faisoit en effet pour l'ordinaire, une forte impres-

sion

sion sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bisarre: nous n'avons pas besoin de faire enyvrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espéce & de tout état, prennent très-volontiers sur eux le rôle des esclaves de Sparte: & tel peut-être le matin a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui le soir en sortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle est la source. S'il ne faut pour enseigner la tempérance que ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par sa crapule, que par ses titres de noblesse, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtresse, dont il avoit fait ses délices, fut son poison. Mais, tout mort qu'il est, il prêche encore la sobriété: sa mémoire seule apprend à qui sçait comme il a vécu, dans quel affreux avilissement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le bisarre honneur de bien boire, ou, pour mieux

dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reſte aſſez de pareils apôtres en ce genre pour n'en pas regretter un ſur mille qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore ſous les yeux le Sénateur *Eupotime*, cette futaille organiſée, qui ne fait rien autre choſe ſur terre, que boire, dormir & juger? Voyez-le chanceler quand il monte au Tribunal; écoutez-le ronfler, lorſqu'il y a pris ſéance; ſuivez-le, lorſqu'au milieu d'une cauſe, dont le détail lui ſemble trop long, il court en attendant qu'elle ſoit plaidée, de l'audience à la buvette; trouvez-vous ſur ſon paſſage, lorſqu'au milieu de la nuit, on le rapporte yvre chez lui, ſans mouvement, ſans connoiſſance & ſans poulx, meurtri, livide & ſanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour déteſter l'intempérance, & mépriſer les intempérans?

Voyez l'illuſtre *Diogenete*, ce Prélat diſtingué par ſon rang & par ſa naiſſance, énervé, débile & perclus, qui ne ſçauroit, tant ſa foibleſſe eſt extrême, tracer dans l'air avec deux doigts, ces

ces hiéroglyphes sacrés, que le peuple dévot appelle bénédictions : ses jambes qui fléchissent sous lui, ses deux bras sans action, poids inutile qui pend à ses côtés, vous instruiront assez sur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous que ce ne sont pas les seuls excès de table qui l'ont plongé dans ce déplorable état ? je me rends sans contester ; c'est une leçon de plus.

Parce que j'appuye sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobriété, comme une simple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le dégré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou désagréable qu'ils excitent dans le palais, mais aussi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par rapport à la santé.

La ſanté eſt la conſtitution du corps, dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer ſa ſanté, c'eſt diminuer la vie: un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'appelle, ſi l'on veut à cet égard, loi de régime; qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable?

Il ſuit de ce principe, que de quelque maniére qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toujours enfraindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobriété; ainſi que toute autre vertu, eſt un milieu entre deux extrémités oppoſées. Détruire ſon tempérament par des abſtinences outrées, ne ſeroit pas un excès moins blâmable, que d'abréger ſes jours par la bonne chére. Celui qui prend un poiſon lent, eſt-il moins homicide, qu'un déterminé qui ſe poignarde? On condamne ſans héſiter celui-ci: pourquoi faire grace à celui-là?

Si

Si cependant on me conteſte que le ſuicide ſoit contraire à la loi de nature, je ne crois pas qu'il ſoit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes: or on convient aſſez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos ſemblables, du moins d'autorité privée; à plus forte raiſon nous défend-elle donc auſſi de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais, *dites-vous*, ſi la vie nous eſt „ plus à charge qu'avantageuſe, puiſ„ que l'inſtinct de la nature même nous „ porte à nous rendre heureux: pour„ quoi n'en pourrions-nous pas alors „ trancher le cours?

Pourquoi? Parce qu'appartenant à Dieu, de qui nous avons reçu l'être, nous ne devons pas diſpoſer de nous-mêmes ſans ſon aveu. Joignez que nous ſommes trop peu connoiſſeurs ſur nos véritables avantages, ſur-tout lorſque quelque paſſion violente nous aveugle, pour pouvoir juger ſûrement, même dans les circonſtances les plus triſtes, que la vie nous eſt plus à charge qu'avan-

vantageuſe. Il eſt ſûr, au contraire, même dans ces circonſtances, qu'elle nous eſt utile, ſi ce n'eſt pour le préſent, du moins pour l'avenir. Car nous ne vivons ſans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions: or Dieu ne veut rien par rapport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'eſt donc négliger, & même rejetter, la félicité qu'il nous prépare, que de porter ſur nous des mains meurtriéres.

Mais en ſuppoſant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne ſerions pas encore plus en droit pour cela, de nous la ravir, qu'il ne nous eſt permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'eſt pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés ſur la maxime, toujours fauſſe quand elle n'eſt point modifiée, qu'une action eſt grande & généreuſe, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts: quelques hommes fameux dans l'hiſtoire, ont crû, en ſe donnant la mort, mériter les éloges de la poſtérité, & ont en effet trouvé des ad-

admirateurs dans les siécles suivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le sein d'un pere, il en coûteroit sans doute au parricide assassin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût imposé silence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux, une action méritoire? Lutter contre ses sentimens n'est une vertu, que quand ces sentimens sont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'est courage: se la donner, c'est lâcheté. On ne se la donne que pour se délivrer d'une peine qu'on regarde comme insupportable On se tue, parce qu'on est las de souffrir. La violence du reméde auquel se résoud un homme qui souffre, si ce n'est lorsqu'il s'agit de se conserver la vie, prouve plutôt l'excès de son impatience, que la grandeur de son courage.

Saisissez ces sages maximes, fondées sur la droite raison & l'humanité; & jamais les plus affreux malheurs ne pourront vous résoudre à mourir de votre main. En vain le Persan *Usbek* (*) fait

(*) *Lettres Persannes*, *Lett.* lxxiv.

fait à ſon ami *Idem* l'apologie du ſuicide, vous ne regarderez ſes ſophiſmes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & perſuadé, que de s'ôter la vie eſt un crime, vous vous ferez auſſi un devoir de vous la conſerver: or rien ne contribue davantage à ſa conſervation que la ſobriété.

Il eſt deux ſortes de ſobriété: l'une conſiſte dans l'uſage modéré des alimens ; c'eſt celle dont nous venons de parler: l'autre conſiſte dans le déſintéreſſement, & le bon uſage des richeſſes; celle-ci eſt à l'ame ce que l'autre eſt au corps ; de celle-là dépend la ſanté; de celle-ci, la vertu.

Des différentes claſſes de riches, les plus raiſonnables ſont ceux qui de pere en fils ont toujours vécu dans l'aiſance, & ſçavent à peine s'il eſt quelqu'un réduit à manquer du néceſſaire. A la vérité ils ſont pour l'ordinaire inſenſibles à la miſére d'autrui : ſans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire ; ce n'eſt pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richeſſes gâtent le plus, ſont ces Crœſus de fraîche date,

te, qui ſemblent porter écrit ſur leur front le montant des ſommes qu'ils poſſédent; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à meſure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit conſoler l'honnête-homme, expoſé à leurs inſultes, c'eſt que ces fortunes groſſies avec tant de rapidité, fondent auſſi rapidement.

Pour accumuler des richeſſes immenſes, & les diſſiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le pere amaſſe, le fils dépenſe: le pere s'enrichit, le fils ſe ruine: voilà le cours ordinaire des choſes; c'eſt-là ce qui facilite le commerce, ſans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre*. Voyez décheoir aujourd'hui celle de ſon fils *Scorpion*.

Philargyre nâquit ſans bien, mais ardent pour en acquérir, il ne s'amuſa pas à ces ſciences ſtériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges: il ne fut ni Géométre, ni Poëte, ni Grammairien, ni

ni Aſtronôme ; il fut ſucceſſivement commis dans les Aides, Caiſſier, Directeur, Soûfermier. Arrivé juſques-là, il lui reſtoit encore un pas à faire pour être au comble de ſes vœux, il le fit; cent mille écus répandus à propos lui procurérent enfin l'honneur d'être aggrégé à l'opulente Quarantaine: il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne ſouhaita plus rien: au contraire, ſes deſirs s'accrurent avec ſa fortune ; & ſa fortune augmenta preſque autant que ſes deſirs. Lorſqu'il mourut, on eût fait dix Principautés des domaines qu'il poſſédoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée, que Scorpiſon, quoiqu'unique héritier de ſon pere, étoit déjà moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtreſſe, des emprunts à rembourſer, des intérêts uſuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes ſomptueuſes; la fureur des tableaux, des médailles, des coquillages, & par-deſſus tout cela ſon inapplication à ſes affaires domeſtiques, avoient en peu de tems bien amoindri ſon patrimoine. Il a fait des progrès depuis: non-ſeulement il eſt

eſt parvenu à épuiſer entiérement; il doit même bien au-delà du peu qu'il poſſéde encore.

Mais ſouvent on ſe croit prudent économe, quand on ſe fait tenir immédiatement en deça de la claſſe des prodigues. On ne ſonge pas à ſe faire ſcrupule de ſes dépenſes frivoles, pourvû qu'on n'y employe que ſon revenu, ſans entamer ſes fonds: ſoulager les infortunés ne paroît pas un devoir: on ignore même que ce puiſſe être un plaiſir.

Je ne ſçai par quelle fatalité il arrive que plus on eſt favoriſé des biens de la fortune, moins on eſt diſpoſé à ſoulager ceux qui en ſont dénués. Les pauvres tirent plus de ſecours des gens preſque auſſi pauvres qu'eux, que des riches. Il ſemble qu'on ne ſoit compatiſſant que pour les maux qu'on éprouve en partie. Je dis *en partie:* car un homme accablé de peine, épuiſe ſur lui-même toute ſa ſenſibilité, & l'excès du malheur rend auſſi incapable de commiſération, que le comble de la proſpérité.

Une autre ſingularité qui ne paroît pas moins étrange, c'eſt qu'il n'eſt guéres d'hommes plus inſenſibles aux mi-

miſéres d'autrui, que ceux qui par état ſont deſtinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils ſe croiroient diſpenſés d'aſſiſter les malheureux, par le ſoin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-même; & qu'ils s'imagineroient avoir aſſez fait, en intercédant pour eux?

On appelle dans le monde *ſe faire honneur de ſon bien*, avoir une table ſplendide, de vaſtes appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domeſtique & de ſuperbes équipages: en un mot, vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, ſans déranger ſa fortune. Pour moi, qu'il me ſoit permis de déroger à ce langage abuſif. Ce que j'appelle ſe faire honneur de ſon bien, c'eſt en uſer en homme ſage, & ſur-tout en homme bienfaiſant.

Le noble & pieux *Démophile* uſe-t-il donc indignement du ſien, parce qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent?

Si le Sage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.

LES

LES

MOEURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Pis.

TROISIE'ME PARTIE.

M. DCC. LXIII.

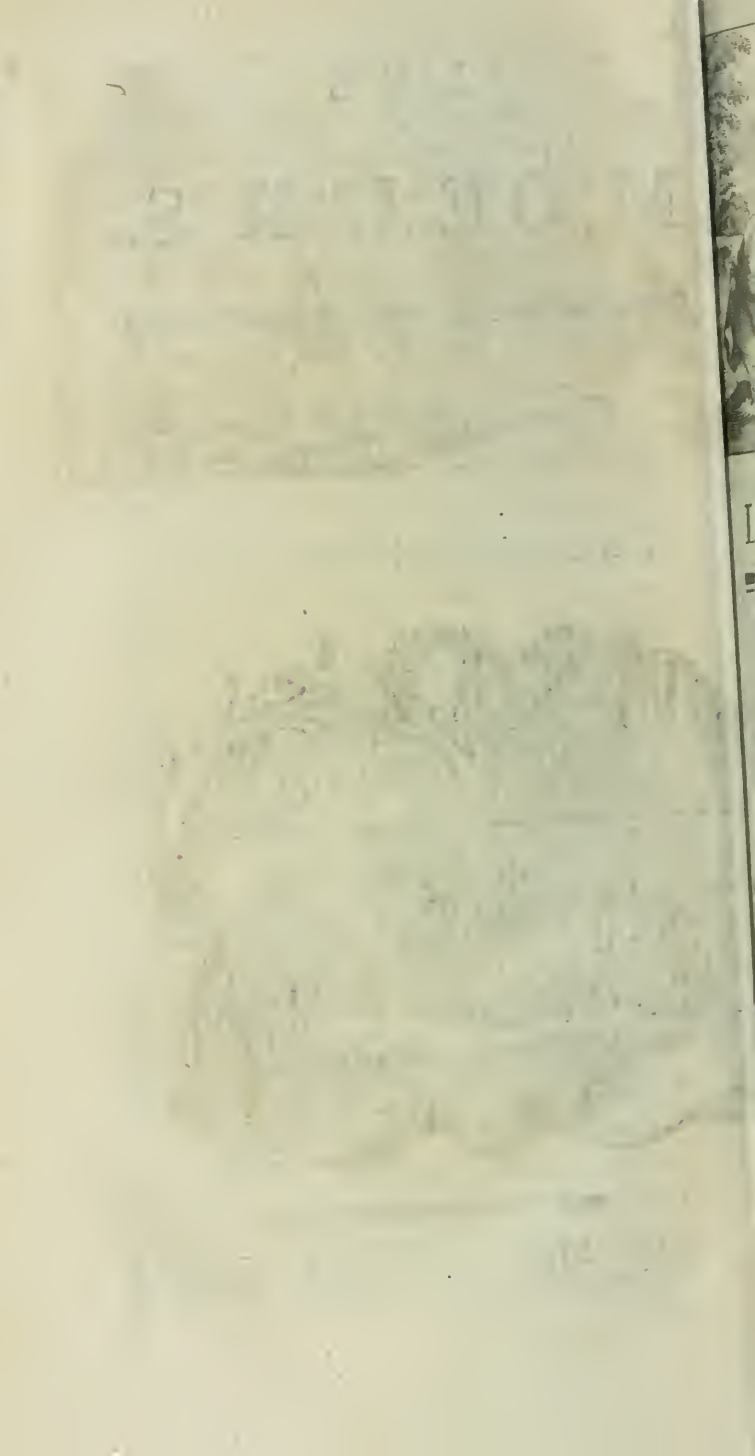

LES MOEURS.

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour ſeul peut nous rendre fidèles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes; d'où naiſſent entr'eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-vous Dieu, diſions-nous dans la premiére partie de cet Ouvrage? vous ſerez docile à ſes loix: vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la ſeconde, d'un amour ſage & raiſonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux: aimez-vous vos ſemblables? pouvons-nous dire encore ici,

vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. „ Aimez, vous avez ac- „ compli la Loi", disoit l'Apôtre *Paul* aux Prosélytes qu'il formoit. L'amour seul peut nous rendre fidèles à nos devoirs : il est le fondement de toutes nos liaisons, & le seul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'est que feinte & dissimulation ; il n'y a plus dans la société que des spectres de vertus, des apparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois, que des haines déclarées, & des procédés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caractéres & les effets de l'amour que l'homme doit à son Dieu ; ensuite ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même : décrivons ici les caractéres & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On appelle *amitié*, celle qui

qui naît de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un sexe ou d'un autre, & n'est point dépendante des liens du sang. On appelle enfin *humanité*, celle que la simple qualité d'hommes nous inspire pour nos semblables.

Il est permis de mettre de la différence entre ces diverses affections. L'amour est de sa nature plus vif & plus empressé que l'amitié; & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choisis, qu'on n'est obligé de faire pour le reste des hommes. Mais ces trois sortes d'affections ne diffèrent que par le plus ou le moins de vivacité. Elles sont subordonnées les unes aux autres, mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il est en notre pouvoir.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre Articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui, vers l'objet aimé; telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel: cependant l'usage l'a déterminé plus particuliérement à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette sorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a sur le cœur l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matiére d'autant d'articles distincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour considéré comme sentiment; ses caractéres, ses délices. Le desir

desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portrait de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux est une vertu lui-même.

Calliste est jeune, belle, spirituelle & sage. *Agathocle* n'est guéres plus âgé: il est bien fait, brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par hazard dans la maison de Calliste; ses premiers regards errans indifféremment sur un cercle nombreux, la distinguérent bien-tôt, & se fixérent sur elle: mais revenu de la courte extase que lui causa cette premiére vue, il se la reprocha d'abord, comme une distraction incivile, qu'il essaya de réparer, en promenant ses yeux tour à tour sur d'autres objets. Vaine tentative! Un attrait puissant les captivoit déja. Ils retombérent sur Calliste: il en rougit aussi-bien qu'elle; une douce émotion jusqu'alors inconnue à son ame, troubla son cœur, & déconcerta ses regards: ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il se plaisoit à considérer Calliste, & ne l'osoit faire qu'en tremblant: Calliste, de son côté, satisfaite intérieurement de

cette flateuſe préférence, l'enviſageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliſte plus encore qu'Agathocle d'être pris ſur le fait l'un par l'autre: & tous deux l'étoient à chaque inſtant.

L'heure de ſe ſéparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte: ils firent de triſtes réfléxions ſur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laiſſa pas tout-à-fait l'un ſans l'autre: l'image de Caliſte étoit déja profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliſte, ils en parurent moins gais l'un & l'autre le reſte du jour. Un ſentiment vif, quel qu'il ſoit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de ſe livrer à la diſſipation.

Deux jours s'étoient paſſés ſans qu'ils puſſent ſe revoir: & quoique pendant cet intervalle tous leurs momens euſſent été remplis, ou par des occupations utiles, ou par des récréations amuſantes; tous deux éprouvoient une langoureuſe anxiété, un ennui, un vuide indéfiniſſable, dont ils ne pouvoient démêler la cauſe. L'inſtant qui les ra-

pro-

procha, la leur apprit: le contentement parfait qu'ils goûtérent en préſence l'un de l'autre, ne leur laiſſa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là: il aborda Caliſte, lui tint des diſcours obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la premiére fois. Il n'avoit vu que ſes charmes extérieurs: il vit la beauté de ſon ame, la droiture de ſon cœur, la nobleſſe de ſes ſentimens, la délicateſſe de ſon eſprit; & ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de ſon eſtime. Dès-lors il lui fit des viſites aſſidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'eſt-là le caractére d'un mérite ſoutenu: il gagne à ſe développer aux yeux d'un connoiſſeur. Un galant homme ne ſe dégoûte que d'une coquette, d'une ſotte ou d'une étourdie: s'il a pris du goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir ſon attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliſte dans le cœur d'Aga-

thocle, n'étoit plus pour lui un ſentiment équivoque ; c'étoit de l'amour, & du plus tendre ; il le ſçavoit : mais Caliſte l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de ſa bouche. L'amour eſt craintif & reſpectueux. Un amant téméraire n'eſt point l'ami de la belle qu'il careſſe : ce n'eſt que le plaiſir qu'il aime. Il prit enfin ſur lui de lui ouvrir ſon cœur. Ce ne fut point avec ces gentilleſſes étudiées qui accompagnent une déclaration romaneſque : „ Aimable Caliſte, lui dit-il ingénue„ ment, le ſentiment qui m'attache à „ vous, n'eſt pas de l'eſtime toute ſim„ ple, c'eſt l'amour le plus vif & le plus „ empreſſé. Je ſens que je ne puis vi„ vre ſans vous : pourriez-vous, ſans „ répugnance, vous réſoudre à me „ rendre heureux ? J'ai pu vous aimer „ ſans vous offenſer : c'eſt un tribut „ qui vous eſt dû : l'eſpoir d'un peu „ de retour pourroit-il auſſi m'être „ permis ? ”

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliſte écouta ſon amant ſans l'interrompre, lui répondit ſans aigreur, & lui permit d'eſpérer. Elle ne mit pas même ſa conſtance à de longues

gues épreuves, le bonheur pour lequel il ſoupiroit ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit pour en faire les aprêts. Les clauſes du contrat furent aiſément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien: la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs: & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel ſera le ſort de ces nouveaux époux? (J'ai tiré leur horoſcope.) Le plus heureux que des mortels puiſſent éprouver ſur la terre. Aucun plaiſir n'eſt comparable à ceux qui affectent le cœur: & il n'en eſt point, comme je l'ai déja obſervé, qui l'affectent ſi délicieuſement, que la douceur d'aimer & d'être aimé.

Ce n'eſt point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que le *plaiſir de l'amour eſt une courte épilepſie.* Il entendoit parler ſans doute, de cette volupté charnelle, ſi étrangére à l'amour, qu'on peut en jouir ſans aimer, & aimer ſans la goûter jamais. Ils ſeront conſtans dans leur amour: j'oſe le prédire, & j'en ſçai la cauſe. Ce ne ſont point les charmes éblouiſſans de la beauté qui ont déter-

miné leurs inclinations: tous deux étoient amis de la vertu. Ils ſe ſont aimés parce qu'ils ſe ſont trouvés vertueux: il s'aimeront donc, tant qu'ils continueront de l'être; & leur union même me répond de leur perſévérance; car rien n'affermit tant nos pas dans les ſentiers de la ſageſſe, que d'avoir ſans ceſſe ſous les yeux un modèle chéri qui les ſuive.

S'il eſt quelque choſe qui pût troubler leur felicité, ce ſeroit les déſaſtres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri: mais en ſuppoſant qu'il leur en arrive, ce ſort leur ſera commun avec le reſte des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaiſirs de l'amour, ne ſont pas non plus éxempts de revers; & ils ont ces plaiſirs de moins, plaiſirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le ſentiment de leurs maux. Il a cette vertu ſinguliére, de rendre à deux cœurs bien aſſortis les ſouffrances moins aigues, & les plaiſirs plus touchans. Il ſemble qu'en ſe communiquant leurs peines, ils n'en por-

portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainſi qu'un eſcadron eſt enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il eſt plus ſerré: de même, un couple amoureux réſiſte aux atteintes de l'infortune & de l'adverſité, avec d'autant plus de force & de ſuccès, qu'il eſt plus étroitement uni.

Amateurs ſenſuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chaſtes délices ſont pour vous des énigmes incompréhenſibles, ou des paradoxes inſenſés. L'amour, dont vous vous vantez de ſuivre les étendarts, ne vous eſt pas même connu: vous êtes, à ſes yeux des profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ſes myſtéres. Qu'avez-vous fait pour ſon ſervice? Par quels exploits avez-vous mérité ſes faveurs? Vous avez ridiculement affecté des geſtes forcés & des attitudes theatrales; vous avez ſaiſi ponctuellement les modes naiſſantes; vous avez concerté dans vos miroirs, des ſoûris complaiſans, des œillades vives, des regards paſſionnés. Vous épuiſiez toute la fineſſe de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à conſtrui-

re artiſtement le frivole attirail de vos ajuſtemens faſtueux. Follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les aſſemblées des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dreſſées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & ſe livrer à la diſcrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non plus pour les ſéduire ou les ſurprendre, ni la flatterie, ni le menſonge, ni les offres, ni les promeſſes, ni la feinte, ni la diſſimulation.

Quelques-unes, il eſt vrai, ont ſervi de trophées à votre odieuſe vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ſes mœurs, ou peut-être par la lubricité de ſon tempérament: une autre a été ébloüie par l'éclat de l'or & des pierreries; l'innocente *Agnès* a donné dans le piége par ſimplicité; la jeune *Hébé* par une curioſité indiſcréte. Mais, convenez-en, vous rougiſſez de vos conquêtes. Aucune n'a pu vous rendre heureux: j'en vois la preuve dans vos inconſtances multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies & vos parjures; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine: vous blaſphêmez ce que vous adoriez; il n'eſt

n'eſt plus de femmes ſur la terre, qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçû de l'eſtime? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuſes faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicateſſe un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux, ou par l'inconſtance de la perſonne aimée, ou par la vôtre même: & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous ſembloit amour, ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour eſt conſtant: c'étoit ſimplement une conformité de goût pour le plaiſir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui ſympathiſent l'un avec l'autre, c'eſt dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette ſympathie: or la premiére de toutes, & celle qui décide des autres, c'eſt l'amour de la vertu. Quel fatal préſent pour un amant plein d'honneur, que le don

d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes! le pourra-t-il accepter ſans riſquer ſon innocence? Dans une union auſſi étroite, que celle des amans ou des époux, les ſentimens ſe communiquent, ſans qu'on s'en apperçoive: & comme on ne le ſçait que trop, les mauvais s'inſinuent bien plus aiſément que les bons. Les maladies de l'ame ſont encore plus contagieuſes que celles du corps. Ses taches s'impriment. & ſe calquent, pour ainſi dire, ſur tous les ſujets qui l'approchent.

Au danger de ce triſte écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point aſſez d'attraits? Adopteriez-vous ſes écarts, deviendriez-vous ſon complice? vous ſacrifieriez votre honneur ſans rien gagner du côté de l'amour: votre ſéductrice elle-même vous en eſtimeroit moins; or ce qu'on mépriſe, on ne l'aime aſſurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible, vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condeſcendances: elle en abuſe, & ne vous en ſçait pas gré; ce ſera même pour elle un motif de vous faire

faire un jour des reproches, & de rejetter ſur vous ſes égaremens : vous les avez favoriſés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Épargnez-vous ce dangereux embarras : ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en n'a pas.

Quelles ſont les vûes de *Bélise* en careſſant le jeune *Lindor* ? Elle n'en n'a pas d'autres ſans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque* : elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé* : c'eſt un enfant, à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore ſecoué la pouſſiére des Colléges. Béliſe, au contraire, eſt d'un âge mur : elle a vu commencer le ſiécle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amuſemens d'une intrigue galante. Neuf luſtres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'eſt pas encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiſcrétion des jeunes gens, qu'elle n'a que trop ſouvent éprouvée. Elle eſt amie de la mere de Lindor : c'eſt un éléve qu'elle veut former. Les médiſans préten-

tendent pourtant, qu'elle prend elle-même un vif intérêt au succès de ses leçons. Ce n'est, disent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes surannées, que se perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, si ces dangereuses séductrices ne prenoient pas sur elles-mêmes le soin d'ébranler sa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtresse & le disciple. Mais, quoi! justifieroit-elle ces soupçons? Pourquoi toujours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux? N'est-il point d'autre siége pour Bélise, qu'un sopha; d'autre attitude, qu'une posture inclinée; d'autres ajustemens qu'un négligé leste & coquet? La simple amitié répand-elle tant de feu sur le visage? a-t-elle des regards enflammés; donne-t-elle des baisers lascifs; les redouble-t-elle si fréquemment? Mais baissons un voile sur le reste du tableau; je veux inspirer des mœurs, & j'alarmerois la pudeur.

Encolpe est l'émule de Belise, & tend aux mêmes fins, quoique par des routes

routes bien différentes. Son long manteau, le caractére vénérable dont il eſt revêtu, les rides multipliées de ſon front, ſon maintien hypocrite & bigot, inſpirent une confiance ſans meſure. De jeunes beautés vont à ſes pieds rougir de leurs foibleſſes, lui développer leurs ſecrétes inclinations, lui apprendre l'empire que prend ſur elles la force de leur tempérament; gémir de l'aſcendant de leur concupiſcence, & lui en demander le reméde. *Héloïſe* lui a déclaré le panchant invincible qu'elle a pour la tendreſſe, & les écarts où cette paſſion l'a jettée: il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie; il queſtionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonſtances intéreſſantes, il l'entretient de mille détails obſcenes, bien plus capables de ſalir ſon imagination, que d'affermir ſa chaſteté. Plus elle eſt véridique & ſincére, mieux le fourbe ſçaura la ſéduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place: c'eſt par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain

vain lutté contre un reſte de pudeur qui préſervoit la belle du naufrage : le guide impoſteur ſçaura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, ſa frayeur achevera de l'y précipiter : & ce que n'a pu obtenir par ſes careſſes, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs, l'obtiendra par ſes ruſes ſacriléges.

Appellerez-vous amour, l'ardente paſſion de Béliſe, & les feux criminels d'Encolpe ? Eſt-ce aimer une maîtreſſe ou un amant, que de lui ravir ſon innocence, le plus précieux de tous ſes avantages ; que de ſouiller ſon ame d'un crime, la plus affreuſe de toutes les taches ? Poignarde-t-on quelqu'un par amour, ou l'empoiſonne-t-on par tendreſſe ?

Eraſte a des intentions plus droites : il eſt ſincérement paſſionné pour *Iſabelle ;* on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait ſeulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de ſon caractére ni de ſes mœurs. Mais ce ne ſont pas ces objets-là qui le touchent : elle eſt d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces

ces & d'enjouement. C'en eſt aſſez pour lui : il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la poſſéder. Eclairé par ſes beaux yeux, il eſt ravi en extaſe : abſent d'auprès d'elle, il languit & ſe conſume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empreſſement ne ſont rien moins que de l'amour ? Eraſte ne s'en doute pas : il croit aſſurément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais je vois d'où vient ſon erreur : c'eſt qu'il prend pour de l'amour le deſir de jouiſſance.

Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne-foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement : interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ſes chaînes. Si ſa préſence intimide vos ſens, & les contient dans une ſoumiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. L'amour interdit même à la penſée, toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination, dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit. L'amour eſt chaſte juſques dans ſes ſonges. Mais, ſi les attraits qui vous charment font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame,

ce n'eſt point de l'amour, c'eſt un apétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur; car quiconque eſt capable d'aimer, eſt vertueux: j'oſerois même dire, que quiconque eſt vertueux, eſt auſſi capable d'aimer. Car toutes les vertus ſe tiennent par la main: or la tendreſſe du cœur en eſt une. Comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération: c'en eſt auſſi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs; de la part de l'amour, il ne peut que les perfectionner, C'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractére plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoutumé, en aimant, à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie: on contracte par-là, l'heureuſe habitude de commander à ſes deſirs, de les maîtriſer & de les réprimer; de conformer ſon goût & ſes inclinations, aux lieux, aux tems, aux perſonnes. Mais les mœurs ne ſont pas

éga-

également en ſûreté, quand on eſt inquiété par ces ſaillies charnelles, que les hommes groſſiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il eſt aiſé de diſtinguer le véritable du faux. Quelle eſt la cauſe la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il ſemble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de diviſion entre les époux: la jalouſie eſt la principale ; jalouſie ſans amour. Moyens d'aſſurer & d'entretenir l'amour conjugal.

Les caractéres de l'amour conjugal ne ſont pas ſi équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer ſans aimer en effet: un mari ſçait au juſte s'il aime. Il a joui: or la jouiſſance eſt la pierre de touche de l'amour; le véritable y puiſe de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, ſi l'on connoît qu'on s'eſt mépris, je ne ſçai de remède à ce mal, que la patience. S'il eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'amour: mais

mais je n'oſe même vous flatter, que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long amour, dont la jouiſſance & le tems ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire, ſous le joug de l'Hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait, ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe* & *Célimene* unis enſemble depuis ſix mois: quoique leurs apartemens ſoient fort éloignés l'un de l'autre, ils ſe viſitent tous les jours, ils vont même juſqu'à s'embraſſer; le fait eſt ſûr, jamais il n'eſt arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entr'eux de ces careſſes enfantines, de ces agaceries folâtres qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politeſſes, des ſoins, des égards, des attentions, & ſur-tout des bienſéances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre enſemble ſur ce pied-là: une heureuſe ſympathie leur en a inſpiré l'idée.

On eſt bien plus ſurpris du froid qui régne entre *Liſandre* & *Daphné*; après mille

mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent: mille obstacles les traversoient ; leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée; trois ou quatre prudes géoliéres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se proposant pour éxemple, & l'invitant à ne soupirer, comme elles, que pour l'Epoux du Cantique: une échelle la délivra de la clôture & des sermons. Lisandre, que son pere à l'heure même travailloit à déshériter, préférant aux intérêts de sa fortune ceux de son cœur; aux tendresses du sang, la possession de Daphné; Lisandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux pieds des Autels un amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue: déjà Lisandre est infidèle. Daphné pleure, gémit & se plaint: elle a des consolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à se venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement? la même qui a refroidi Alcipe & Céliméne. Lisandre & Daphné avoient pris pour de l'amour,

mour, les puiſſans aiguillons de leur tempérament voluptueux : les voilà détrompés ; & comme ils ſont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets ſont auſſi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce ſeroit entrer dans une carriére trop vaſte, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens, qu'offriroit l'état du mariage, ſi ſes ſecrets, qui cachent de myſtérieuſes ténébres, étoient tout-à-coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux déſunis, qui, différens de ceux qu'une fauſſe lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce ſentiment dût entrer pour quelque choſe dans leur engagement.

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les ſiécles tant de folles paſſions, tant de troubles, de diviſions & de guerres, que les génies ſuperficiels, ſans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé ſur l'eſtime, l'ont condamné ſur l'étiquette, comme une foibleſſe impardonnable. Le vil intérêt trouvant, dans cette

te bizarre opinion, de quoi flatter ſes partiſans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par ſon ſecours elle fit tant de progrès, que bientôt ce fut un dogme reçu. Il fut ſtatué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la ſienne: & l'on étendit même l'égalité de condition juſqu'à celle des biens. L'amour fut proſcrit des mariages, & relégué dans les Romans. Et ſi quelqu'un, ſoit par foibleſſe, ou par goût, s'étoit laiſſé enflammer, il devoit au moins, de crainte de ſcandale, s'en cacher de ſon mieux, ne faire en public à ſon épouſe, que des politeſſes froides; & où il ſe trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la ſienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde.

Et, attendu que le parti des époux mal aſſortis, comme de beaucoup le plus nombreux, eſt celui qui donne le ton, ce réglement conforme à leur ſyſtême a été ſcrupuleuſement maintenu; & les choſes ſont encore aujourd'hui ſur ce pied, ſauf aux époux qui ſe haïſſent ſincérement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à preſcrire à cette dernière claſſe d'époux, ſur les devoirs de l'Hymenée. Ils manquent au plus eſſentiel, en manquant d'amour : comment rempliroient-ils les autres ?

C'eſt une eſpéce de rapt qu'un mariage contracté ſans tendreſſe. La perſonne n'appartient, ſuivant l'inſtinct naturel, qu'à celui qui en poſſéde le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains de l'Amour : les acquérir autrement, c'eſt proprement les uſurper.

Conſeillerai-je à ces raviſſeurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur uſurpation, en s'excitant à l'amour, & de faire après l'engagement ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le ſentiment ne peut pas plus ſe conſeiller, que ſe commander. Des époux qui ſe haïſſent, ou qui ne s'aiment pas, ſont des pécheurs inconvertibles : auſſi n'eſt-ce point à eux que j'adreſſe mes leçons ſur l'amour conjugal.

Mais ſeront-elles mieux adreſſées, ſi je les propoſe à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers inſtans, ont puiſé dans la connoiſſance intime

que

que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raiſons pour s'enflammer davantage ? Il ne ſemble pas qu'ils ayent beſoin de préceptes pour continuer de s'aimer : une tendreſſe ainſi réfléchie, paroît de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain eſt ſi variable, qu'il ne peut ſans témérité répondre de brûler ſans ceſſe d'une ardeur égale & conſtante. L'amour eſt un feu : il s'éteindra ſi on le noye, ou s'il manque d'aliment.

Euriſtene aimoit ſon épouſe : & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoiſſoit le prix de ſon bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépoſitaire de ſes ſecrets les plus intimes, qui ſevré des douceurs dont il entendoit le recit, ſe mit en tête, ſous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels qui, diſoit-il, l'attachoient au monde.

„ Mon frere, *dit le bâat*, je gémis „ pour vous, de l'aveuglement où je „ vous vois. Vous ſoupirez : & c'eſt „ pour un autre objet que le Seigneur ! „ Ignorez-vous qu'il eſt écrit, que qui

„ ne hait pas pour Dieu, ſon pere, ſa
„ mere, ſon épouſe & ſes freres, n'eſt
„ pas digne de Dieu? Avant la chûte
„ du premier homme, votre attache-
„ ment auroit peut-être été ſans cri-
„ me: mais l'homme coupable ne doit
„ manger que du pain trempé dans les
„ larmes. Votre épouſe eſt fille d'E-
„ ve, cette mere cruelle qui nous a
„ tous perdus: & vous l'aimez! Crai-
„ gnez le ſort de votre premier pere;
„ ce fut auſſi l'amour qui le perdit.
„ Vous lui ſçavez gré de ſa tendreſſe &
„ de ſes complaiſances: c'eſt par-là
„ même que vous la devez craindre,
„ puiſque c'eſt par-là qu'elle vous ga-
„ gne, & qu'elle ravit à Dieu un cœur
„ qui n'étoit fait que pour lui. Son-
„ gez-y bien: l'enfer eſt ouvert ſous
„ vos pieds."

Ce mot *d'Enfer* fit frémir le ſimple Euriſtène: ſon imagination troublée ne vit plus que Démons, que feux, que ſouffre & que braſiers ardens. Un zèle fanatique s'empara de ſon ame: il regarda ſon épouſe en ennemie, prit ſes careſſes pour des piéges, & ſes remontrances pour des ſéductions. Si quelque reſte d'affection ſollicite encore pour

pour elle dans ſon cœur, il jeûne, prie & ſe macére, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Méthyſe*, ce n'eſt point par des jeûnes qu'il a ſçu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſoient le verre à la main, dans ces réduits licencieux, où régnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule : où dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit, tout à la fois, ſa ſanté, ſon honneur & ſes biens. Là les ſentimens délicats ſont traités de folles chimére; la tendreſſe, de fadeur; la complaiſance, de ſervitude; & les égards, de baſſeſſe. Méthyſe enfin a pris le ton de ſes ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon qu'il parloit par amuſement, ſans que le cœur fût abruti : mais aujourd'hui il eſt plus avancé; il en a pris auſſi l'eſprit; il a perdu tout ſentiment pour les plaiſirs que la raiſon avoue. Il eſt de marbre pour les femmes, & ſurtout pour les femmes modeſtes, ſages & réſervées; & malheureuſement pour lui ſon épouſe eſt de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans; ſa tendreſſe, au bout de ce terme, n'a-

voit ſouffert d'autre altération, que celle qu'y aportent néceſſairement la longueur du tems & la ſituation paiſible du cœur lorſqu'il n'a rien à deſirer. Ce n'eſt plus, ſi l'on veut, de l'amour, mais c'eſt une amitié ſi tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, ſans l'être trop, entre deux perſonnes de même ſexe. Mais, comme elle irrite moins les deſirs; il eſt dans cet état un écueil à craindre: & je conſeille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'obſerver ſes yeux & ſon cœur, de crainte qu'un objet nouveau, lui raprenant à aimer, ne le conduiſe par degrés à la plus noire perfidie. Polidore s'en rendit coupable. Il ſe fioit ſur ſa longue habitude, de ne chérir que ſon épouſe; & c'étoit-là préciſément ce qui l'expoſoit à la trahir. L'amour, quand il eſt ſatisfait, ne s'accroît pas en vieilliſſant. La douce inquiétude qu'il goûtoit ſous l'étendart de l'Hymen, lui fit croire que ſes paſſions étoient amorties & ſoumiſes: & ſe livrant au danger ſans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractére, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppo-

oppoſés dans l'eſprit, peuvent auſſi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & meſquin, prend du dégoût pour une épouſe, qui penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs. Un prodigue, au contraire, mépriſe une épouſe économe.

Callias beau comme Narciſſe, & auſſi fier de ſa beauté, annonce par ſes regards, ſes diſcours & ſon maintien, qu'il croit, qu'*Elvire* eſt en reſte avec lui, depuis qu'il a daigné l'aſſocier à ſa couche.

Phorbas a lu dans quelque anecdotes Turques, des détails, peut-être exagérés du deſpotiſme que les deſcendans de Mahomet éxercent dans leur Sérail. Il tient chez lui ſa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene:* mais il ne croit pas qu'il ſoit de ſa dignité de l'avouer; & aime mieux recevoir d'elle des ſoumiſſions que des careſſes.

Le dévot *Théotime*, ſenſible aux malheurs de l'Egliſe, & pleurant ſur ſa décadence, va chez tous ceux qui *penſent bien*, les exhorte à ſoutenir un reſte de

foi qui chancelle. Tous les Paſteurs ont trahi la *bonne cauſe*; la vérité n'a bien-tôt plus de défenſeurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des Cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce conſolation pour lui, ſi du moins ſon épouſe l'aidoit à ſuporter un fardeau ſi accablant! Mais l'infidèle n'eſt point touchée de ſes pieux gémiſſemens. Elle ſuit en aveugle la voie large, où la conduiſent des guides relâchés, & croit ſon ſalut attaché à ſuivre bonnement les loix de Rome, & les avis de ſon Curé. Théotime, a fait de ſon mieux, pour lui communiquer ſes lumiéres; mais ne gagnant rien ſur elle, il éclate à la fin; on s'injurie, on ſe dit anathême, & les deux époux ſe déteſtent.

Quel eſt ce frénétique, que je vois bouffi de colére? Quelle ſubite émotion lui a enflammé le viſage? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces geſtes menaçans! Eh, qui menace-t-il? Une tendre épouſe, la fidèle *Artémiſe*, qui le chérit & qu'il aime lui-même: du moins tout l'a prouvé juſqu'à ce moment. Paſſe-t-on ainſi tout-à-coup de l'amour à la haine, de

de l'eſtime au mépris, de la conſidération aux outrages? Oui, quand on eſt jaloux : or c'eſt la manie d'*Argante*. Semblable à un avare, qui plus il chérit ſon treſor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe: amis, parens, domeſtiques, vieillards, enfans, tout le moleſte, tout lui fait ombrage ; tout lui ſemble capable de ſéduire ſon épouſe. C'eſt de tous les malheurs celui qu'il redoute le plus, & c'eſt celui qu'il croit plus proche. Sa crainte lui troublant les ſens, il prend ſes défiances pour des preſſentimens, & ſes ſoupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter ſon courroux, c'eſt qu'il l'a entendue de loin, parlant familiérement à quelqu'un. Il s'eſt approché doucement dans le deſſein de la ſurprendre: il n'a réuſſi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix: mais il y trouve des gants dont la vue lui tourne la tête; il les prend & les met en piéces. Elle veut parler: mais il eſt ſourd ; il prévient l'éclairciſſement par un torrent de dures invectives. Les menaces ſuivent de près : & les effets peut-être alloient ſuivre les menaces, ſans

un témoin inattendu, dont l'aſpect ſubit le déconcerte & le condamne; c'eſt ſon beau-pere, qui d'un fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché, pour cauſer à ſon gendre une ſurpriſe agréable, vient reclamer ſes gants, & juſtifier Artemiſe.

Affreuſe jalouſie, triſte poiſon du bonheur des époux, que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur!

Il eſt néanmoins une ſorte de jalouſie, compagne inſéparable d'un amour vif & délicat: elle n'exclut pas l'eſtime, & n'eſt point injurieuſe. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoît le prix: on craint de déplaire à l'objet aimé, ſans le ſoupçonner d'inconſtance; on craint ſon refroidiſſement, mais on eſt ſûr de ſa fidélité. Cette tendre apréhenſion eſt un aiguillon efficace qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant: ſans ce ſecours, il languiroit par ſon trop de ſécurité.

Mais un Phénoméne qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois eſt fréquent, c'eſt qu'on ſoit jaloux ſans aimer.

Do-

Doriméne épouſa *Cliton*, plutôt par complaiſance que par goût: cependant elle entre en fureur, s'il ſoûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geſte gracieux, un accueil affable & poli, fait à tout autre qu'à elle, eſt une offenſe, un crime qu'elle ne pardonne pas. S'il s'abſente, „ il eſt „ infidele; il y a déja long-tems qu'elle „ voit bien qu'il la néglige, elle au„ roit crû mériter qu'on eût plus d'é„ gards pour elle". Doriméne ſeroit-elle donc devenue amoureuſe de ſon époux, depuis qu'elle en eſt la femme? Ce ſeroit un vrai miracle; or je doute qu'il s'en faſſe, du moins de cette eſpéce. L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il conſtate ſa pureté: mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en eſt le creuſet, mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des tranſports jaloux de Doriméne? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour, mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe. Il faut pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelqu'objet l'ait enflammé. Mais

pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annéxée en naiſſant: c'eſt un des apanages de leur conſtitution. Elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſçavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir; c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée trouve à ſe prendre à quelque objet, ſi vous attiſez ſes feux par l'attrait des plaiſirs ſenſuels: ſemblable aux rayons du Soleil, qui raſſemblés dans l'épaiſſeur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramaſſe ſes flammes éparſes, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit auſſi qu'elle a cette prérogative que n'a point la nôtre, de croître par la jouiſſance, & que les femmes n'éprouvent point ce ſentiment de pareſſe & de ſatiété, qui appeſantit nos cœurs, quand nos deſirs ſont ſatisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, ſage en tout, leur a exprès départi un fond preſque inaltérable de tendreſſe naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir ſur les ſuites de l'hymenée; pour charmer leurs ſouffrances, & compenſer leurs peines, par le doux appas

du

du plaiſir. Voilà ce qui dans la plûpart d'elles tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix : mais pour elles, on les voit ſouvent empreſſées, même pour des époux qu'elles ont pris les yeux fermés.

Ce ſentiment ſi ſemblable à l'amour, qu'il ne vient guére à l'eſprit d'imaginer qu'il en différe, inſpire quelquefois auſſi des tranſports de jalouſie : & c'eſt de cette ſource que part celle qu'éprouve Doriméne.

Pour *Amintas*, à quel titre eſt-il jaloux? A-t-il des droits ſur le cœur d'*Emilie*? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc ſon amour ou ſon indifférence? Eh! ce n'eſt pas non plus de l'amour qu'il éxige d'elle : mais, comme il croit que ſon honneur eſt attaché aux mœurs de ſon épouſe, il veut qu'elle lui ſoit fidéle; & jugeant d'elle par lui-même, il n'oſe eſpérer qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent! quoi, Amintas ſera honni, ſi Emilie trahit la foi conjugale : & lui-même, qui ſe fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait, ſans que ſon hon-

neur en ait pu recevoir d'atteinte! Depuis quand donc l'honneur a-t-il contracté alliance avec les vices & les crimes? Eſt-il donc la proie du plus fort, ainſi que l'or & les ſceptres?

L'amour, & ſur-tout l'amour conjugal, ſe nourrit d'amour. Pour un amant qui ſonde un cœur, la ſeule eſpérance peut entretenir ſa flamme: mais quand ce cœur eſt devenu ſa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la conſtance. Le nœud ſacré du mariage l'y autoriſe encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de Réligion, ſous la clauſe cependant, que l'amour ſera réciproque; car la Religion elle-même ne commande rien d'impoſſible.

Chez tous les peuples de la terre, c'eſt une maxime ſi générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en eſt peu qui ne permettent le divorce, quand l'incompatibilité des humeurs met un obſtacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux ſous le joug de l'Hymen, ne vous y engagez pas ſans aimer

aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant ſur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe, auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bien-tôt comme eux: mais s'il s'eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'éxiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans auſſi attentif à plaire, auſſi ſoigneux à ne point offenſer, que s'il s'agiſſoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conſerver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux régnent l'amour, l'honneur & les ſoins complaiſans, je répons des douceurs de leur union. Elle ſera ſans doute altérée, s'il lui manque une ſeule de ces trois conditions: mais elle ſera anéantie, ſi c'eſt la premiére qui manque.

ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'inſtinct ſuffit pour inſpirer ce ſentiment. Obligation des meres, de pourvoir par elles-

elles-mêmes aux beſoins corporels de leurs enfans ; celle des peres, de s'employer en perſonne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallèle des peres avec les Rois.

Si la raiſon dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne ſervoit pas quelquefois à dépraver ſon inſtinct, nous n'aurions rien à dire ſur cette matiére : les brutes n'ont pas beſoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'eſt qu'elles ne ſont guidées que par l'inſtinct : or l'inſtinct, quand il n'eſt point diſtrait par les ſophiſmes d'une raiſon captieuſe, répond toujours au vœu de la nature, fait ſon devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vu la lumiére, ſa mere le nourriroit de ſon propre lait, veilleroit à tous ſes beſoins, le garantiroit de tous accidens, & ne croiroit pas d'inſtans dans ſa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de ſon côté contribueroit à le former : il étudieroit ſon goût, ſon humeur & ſes inclinations,

tions, pour mettre à profit ſes talens, & le diſpoſer de bonne heure à ſervir ſes compatriotes dans l'état pour lequel il laiſſeroit entrevoir plus de capacité. Il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la diſcrétion d'un gouverneur ignorant, ou, peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coûtume, malgré la force de l'inſtinct, en diſpoſe tout autrement. L'enfant eſt à peine né, qu'on le ſépare pour toujours de ſa mere: elle eſt ou trop foible, ou trop délicate, elle eſt d'un état trop honnête, pour allaiter ſon propre enfant. En vain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le ſein maternel, pour porter aux mamelles de ſa dure marâtre, deux ruiſſeaux lactés, deſtinés déſormais pour ſa ſubſiſtance: la nature ne ſera point écoutée: ſes dons ſeront rejettés & mépriſés: celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la ſource de ce nectar bienfaiſant. L'enfant ſera livré à une mere empruntée & mercenaire, qui meſurera ſes ſoins au profit qu'elle en attend.

Quant

Quant au pere, il eſt trop occupé pour ſonger à former lui-même ſon fils: ſes affaires ne le permettent pas, & ce ſoin n'en eſt pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & ſe contentent d'un prix ſi modique, qu'il ſe croiroit mauvais économe, s'il n'acceptoit pas leurs ſervices; ils ne prendront au plus ſur tout ſon bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont inſiſté ſur ces deux devoirs indiſpenſables; celui d'une mere, de nourrir ſon fils, & celui d'un pere, de travailler à ſon éducation: mais tous y ont inſiſté vainement. Que fera un ſuffrage de plus? Rien ſans doute: mais j'aurai du moins donné ma voix: j'aurai proteſté hautement contre l'abus que je condamne.

„ Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le „ bel emploi, l'aimable paſſe-tems! „ J'aime à jouir la nuit d'un ſommeil „ tranquille, ou qui ne ſoit du moins „ interrompu que par le plaiſir. Le „ jour, je reçois des viſites, & j'en „ rends: je vais montrer une robe „ d'un nouveau goût, au petit Cours, „ à l'Opéra, quelquefois même à la „ Co-

„ Comédie : je joue, je danſe ou je
„ médis. Tous mes momens ſont rem-
„ plis agréablement. Eh, ne conce-
„ vez-vous pas, *ajoute-t-elle*, qu'il me
„ faudroit renoncer à tout cela, ſi
„ j'allois ſottement m'aſſervir au vil
„ métier de nourrice ?"

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amuſemens chéris, les raiſons qui vous dégoûtent de ce devoir : mais ſur ce beau ſein d'albâtre, que vous étalez avec complaiſance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle eſt la mere qui conſentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle ſçauroit n'être pas le ſien ? Cependant ce nouveau né qu'elle relégue loin d'elle, ſera-t-il bien véritablement le ſien, lorſqu'après pluſieurs années, les pertes continuelles de ſubſtance que fait à chaque inſtant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphoſé & transformé en un homme nouveau ? Non ce n'eſt plus là le fils de Clélie ; c'eſt celui de Claudine qui l'a comme enfanté une ſeconde fois, en l'al-

l'allaitant. J'ignore s'il a pu gagner à cet échange : mais je ſçai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a ſucé, n'étoit point fait pour ſes organes, ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable que n'eût été le lait maternel. Qui ſçait ſi ſon tempérament, robuſte & ſain dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui ſçait ſi cette transformation n'a point influé ſur ſon cœur ? L'ame & le corps ſont ſi dépendans l'un de l'autre ! s'il ne deviendra pas un jour, préciſément par cette raiſon, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guére à dégénérer, s'il eſt tranſporté dans un autre. Il en eſt de même des animaux : ces dogues ſi vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils paſſé la mer ; ils ne ſont plus ailleurs que des animaux ſtupides, ſans inſtinct, ſans force & ſans utilité.

Changeons la ſcène : pénétrons dans le cœur d'un pere ; ou plutôt, ſans y pénétrer, jugeons-en par ſa conduite.

Trimalcion eſt le Préſident d'une Cour

Cour Souveraine. Sa marche lente & compoſée, ſon front ſévére & dédaigneux, ſa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de ſa coiffure, & le nombre de ſes valets, annoncent en caractéres diſtincts, la qualité du perſonnage. On diroit que les proviſions d'un office de judicature ayent la vertu ſurnaturelle d'imprimer au pourvû le port & l'allure d'un héros. Tout le ſel de *Moliére*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne ſeroient pas capables de le dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaiſſe de Magiſtrature, qui lui obſcurcit le viſage. On raméne ſon fils de nourrice. „ Monſieur, lui crie de loin une gou„ vernante étourdie, voilà Monſieur „ le Chevalier qu'on rapporte ". Il ſe leve, fait quelques pas, & marche pour la premiére fois au-devant d'un humain : il le prend dans ſes bras, croit y reconnoître ſes traits, & deſcend juſqu'à l'embraſſer. L'enfant lui rend avec uſure ſes careſſes & ſes baiſers, & balbutie le nom de pere, nom qui ſonne agréablement aux oreilles de Trimalcion. Autant ce titre eſt in-

incertain, autant on aime à se l'entendre donner. L'enfant caressé de plus belle, y répond en folâtrant. Il s'enhardit & s'émancipe : & cette perruque majestueuse, qui, un quart-d'heure auparavant tenoit en respect tout un barreau, Monsieur le Chevalier la tiraille sans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime son fils : on le voit bien, dites-vous, à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques si frivoles ? Je le verrai bien mieux au soin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'esprit, & de lui inspirer des mœurs. Mais à l'arrivée de son fils, il a fait montre de toute sa tendresse ; ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Président se rompit la tête à raprendre son Despautére ? Non, non, ne l'apréhendez pas. Le Gouverneur est déjà retenu. Ce n'est point un *Sénéque*, ni un *Barrbus* ; ce n'est pas non plus un homme modelé sur ces illustres maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du siécle dernier : mais c'est un homme accommodant,

dant, qui ſe contente de trente piſtoles pour ſes apointemens ; qui aura ſoin de ne point fatiguer ſon éleve, de condeſcendre à ſes caprices ; ce ſont-là les clauſes du marché. „ De la „ douceur, Monſieur l'Abbé, de la „ douceur, dit Trimalcion en le lui „ confiant. Je ne veux point que mon „ fils ſe tue. Qu'il ſçache un peu de La„ tin, j'y conſens ; point de Grec, le „ Grec eſt mortel à la vûe. Je n'en„ tens pas en faire un Docteur : je le „ deſtine à être un Préſident comme „ moi : & duſſé-je en faire un Evê„ que, croyez-moi, Monſieur l'Ab„ bé, vos Evêques ne ſont pas des „ ſorciers."

Monſieur l'Abbé travaille en conſéquence. Quel bonheur pour lui d'opérer ſous les yeux d'un ſot ; & de n'avoir rien à faire de plus, que d'égaler le fils au pere ! Quelque facile à remplir que ſoit cet engagement, c'étoit en effet-là toute ſa portée.

Trimalcion a bien des partiſans : je les entens murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, diſent-ils, s'il lui falloit régenter

ter ſes enfans. Eſt-ce une raiſon pour s'en diſpenſer? Un riche financier auroit ſans doute beaucoup à reſtituer, s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a uſurpé: faut-il pour cela qu'il le garde?

Je veux qu'un pere ſoit le précepteur de ſon fils. Qu'il ſe faſſe aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé; à la bonne heure, il n'en réuſſira que mieux: mais qu'il ſoit toujours maître en chef, Inſpecteur & Surintendant; & que les Gouverneurs à gages ne ſoient jamais que ſes ajoints, ou ſes ſeconds.

Bubalque eſt pere, dites-vous. C'eſt un idiot, qui a pu concourir en qualité d'être animé, à la procréation de ſon ſemblable: mais il eſt incapable de faire plus. Il ne ſçait rien, ne ſent rien, ne penſe rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de ſon fils? Le mieux qu'il puiſſe faire, c'eſt, ſans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous: & ſi quelqu'un de mes Lecteurs peut alléguer une

une ſemblable excuſe, il eſt dans le cas de la diſpenſe, je ne la lui conteſte point; mais je ne le tiens pas éxempt pour cela de rechercher les meilleurs maîtres pour ſuppléer à ſon défaut; de les y engager par l'eſpoir d'un ſalaire honnête, & de s'informer d'eux avec ſoin des progrès que fait leur éleve. S'il pouſſe l'inſenſibilité juſqu'à n'y point prendre intérêt, c'eſt une eſpéce de monſtre, à qui la difformité de ſon ame ne doit pas tenir lieu d'excuſe.

Ariſtide mérite plus d'indulgence: il eſt abſent pour le bien de l'Etat, ſans ſéjour fixe, ſans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à ſacrifier pour ſa Patrie, ſes plus chers intérêts, ſon bien, ſa ſanté, ſon repos: Ariſtide le ſçait. Elle éxige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il ſe prive du doux plaiſir de former ſes enfans de ſa propre main: il ſait s'en ſevrer auſſi. Je ne puis l'en blâmer: mais je le plains. Je connois juſqu'où va ſa tendreſſe. Il abandonneroit ſans chagrin, pour le ſalut commun, ſa maiſon à la diſcrétion d'un valet, ſes biens à la merci d'un Intendant, ſa vie même, au ſort périlleux

des armes : mais ce n'eſt pas ſans quelque regret qu'il ſe voit pere ſans en faire l'office.

Lorſqu'un pere eſt capable d'enſeigner lui-même ſes fils, il eſt le meilleur maître qu'ils puiſſent avoir : or Ariſtide en eſt capable ; & le choix qu'il a fait des ſubſtituts qu'il commet à ſa place pour cet office important, montre aſſez qu'il eſt connoiſſeur. Pourquoi faut-il qu'en mille occaſions, au préjudice du bien public, les talens ſoient d'un côté, & le pouvoir de les éxercer d'un autre ?

Le pere & la mere ne ſont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naiſſance : tant que ceux-ci ont beſoin de leur aſſiſtance, elle leur eſt dûe. Ce ſont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, juſqu'à ce quelles ayent pris racine, de tenir au principal brin. Mais la nature a diſtingué les fonctions du pere, de celles de la mere : l'office de l'un n'eſt pas celui de l'autre. Elle ſemble avoir aſſigné ſinguliérement à la mere, le ſoin de leur corps, la conſervation de leur ſubſtance animale. L'apanage du pere eſt plus noble : le

ſoin

ſoin de la ſubſtance penſante eſt ſon partage. Mais ſouvent chacun des deux remplit mal ſa partie.

La mere a porté l'enfant dans ſon ſein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine ; elle s'en eſt enfin délivrée ſur la fin du neuviéme mois, autre ſouffrance attachée à ſon ſexe. L'obligation de l'allaiter après ſa naiſſance étoit auſſi indiſpenſable : mais il lui étoit poſſible de la violer, & elle l'a fait.

Le pere de ſon côté ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend ſur lui le rôle de la mere, ne s'occupe que des avantages corporels de ſes enfans, de leur ſanté, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaiſirs. La culture de l'ame, cet objet ſi important & ſi préférable à tous les autres, eſt celui que tous deux négligent.

C'eſt ſur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danſe bien, monte un cheval, & fait des armes aſſez paſſablement. Du reſte, il eſt ignorant & vain, qualités preſqu'inſéparables. Il a le cœur bas & rampant : mais il s'exprime avec hauteur. Il eſt farci de préjugés impies & ſuperſtitieux ; ſans ré-

gle, ſans frein, ſans morale ; ſon goût eſt ce qui fait ſes mœurs, & preſque en tout, ſon goût eſt dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimond ſon pere, qui pendant cinquante années écoulées depuis ſa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de ſa jeuneſſe? Ce n'eſt aſſurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être, mais je n'étois pas furieux. Oh! la jeuneſſe de mon tems étoit bien mieux moriginée.

Si vous dites vrai, Dorimond, c'eſt que les peres n'en étoient pas les corrupteurs ; c'eſt qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

„ Eh, mais, *me répond-il*, ſi j'ai „ quelque reproche à me faire, par „ rapport à Licydas, ce n'eſt que de „ l'avoir trop aimé; c'eſt cet amour, „ porté trop loin, qui m'a fermé les „ yeux ſur ſes défauts & ſes égare- „ mens: c'eſt cet amour qui me faiſoit „ mollir, quand j'aurois dû être fer- „ me, qui retenoit mon bras, quand „ je le levois pour punir?

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, ſi vous

vous êtes vraiment perſuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indiſpenſables d'un bon pere?

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joye inquiéte pétiller dans ſes yeux: elle vole au devant d'elle, l'aborde précipitamment, la careſſe & la queſtionne. D'où lui vient cet accès de tendreſſe? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. „ Eh, ma chére! où avez-„ vous pris cette robe-là? Quel eſt „ l'ouvrier qui l'a faite? Nommez-le „ moi, que je le voie, que je l'em-„ braſſe, c'eſt un homme incompara-„ ble. La riche étoffe, le ſuperbe ra-„ mage! Quelle régularité de deſſein, „ quel aſſortiment de couleurs; quelle „ variété dans les nuances! Araminte... „ Je ſuis folle de votre robe. Elle vous „ va! Cela ne ſçauroit s'exprimer."

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laiſſez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous; mais qu'eſt-ce que ce fils? C'eſt un compoſé, comme vous, de corps & d'ame: c'eſt une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terreſtre,

qui ſert à vous le rendre viſible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux ſubſtances ſi diverſes? Eſt-ce ſon ame, cet être ſpirituel, dont l'origine eſt ſi noble? Mais pour l'aimer, y reconnoiſſez-vous encore quelques traces de ſa nobleſſe antique? N'a-t-elle pas honteuſement dérogé? Où eſt ſon goût pour la vertu, ſon amour pour le vrai? Si elle brille encore de tout l'éclat de ſa grandeur originaire, c'eſt à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils ſont tous effacés; elle eſt ſi méconnoiſſable, qu'on ne peut tout au plus préſumer ſon éxiſtence, que par le limon qui la cache: on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le ſont ceux des autres corps, où l'on ſçait qu'il réſide une ame: on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle eſt, peut-être l'aimez-vous encore? Je le croirois ſi vous l'aviez mieux ſervie, ſi vous euſſiez fait vos efforts pour lui rendre ſa pureté, ſon innocence & ſa vertu: mais vous étiez loin d'y ſonger; c'eſt vous-même qui les lui avez laiſſé perdre. Vous trembliez que ſon corps

ne

ne maigrît, qu'il ne devint étique & languiſſant, ſi vous gêniez les caprices de l'ame, ſi vous réprimiez ſa colére, ſi vous modériez ſes deſirs, ſi vous éclairiez ſa conduite. Reculeriez-vous donc à panſer la playe d'un bleſſé, par la crainte de gâter ſes habits? Et vous craignez que le corps ne ſouffre, lorſqu'il s'agit de ſonger avant tout à l'ame! Cependant le corps n'eſt à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'eſt pas lui-même. Cette matiére organiſée dont il eſt revêtu, ce n'eſt qu'une machine, conſtruite exprès pour ſon ſervice, ſans laquelle il peut ſubſiſter, & qui ſans lui, n'eſt qu'un peu de pouſſiére: mais ce n'eſt pas-là votre fils, c'eſt une écorce qui le couvre.

Revenons à préſent à Julie. Eſt-elle ſi ridicule de ſe paſſionner pour la robe d'Araminte? Ou, ſi un pareil amour eſt bizarre, le vôtre eſt-il beaucoup plus raiſonnable?

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raiſon: cette com-

paraiſon eſt fondée ſur la nature & ſur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi fut un ſoldat heureux,

dit un Poëte (*) de ce ſiécle. Mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un Polyphonte eût dit:

Le premier qui fut Roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille, la famille, en ſe multipliant, devint un peuple; & conſéquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le Sceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à ce qu'un *ſoldat heureux*, ou un ſujet rebelle devint la tige premiére d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi, & déterminer ainſi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille; & les obligations

(*) *M. de Voltaire, dans ſa Mérope, Trag.*

tions d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, gouverner, récompenſer & punir; voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un pere qui *n'aime* point ſes enfans, eſt un monſtre : un Roi, qui n'aime point ſes ſujets, eſt un tyran. Le pere & le Roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'amour. La nature a fait les peres, pour l'avantage des enfans : la police a fait les Rois, pour la félicité des peuples. Ainſi que l'homme dans ſon enfance, ignore ſes véritables intérêts, & ne ſçauroit pourvoir lui-même à ſon bonheur ou à ſa ſanté ; ainſi le peuple aveugle, téméraire & turbulent, ne forme, quand il eſt ſans chef, que des projets vains & bizarres, n'a que des vues confuſes, ne ſçait ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre : & quelques meſures qu'il prenne, il n'en prend jamais guére aucunes, qui ne tournent à ſa ruine. Il faut donc néceſſairement un chef dans une famille & dans un Etat, comme il faut au faîte d'une voute, une pierre principale qui, dominant ſur les autres, termine le ceintre,

& en affermiſſe l'aſſemblage. Mais ſi ce chef eſt indifférent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour exceſſif pour lui-même, il rapportera tout à lui; leur avantage ſera toujours ſacrifié au ſien, par leurs travaux, par leurs ſueurs, il accroîtra ſon opulence; pour affaiſer ſon deſpotiſme, il les tiendra dans l'eſclavage; ils ne ſeront autre choſe a ſes yeux, que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux

Quand, au contraire, ce ſont la bienveillance & l'amour qui réglent les volontés du chef, & dictent ſes ordonnances, il ſe fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la ſanté, la vigueur & l'embonpoint; tout alors concourt avec zèle au bien du corps entier. Le chef lui-même y trouve un ſolide avantage. Traiter avec bonté, ou ſa famille, ou ſes ſujets, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiége principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toujours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat, & celui d'une famille. Le Maî-

Maître qui régit l'un ou l'autre, a deux objets à remplir; l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété; l'autre, d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence. C'est l'amour de l'ordre qui le doit conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'enfant & le sujet ont des vues trop bornées pour se gouverner par eux-mêmes; mais ils sont assez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Tout législateur en doit faire autant: mais il seroit dur & injuste de ne faire que menacer les rebelles, sans encourager en même-tems les sujets dociles, par des promesses engageantes. Les loix Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, sous des peines grièves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui sauvoit la vie d'un ou de plusieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Peres & Rois, vous avez dans vos mains, tout ce qu'il faut pour toucher ces deux paſſions. Mais ſongez que l'éxacte juſtice eſt auſſi ſoigneuſe de récompenſer, qu'elle eſt attentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes ſubſtituts & ſes repréſentans : mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner, c'eſt auſſi pour y répandre des pluies & des roſées bienfaiſantes.

ARTICLE. VI.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caractéres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fauſſe tendreſſe de quelques peres. Parallèle des enfans avec des ſujets.

Les peres & les meres dont les ſentimens répondent au vœu de la nature, ſont des maîtres tendres & bienfaiſans, à qui par conſéquent leurs enfans doivent une obéiſſance fondée ſur un amour reſpectueux. Leur ſoumiſſion n'eſt point celle d'un eſclave pour un Maître impérieux. Elle eſt auſſi indiſpenſable : mais elle doit être volontaire,

taire, & partir du cœur. Un fils bien né eſt docile par la raiſon qu'il aime ſon pere, & ſait qu'il en eſt aimé.

Dans les premiers ſiécles du monde, comme on ne connoiſſoit point de peres qui abuſaſſent de leur autorité, & qu'on ne ſoupçonnoit pas que jamais aucuns le fiſſent, on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans ſa famille tous les droits d'un Souverain. Que riſquoit-on d'abandonner les enfans à la diſcrétion d'un Juge, dont la ſévérité étoit tempérée par la tendreſſe ? Mais il naît quelquefois des monſtres: on vit des peres ſans amour; &, par une ſuite néceſſaire, on en vit de cruels: on en vit qui trempérent leurs mains barbares dans le ſang de leurs propres enfans. On reſtraignit donc leur puiſſance, on leur permit de ſe porter accuſateurs: mais on ne voulut plus qu'ils fuſſent juges & bourreaux. La nature leur interdiſoit auſſi la dureté, les emportemens, les violences: mais la police n'alla pas juſques à; elle n'étend point ſon pouvoir juſqu'à régler l'intérieur des maiſons.

Libres ſur ce point, de la contrainte

te de loi, les méchans peres s'érigérent en tyrans, régirent leurs enfans avec des ſceptres de fer; & leur rendant inſupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur aprirent à les haïr. Leur race n'eſt pas éteinte: notre ſiécle en fourmille encore. Ce n'eſt pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens par rapport à eux aux termes de la loi, que *Moïſe* impoſa autrefois aux deſcendans de Jacob : *honorez*, porte cette loi, *vos peres & vos meres*; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu ſuſceptibles de ſentimens tendres, & incapables d'en inſpirer. Il n'oſa même dans ſes fameuſes Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh! comment l'auroit-il pu? Il l'avoit peint ſi terrible, ſi cruel, & ſi ombrageux, qu'un peuple imbu de ſa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fiévre*; divinité malfaiſante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaiſe humeur.

Soſtrate épouſa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche: mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Soſtra-

Soſtrate. Une femme réuniroit en ſa perſonne tous les attraits & les perfections que la nature a répandus ſur ſon ſexe enchanteur, il n'en ſeroit pas plus touché, il croit être pétri d'un limon beaucoup plus pur ; ſa vanité l'a rendu inacceſſible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'excitérent en lui aucune émotion de tendreſſe : ſeulement ils flattérent ſon goût pour le deſpotiſme, il voyoit en eux des ſujets qu'il pourroit dominer en maître, & dès l'inſtant qu'il devint pere, il crut commencer à régner ; régne odieux & tirannique, dont ſes enfans ſupportérent toute la rigueur, ſans en retirer aucun fruit. Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appeſantiſſoit ſur eux ſon joug ! Que de caprices, de travers, d'ordres injuſtes & bizarres il leur fallut eſſuyer ſans ſe plaindre ! Les remontrances l'irritoient, & ſi raiſonnables qu'elles fuſſent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes puniſſables. Mais non content de ces duretés inhumaines, le monarque imaginaire, par mille vains projets, par ſon luxe, par ſes plaiſirs, & ſur-tout par ſon indolence,

eut

eut bien-tôt épuiſé ſes médiocres finances: ſon domaine fut engagé, les bijoux de Sophronie, ſes héritages dotaux, tout fut englouti par Soſtrate. Mais ſa grande ame, que l'humble pauvreté ne peut point humilier, n'en fut jamais moins hautaine: elle n'en devint que plus féroce quand le chagrin & le dépit eurent aigri ſa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus: ſans talens, ſans bien, ſans amis (car qui l'eût été de Soſtrate?) en vain voulurent-ils tenter de courageux efforts, pour s'affranchir des horreurs de l'indigence: tout ce qui put leur être utile, Soſtrate eut ſoin d'y mettre obſtacle. Jaloux de ſon propre ſang, il n'eût vû qu'en déſeſpéré, quelqu'un d'entr'eux proſpérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé, quels ſentimens devez-vous prendre pour lui? Je vous l'ai déja dit: le légiſlateur de Sinaï vous les a dictés dans ſon Code: *honorez votre pere*; il n'eſt aucun cas dans la vie, où des enfans puiſſent en être diſpenſés. Soyez-lui ſoumis, puiſqu'il eſt votre maître, même aux dépens de vos propres

pres intérêts; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables: vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis; or votre pere a du moins l'avantage sur tous ceux qui vous haïssent, d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuseroit pas la vôtre. Quant à l'amour filial, il est foible dans votre cœur, je le sens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche: mais il est une sorte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour, votre pere, puisqu'il est homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre; &, toutes choses égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'est pas d'une obligation si générale, qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis mêmes, un pere dont on n'éprouve que des témoignages de haine: toute la distinction qu'on lui doit, c'est de le traiter en ennemi respectable.

Si

Si des enfans ne marquent pas un zèle ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas leurs desirs, s'ils n'adoptent pas leurs sentimens, ce n'est point une raison pour les condamner sans examen. Voyez, avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu: leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du pere: si vous les trouvez déréglées, l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un, au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans des marques d'amour inutiles; si les ingrats ne le payent d'aucun retour, leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit, dans le caractére: vains prétextes d'ingratitude! Tombez à ses pieds, cœurs durs & méconnoissans, embrassez tendrement ses genoux. Il est vertueux,

il

il vous aime : ſi à ces titres vous lui refuſez votre amour, le taxerez-vous d'injuſtice, s'il convertit le ſien en haine ?

Mais dans ces familles perverſes où l'on ſuit à l'envi les hideux étandarts du vice ; où le pere en donne l'exemple, & les enfans enchériſſent ſur leur modèle, on ne doit pas être ſurpris ſi le tronc & les branches ſont diviſés d'intérêts ; ſi chacun ſéparément viſe à ſon but particulier. L'union, l'amour, la concorde, ſont des dons réſervés aux ſociétés vertueuſes.

La vertu eſt une, ſimple & invariable, ainſi que la vérité : c'eſt ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable ; au-lieu qu'entre les vicieux, l'union ne ſçauroit ſubſiſter qu'autant de tems que leurs intérêts ſympathiſent. Or deſirant tout ce qui les flate, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité, navigeant par-tout ſans bouſſole ; jaloux, avides inſatiables : comment ſe pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordaſſent long-tems enſemble ?

La vertu, quand on veut, ſe tranſmet

met de pere en fils, plus facilement encore, que les biens de la fortune. Ceux-ci ſont ſujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impreſſions d'honneur, de vertu, de ſageſſe qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermiſſent & y fructifient: leurs effets ſont ſtables & permanens; ou ſi quelques inſtans d'égarement les ont éclipſés ou ternies, elles percent bien-tôt le nuage, & ſe reſſuſcitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient ſoigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage, l'amour filial ſeroit bien plus commun. Un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le ſeroit auſſi. Devenu pere à ſon tour, le même charme agiſſant ſur ſes enfans, lui répondroit de leur tendreſſe. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement: l'enfant pour plaire à ſon pere, s'attacheroit à la vertu; &, par amour pour la vertu, aimeroit tendrement ſon pere.

Périandre eſt étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. „ Je n'ai ce-

„ pen-

„ pendant, *dit-il*, rien négligé pour
„ eux. Depuis vingt ans que je ſue,
„ que je veille ; j'ai épuiſé ma ſanté,
„ j'ai abrégé mes jours pour leur en
„ filer d'heureux : j'ai planté, ils re-
„ cueilleront : j'ai ſupporté le travail,
„ ils en retireront le fruit ; j'étois ſans
„ bien, ils ſeront riches. Pour qui donc
„ les ingrats réſervent-ils leur amour ?
„ Que voudroient-ils que j'euſſe fait
„ de plus ? Ai-je rien oublié de ce
„ qui pouvoit contribuer à leur bon-
„ heur ? "

Vous n'avez oublié que de leur apren-dre à bien vivre, que de leur inſ-pirer des mœurs. S'ils ſont trop mé-nagers, s'ils pouſſent leur économie juſqu'à l'épargne ſordide ; à la bonne heure, ſoyez-en étonné : vous leur avez donné du bien. Mais ne ſoyez point ſurpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu : vous ne leur en avez point inſpiré ; & ſans doute, de peur qu'ils ne fuſſent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Pere aveugle ! vous igno-riez que confier des richeſſes à des cœurs bas & corrompus, c'eſt mettre une épée nue dans la main d'un fu-rieux.

rieux. Quelle digue pourra s'oppoſer déſormais au torrent de leurs paſſions impétueuſes? L'honneur étant pour eux un ſentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux, que l'impuiſſance d'en commettre: mais vos ſoins paternels y ont pourvû; vous avez ſçu les affranchir de cet obſtacle, en les enrichiſſant, admirable fruit de vos veilles & de vos ſueurs tant vantées! Il vous en eût bien moins coûté pour leur inſpirer la vertu; & vous l'euſſiez fait ſans doute ſi vous l'aviez connue: mais l'or vous a paru le ſeul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne l'eſtiment pas moins que vous; & s'il ne vous chériſſent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour ſon pere. Pendant ſon enfance, il lui doit une ſoumiſſion ſans bornes: incapable d'un ſage éxamen, il n'a rien à éxaminer. Dans l'âge qui ſuit l'enfance, il commence à entrevoir les objets, ſa raiſon ſe développe. Les remontrances reſpectueuſes, ne doivent pas alors lui être interdites: mais ſi ſes repréſentations ont été

été faites ſans fruit, il ne lui reſte plus d'autre parti à embraſſer, que celui de l'obéiſſance. Devenu homme à ſon tour, il ne ceſſe point par-là d'être fils: mais il eſt juge compétent de ſes propres démarches. Il doit toujours à ſon pere des reſpects & des déférences: mais il ne lui doit plus une ſoumiſſion aveugle. Nos loix même y ont pourvû: le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent majorité, paſſe ſous un nouvel empire; ſa Patrie prend connoiſſance par elle-même de ſes mœurs & de ſa conduite; il commence à faire nombre parmi ſes concitoyens, & dans un état monarchique, c'eſt le Roi qui devient ſon pere.

Mais ſous ce pere abſolu, on ne diſtingue point trois âges. Tous les enfans qu'il gouverne ſont ſans ceſſe ſous ſa tutelle. On les diviſe ſeulement en deux claſſes différentes, le peuple & les magiſtrats. Ceux qui compoſent la premiére, ſont toujours réputés enfans: faits ſimplement pour obéïr, on ne prend point leur avis; s'ils oſoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magiſtrats, par où j'entens tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le gouvernement, ne ſont

que

que des adoleſcens, avec qui quelquefois il deſcend juſqu'à conſulter. Leurs ſuffrages ſont recueillis: mais le Roi n'y a que tel égard qu'il lui plaît; c'eſt lui qui fait la loi; dès qu'elle eſt publiée, tout doit ſe taire & obéïr.

Souvent on n'aime ſon pere que par inſtinct ou par devoir, (ſi pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour) mais un Roi qu'aiment ſes ſujets, a bien plus de raiſon d'être flaté de leur attachement; car ils ne l'aiment jamais que par connoiſſance & par choix. C'eſt plutôt amitié qu'amour filial; ou, pour mieux dire, c'eſt un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il eſt reſpectueux: il tient de l'amitié, en ce qu'il eſt libre, réfléchi & déſintéreſſé; qualités qui, réunies, caractériſent l'amitié, comme on le va voir dans le chapitre ſuivant.

CHA-

CHAPITRE II.

De l'Amitié.

L'amitié doit être fondée sur la vertu: la distinguer des liaisons formées par la conformité de goût pour le plaisir, par les liens du sang, ou même par la reconnoissance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choisir. Effets qui résultent de la confiance & de la bienveillance, sentimens dépendans de l'amitié: Indulgence qu'on doit avoir pour ses amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le soutien de l'amitié.

J'Ai établi pour maxime dans le chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir d'amour stable & solide, dont la vertu ne soit la base. Disons la même chose de l'amitié. Ce n'est pas seulement la ressemblance de caractére & de mœurs qui la cimente: c'en est aussi la droiture & la pureté.

Il faut bien distinguer les amis des cotteries: la conformité de goût pour les plaisirs, & pour tout ce qui n'est point la vertu même, fait les cotteries; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous

trouvez tant de cordialité, quand il a le verre à la main, confiez-lui un ſecret d'où dépende votre honneur, il ſaiſira cette occaſion de plaiſanter à vos dépens ; vous ſerez bien-tôt, par ſes ſoins, raillé, honni & bafoué ; livrez-lui vos intérêts, il les ſacrifiera aux ſiens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami, & vous ne l'aurez été que par un homme, qui ſouvent mangeoit, buvoit, jouoit & s'amuſoit avec vous.

Ne confondez pas non plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens néceſſaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous ſont unis par des liens volontaires qu'a formés la ſympathie. C'eſt un choix libre & réfléchi, qui nous concilie des amis : c'eſt le deſtin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoiſſance même n'eſt pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que ſa généroſité : on aime à lui témoigner qu'on y eſt ſenſible : & l'on deſire ardemment de pouvoir le lui prouver par des ſervices réels. Mais il peut arriver en même-

tems

tems qu'on ne goûte pas ſon humeur, ſon caractere & ſa conduite.

L'amitié eſt une ſource de bons offices: elle les enfante ſans efforts, & ſe fait même une joie de les répandre avec profuſion: mais les bons offices ſeuls n'engendrent pas l'amitié; ſeulement ils l'occaſionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement; on voudroit pouvoir aimer la perſonne dont ils parlent: & bien-tôt on l'aime en effet, lorſqu'après avoir étudié ſon caractére, on n'y trouve rien d'incompatible avec le ſien: mais on l'eût aimée de même quand ç'eût été toute autre cauſe qu'un bienfait, qui eût fourni l'occaſion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoiſſance eſt un devoir: les anciens Perſes en avoient même fait un précepte ſolemnel, & décernoient des peines contre les ingrats. Il eſt au contraire de l'eſſence de l'amitié de n'être point néceſſitée.

L'amitié eſt une affection déſintéreſſée, fondée uniquement ſur l'eſtime. Le ſentiment à quoi elle reſſemble le plus, eſt l'amour: elle n'en différera

même aucunement, ſi l'on retranche de ce dernier le deſir de la jouiſſance, & qu'on le ſuppoſe indépendant du ſexe de la perſonne aimée. Si l'amour Platonique n'eſt pas une pure chimére, queſtion que je ne prétens point réſoudre, ce n'eſt autre choſe que de l'amitié, à laquelle la différence du ſexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps : l'amitié en a deux auſſi, comparables à celle-là ; le ſentiment, & les témoignages extérieurs qui en ſont les démonſtrations.

Par rapport à la force de ce ſentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il ſeroit auſſi abſurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à reſpirer : l'un & l'autre leur eſt également naturel ; ce ſera le degré de leur ſenſibilité, qui réglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur aprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'eſt qu'on ſert mal ſes amis, en proſtituant pour eux ſon honneur & ſa conſcience. On ne ſçauroit trop les chérir ; ce n'eſt jamais par l'excès qu'on

péche

péche dans l'amitié, mais par une affection mal entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un ſi noble emploi de ſa faveur & de ſon crédit, a-t-il rendu à *Calais* un vrai ſervice d'ami, en le revêtant de ce poſte brillant, dont ſon incapacité l'a fait dépouiller depuis peu? En le voulant ſervir aux dépens de ſon Prince & de ſa Patrie; il n'a fait que lui attirer une diſgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'a plongé Lyſias, ſera-t-il obligé de lui tenir compte de ſes conſeils empoiſonneurs & de ſes lâches complaiſances? Procurer à quelqu'un des ſatisfactions illicites, c'eſt être plutôt ſuborneur, qu'ami.

La premiére régle en fait d'amitié, c'eſt de ne point aimer ſans connoître: une autre qui n'eſt pas moins importante, c'eſt de ne choiſir des amis, que dans la claſſe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne ſont pas celles qui croiſſent le plus vîte. L'amitié n'eſt de même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'eſt

formée lentement. Aimer précipitamment, c'eſt s'expoſer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés ſimulées, ſont préciſément ceux qui méritoient le moins de l'être. Il eſt rare qu'on ſoit méfiant quand on a le cœur droit ; & plus rare encore qu'on ne ſoit point trompé lorſqu'on n'eſt pas méfiant. Il y a des hommes d'un caractére ſi liant & ſi généreux, qu'il n'eſt perſonne qui ne gagnât à ſe les attirer pour amis : mais ils riſquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance, que jamais ils ne peuvent s'aſſurer qu'on la brigue ſans intérêt : or des amis intéreſſés ne ſont pas de vrais amis.

C'eſt à ces cœurs droits & ſincéres que j'adreſſe ſur-tout mes conſeils ſur l'amitié ; car que m'importe que des trompeurs ſoient trompés ? C'eſt à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux : c'eſt-là ſur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la premiére

re entrevûe, on peut connoître ſi un homme eſt vif ou lent: s'il eſt gai ou ſérieux; s'il eſt groſſier ou poli; s'il eſt parleur ou taciturne, ſpirituel ou ſtupide. On voit preſque tout cela dans ſes yeux, dans ſon attitude, dans ſes geſtes, dans ſes diſcours: mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'aſſurer de ce dernier point: & juſqu'à ce qu'on en ſoit ſûr autant qu'il eſt poſſible de l'être, on ne doit pas prodiguer, ſur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Eſt-on enfin bien convaincu qu'il le mérite? plus de réſerve alors, on doit entrer avec lui en ſociété de ſentimens, de goût, de plaiſirs, d'intérêts. L'amitié eſt un mariage ſpirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correſpondance parfaite.

Les apanages de l'amitié ſont la *confiance* & la *bienveillance*. La bourſe & le cœur doivent être ouverts pour un ami: il n'eſt point de cas où l'on puiſſe les lui fermer, que ceux qui autoriſent à ne plus le regarder ſur cé pied. On ne riſque rien de mettre à même de ſon ſecret ou de ſon coffre fort, un ami

qu'on a choisi avec discernement: on est sûr qu'il usera discrétement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opére deux effets: l'un est une parfaite sécurité sur la prudence de la personne aimée, sur sa droiture, sa constance & son attachement; elle écarte bien loin tous soupçons injurieux.

L'autre effet, qui résulte de cette sécurité même, c'est l'ouverture que se font les deux amis de leurs sentimens les plus intimes, de leurs pensées, de leurs projets: en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéressant l'un pour l'autre; ce qui souvent s'étend jusqu'à des minuties, parce que les minuties même, deviennent intéressante entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le secret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, sans une inconsidération blâmable, on peut & l'on doit même le déposer dans le sein d'un ami. Il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne sera point imprudence; lui détailler vos qualités louables, ne sera point

point un orgueil insultant. Le bien qu'on dit de soi-même à un ami sûr, est plutôt effusion de cœur que jactance ou vanterie. Converser avec son ami, c'est presque la même chose, que réfléchir ou s'entretenir avec soi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inspire, elle produit aussi deux effets: *l'indulgence & les bons offices.*

1. L'amitié ne doit s'offenser que de ce qui la blesse. Passez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part, toutes celles qui ne nous démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit, soit éteinte. Une négligence, un oubli, une mépriſe, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien.

Rompre avec son ami, le trahir ou l'outrager, sont les seuls crimes, en amitié, qui ne soient pas remissibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Otez-lui votre amitié: c'est-là toute la vengeance qu'il vous est permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui sur le pied d'ami, ce seroit une imprudence: mais le haïr, seroit un crime. Il ne cesse pas d'être hom-

me, pour vous avoir offenſé; or il n'eſt point d'homme qu'il vous ſoit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant ſa trahiſon, vous euſſiez pleuré ſa perte: une baſſeſſe vous l'enléve; plaignez-le de l'avoir commiſe, mais ne le haïſſez pas: il s'eſt fait plus de tort qu'à vous; pour nuire à vos intérêts, il ſacrifioit ſon honneur.

2. Quoique l'amitié ne ſoit pas intéreſſée, les ſoins officieux lui plaiſent. Les bons offices ſont pour les amis, ce que ſont les careſſes aux amans; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raiſons pour s'aimer davantage; ſemblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de maniéres, qu'il en eſt toujours quelqu'une de praticable, dans quelque ſituation qu'on ſe trouve: ſaiſiſſez toutes celles qui le ſont. N'attendez point, s'il eſt poſſible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez ſervir: tâchez de connoître ſes beſoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait ſentis. Il s'apprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel

Quel agréable combat, quelle noble jalouſie, que celle de deux amis, qui s'envient l'heureux avantage de ſe prévenir par un bienfait! On peut à la vérité recevoir ſans humiliation, les ſecours d'une main amie; en rougir marqueroit même un doute injurieux ſur la généroſité du bienfaiteur: mais il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié eſt flatteur; mais le donner l'eſt encore plus.

Ménagez cependant la délicateſſe de votre ami: l'excès de profuſion de votre part le rendroit confus, par l'impoſſibilité d'avoir ſa revanche: pour vouloir trop l'obliger, vous le déſobligeriez peut-être. Couvrez du moins les ſervices que vous lui rendez, de prétextes qui paroiſſent le diſpenſer de gratitude. Ne le pouſſez point à bout à force de bons traitemens. Qui ſçait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui? Il ſemble à certaines ames fiéres juſqu'à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent autant qu'ils ennobliſſent celui qui les confére: on a vu, & peut-être

en verroit-on ſans nombre, ſi on liſoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa généroſité.

Quoiqu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer par avarice ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare? ſoyez avec lui ſincére dans tous vos diſcours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fidèles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez lui montrer la vérité toute nue: ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures, que ce ſoit ſeulement de celles qui en relévent les attraits, ſans la rendre méconnoiſſable.

CHAPITRE III.

De l'Humanité.

Définition de l'humanité. Différentes claſſes d'affections, dont celle-ci eſt en même-tems la plus générale & la plus foible. C'eſt d'elle néanmoins que dépendent les affections ſociales ; c'eſt elle auſſi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Diviſion de ce Chapitre.

J'Entens par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au ſort de leurs ſemblables en général, par la ſeule raiſon que ce ſont des hommes comme eux, & ſans leur être unis par les liens du ſang, de l'amour ou de l'amitié.

Il eſt juſte d'avoir pour ſon pere, pour ſa maîtreſſe ou pour ſon ami, une tendreſſe de préférence : mais il eſt une ſorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous membres d'une même famille, dont Dieu eſt le Créateur & le Pere.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cauſe la chûte d'une pierre, ſur la ſurface d'une eau claire & tranquille. L'agitation du centre forme, en ſe communiquant au loin, un

grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte eſt plus legére à proportion que leur circonférence eſt plus vaſte, juſqu'à ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vûe. Voilà l'image de nos différens degrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous conſidérons tous les hommes, comme partagés par rapport à nous en différentes claſſes, toutes plus nombreuſes les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres plus ſpacieuſes, de-là nous diſtribuons aux différens ordres qu'elles comprennent, divers degrés d'affection, plus ou moins forts, affoibliſſant la doſe à meſure qu'ils ſe perdent dans des claſſes plus diſtantes; enſorte que la derniére de toutes n'y a preſque point de part. Voici l'ordre de ces claſſes, en commençant par celles qui nous ſont les plus chéres: maîtreſſes, amis, parens, tous les hommes qui penſent comme nous en matiére de religion: (cette claſſe-là eſt plus ou moins reculée ou rapprochée, ſelon le plus ou le moins de fanatiſme de celui qui lui aſſigne ſa place.) Suivent

ceux

ceux qui éxercent la même profeſſion que nous; les autres claſſes comprennent les voiſins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région: la derniére, qui renferme toutes les autres, eſt la claſſe univerſelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus ſouvent n'eſt comptée pour rien.

Lorſque les Eſpagnols maſſacroient ſous le plus leger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient pas, ſans doute, devoir compter pour quelque choſe des hommes que le hazard leur avoit fait rencontrer, ſur un hémiſphére inconnu; qui n'étoient, ni leurs couſins, ni leurs amis, ni Caſtillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes, & les traiter avec bonté, en conſidération ſeulement de leur ſimple qualité d'hommes, voilà l'humanité. Ce ſentiment, gravé dans le cœur, répond des autres vertus ſociales, & les y ſuppoſe auſſi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui ſoit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il eſt homme, ne manquera pas, à plus forte raiſon, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus ſerrés, & qui joint

à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce ſera auſſi un frein, qui, ſi l'on vient à rompre avec des perſonnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne ſe porte à des excès barbares. Offenſé griévement par une épouſe, par un fils, ou par tous autres qu'on chériſſoit ſpécialement, on pourra perdre l'amour qu'on ſentoit pour eux; mais on ne ceſſera pas du moins de les aimer à titre de créatures ſemblables à ſoi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme: mais il n'eſt jamais ſon ennemi.

L'humanité eſt par rapport aux autres affections ſociales, ce qu'eſt par raport à un tableau cette premiére couche de couleur, que le Peintre appelle impreſſion, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un ſujet. C'eſt une table raſe, ſur laquelle ſont aſſis les différens genres d'amours, de liaiſons & d'amitiés. Quiconque n'eſt pas humain, ſera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le ſentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos ſemblables, peut ſe manifeſter de deux maniéres: ou

ou par des effets réels, ou par de simples témoignages d'affection. On n'a pas toujours occasion de rendre des services à ses semblables, mais on est sans cesse à portée de leur témoigner qu'on les aime par des signes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifestée par des effets réels: démontrée seulement par des signes extérieurs, je l'appellerai *politesse*.

ARTICLE I.

De la Bonté.

En quoi consiste la bonté. Quels sont les traitemens qu'on ne doit faire à personne. S'il est des hommes qu'il soit permis de haïr. Digression sur le Droit d'aubaine. Excessive sévérité des loix de police contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elles nous portent à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux points: le premier, *ne pas faire du mal à nos semblables:* le second, *leur faire du bien.*

„ I. Ne point faire à autrui ce que „ nous ne voudrions pas qu'on nous „ fît: voilà la régle qui détermine quel-

quelles ſortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reſte des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit dur, barbare & cruel, eſt compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un uſage ſi étendu, eſt bien reſtrainte dans l'application qu'on en fait: la plûpart des hommes ſe conduiſent les uns avec les autres, comme s'ils étoient perſuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliére qu'ont les uns pour les autres, les membres des différentes ſociétés, eſt utile & néceſſaire pour le bien commun des aſſociés. Il eſt à propos que les citoyens d'une même Ville, les ſujets d'un même Prince, les ſectateurs d'une même religion, ſoient unis d'intérêts & de ſentimens: mais il eſt contraire à l'humanité, que réſervant toute leur affection pour leurs co-aſſociés: ils regardent ennemis tous ceux qui ne le ſont pas.

Qu'un Normand eſtime un Normand je ne le trouve point étrange: qui pourroit mieux ſympathiſer avec lui? Qu'un Pariſien ſoit porté pour un Pariſien: à la bonne heure; il ne trouvera guére ailleurs plus de candeur & d'in-

d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela celui qui eſt né à Paris; ou celui-ci vouloir du mal au Normand? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays, pour ceux d'un autre influent immanquablement ſur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la premiére nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'eſprit: le plus doux ſentiment que nous puiſſions avoir pour nos voiſins, c'eſt la pitié; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François a l'eſprit vif, il eſt ardent & courageux, ſon humeur eſt enjouée, ſon caractére bienfaiſant; il accueille les étrangers bien mieux qu'il n'en eſt accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple ſi hoſpitalier, en vertu de je ne ſçai quel droit, que ſes Légiſtes appellent aubaine, envahit-il la ſucceſſion d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans ſa Patrie?

Qu'il me ſoit permis de m'écarter pendant quelques inſtans de mon principal objet, qui eſt la correction des mœurs,

mœurs, pour éxaminer cette méthode ſi contraire à l'humanité, du côté de la politique. Conſidérée ſous ce point de vue, je ne la crois pas plus profitable que juſte. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit, eſt très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer, ſeroit immenſe.

Les qualités par où la France excelle en effet inconteſtablement ſur les Etats voiſins, ſont la température agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & l'induſtrie de ſes habitans. Sans cette véxation qu'on y éxerce ſur les étrangers, on y verroit ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artiſtes, de commerçans & d'hommes de tous états; le nombre des habitans groſſiroit par-là conſidérablement; l'émulation dans le commerce & dans les arts de toute eſpéce, en recevroit de nouveaux aiguillons; & le Royaume par conſéquent n'en ſeroit que plus floriſſant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont ſeroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée

trée naturellement fertile, & où le travail & l'industrie sont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter son opulence. Chaque homme en particulier, suffit pour en nourrir dix, que seroit-ce si tous étoient occupés? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, seroient composées d'hommes intéressés à ne pas rester oisifs, par la nécessité de se former des établissemens commodes. Qu'on y fasse attention: on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, sont des hommes nés parmi nous, les habitans qui s'y sont transportés d'ailleurs, sont tous ardens au travail.

L'attachement mal entendu au culte extérieur dans lequel on est élevé, est encore une source de haines entre ceux qui en professent de différens. Cet abus vient de ce que les diverses religions qui partagent les hommes, ne sont pas entées sur la religion naturelle. Faute d'avoir puisé dans cette religion primitive, les sentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une société d'amis, les différens religionnaires se font tout à la fois un plaisir & un mérite de se persécuter cruellement;

& couvrent du nom de zèle, ce qui n'eſt pour l'ordinaire qu'attachement à leur propre ſens, aveugle opiniâtreté, fanatiſme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raiſonnablement haïr pour cauſe de religion, ce ſeroit tout au plus ceux qui feroient une profeſſion ouverte de haïr Dieu: les ennemis déclarés d'un Monarque ſont ennemis de ſes ſujets. Mais où trouvera-t-on, dans aucune religion, cet affreux ſentiment en vogue? toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conſéquent l'honorent. Si quelques-unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, ſuperſtitieuſes ou criminelles; la raiſon ne nous défend pas de réprouver cet alliage impur: mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent, & ne nous permet que de les plaindre. Eſt-il rien de ſi bizarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il ſe trompe, ſur-tout quand ſon intention eſt droite?

Une ſorte de gens contre leſquels on ne ſe fait pas un ſcrupule de ſévir, ce ſont les malfaiteurs; terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne

ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne ſçai ſur quel fondement. Car je ne crois pas que cette loi ſainte, qui, par rapport aux devoirs de la ſociété, n'inſpire que la bonté, la douceur & l'indulgence, ſouffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on puniſſe les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été perſuadé que Dieu ait permis aux hommes de ſe détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat: empêchez-le de le faire, vous le pouvez ſans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on ſçait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du talion, qu'on fait valoir contre les meurtriers, qu'il n'y a aucune proportion entre un effet, quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les ſacrifie, dit-on, à la ſûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles: la perte de leur liberté les punira encore aſſez rigoureuſement de leur forfait, aſſu-

assurera suffisamment la tranquillité publique, tournera en même-tems au bien de l'Etat, & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plû aux hommes de faire de la friponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable, par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vite les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance : ce sera de quoi rallentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit : „ m'avez-vous donné „ mon frere en garde? Oui, sans doute, il vous l'a donné en garde; & non-seulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le servir de tout votre pouvoir.

II. Lorsqu'on est officieux & bienfaisant pour ses parens, ses bienfaiteurs ou ses amis, on se croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reste des hommes: & l'on n'est pas

pas même charitable; qualité cependant bien en deça de la générosité, qui est le comble & l'achévement des autres vertus sociales. En pratiquant celle-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contraires, placés tout près d'elles: mais la générosité nous éloigne bien plus du vice, puisqu'elle laisse pour intervalle, entr'elle & lui, toutes les vertus de précepte. La générosité est un degré de perfection ajouté aux vertus, par-dessus celui que prescrit indispensablement la loi. Faire pour ses semblables, précisément ce qu'ordonne la loi, ce n'est pas être généreux; c'est simplement remplir son devoir.

Mais la charité, ou ce qui est la même chose, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'est pas une vertu de surérogation. Vous ne ferez que satisfaire à ce que l'humanité vous impose, si rencontrant un inconnu que des assassins ont blessé, vous vous en approchez pour panser ses plaies. Le besoin qu'il a de votre secours, est une loi qui vous oblige à le secourir. Un indigent est pressé par la faim: vous ne ferez que payer une dette en appaisant son besoin. Les pauvres sont à la charge de la société: tout

ſuperflu des aiſés eſt affecté de droit à leur ſubſiſtance. Et ne plaignez pas même le ſecours que vous leur donnez, quand il ſeroit le prix de vos ſueurs, & de laborieux travaux: quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus; c'eſt l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, juſqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos ſemblables? En voici la meſure: „ Faites à autrui „ tout ce que vous voudriez qu'on „ vous fît. "

ARTICLE. II.

DE LA POLITESSE.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Diſtribution de cet article en trois paragraphes.

La politeſſe eſt l'attention continuelle qu'inſpire l'humanité, à complaire à tout le monde, & à n'offenſer perſonne.

Le miſantrope ſe récrie beaucoup contre cette vertu: il lui préfere ſes bruſqueries choquantes & ſa franchiſe gothique.

L'homme de cour au contraire, & l'a-

l'adulateur rampant, lui ſubſtituent de fades complimens, de baſſes complaiſances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-la blâme la politeſſe, parce qu'il la prend pour un vice: celui-ci en eſt cauſe, parce que celle qu'il pratique en eſt véritablement un.

J'aborde *Arnolphe;* il me laiſſe avancer, & m'attend aſſis: je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin,,: Qu'y ,, a-t-il, que me demandez-vous?

Un conſeil ſur une affaire, lui dis-je.

,, Voyons, dit Arnolphe, venons ,, au fait, le tems me preſſe.

Je commence donc: vous connoiſſez, je crois, *Euphemon.*

,, Non: d'où le connoîtrois-je? "

C'eſt un gentilhomme de la branche cadette des.....

,, Qu'importe à votre affaire de quelle ,, famille & de quelle branche il ſoit? ,, Qu'avez-vous à démêler avec lui?"

Je poſſéde une Terre contigue à la ſienne.....

,, Eh bien, cette terre?

Il prétend ſe l'aproprier.

,, Veut-il l'acheter ou l'échanger?"

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

„ En deux mots que veut-il donc ?"

Il la veut confiſquer à ſon profit. Il prétend, je ne ſçai ſur quel fondement, que je ſuis ſon vaſſal, & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon fief lui eſt dévolu.

„ Eſt-ce ma faute, dit Arnolphe, „ ſi vous y avez manqué ? "

Mais il eſt faux que je ſois ſon vaſſal.

„ Cela peut être : mais ne vous ima- „ ginez pas qu'on vous en croye ſur „ votre parole. "

J'ai des titres juſtificatifs.

„ Tant mieux pour vous : produi- „ ſez-les. "

Les voici.

„ Je n'ai pas le tems de les voir à „ préſent. "

Ce ſera, Monſieur, quand vous en aurez le loiſir.

„ Eh bien, à la bonne heure. "

Quand vous plaît-il, Monſieur, que je vienne recevoir votre avis ?

„ Je n'en ſçai rien. "

Mais, Monſieur, Euphémon me va pourſuivre avec vivacité.

Oh !... Eh bien, qu'il attende, & „ vous auſſi. "

Arnolphe eſt un homme droit, un Ju-

Juriſconſulte éclairé : mais de quoi ſervent à ſes concitoyens, & ſa droiture & ſa capacité, s'il eſt farouche & inabordable ?

Biblon eſt homme ſage & ſtudieux, il a le bonheur de connoître tous les auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux eſprits. Il entre, un large feûtre à la main, ſalue de mauvaiſe grace, aproche de Lucinde, marche lourdement ſur ſa mule, chiffonne ſa robe, & s'élance à reculons ſur un large canapé. On ſoûrit : il s'en formaliſe, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la converſation où elle étoit reſtée : on en étoit à une queſtion galante, dont l'arrivée de Biblon avoit ſuſpendu l'éxamen. Chacun la débat & la décide ſuivant ſon génie, & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en penſe. „ Je n'ai pas coutume, à la vé- „ rité, dit-il ingénûment, de m'oc- „ cuper l'eſprit de pareilles ſottiſes : „ mais enfin, puiſque je ſuis forcé de „ parler, je vous avouerai, Meſſieurs, „ qu'aucunes de vos déciſions n'eſt de „ mon goût. On voit bien que vous „ n'avez guére lu *Ariſtote* ; c'étoit pour-

„ tant le plus beau génie de l'antiquité :
„ je ne veux, pour vous réfuter d'a-
„ près lui, qu'un ſimple ſyllogiſme.

„ Eh, non, Monſieur Biblon, pour
„ l'amour de Lucinde, dit le jeune *Cli-*
„ *tandre*, faites-nous grace de votre
„ ſyllogiſme, parlez-nous François., "

Biblon ſuit ſa pointe, enfile l'argument, pouſſe du Grec & du Latin, cite *Homére*, *Euripide*, *Cicéron*, *Sénéque* & *Lambin;* prend à partie chacun des aſſiſtans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la ſale, interrompt l'orateur eſſouflé. Alors il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, ſe replonger au fond de ſon Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne ſont peut-être incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que de Sacs, des Conſeillers, des Coutumes & des Ordonnances ; l'autre n'a vû que des Claſſes & des Grimauds, des Maîtres ès Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctéſiphon :* ennemi par principes de tous les égards uſités dans la ſociété, il va nous faire naïvement l'apologie de la groſſiéreté,

&

& nous étaler les inconvéniens de la politeſſe.

„ Vous pouvez, dit-il, penſer tout „ ce qu'il vous plaira de l'air dont je me „ préſente, de ma contenance, de mon „ attitude, & de tout ce manége con- „ certé qu'on appelle *civilité* : je ne m'en „ mets point en peine ; je laiſſe de pa- „ reils ſoucis à nos jeunes Sénateurs & „ à nos Abbés de Cour. C'eſt par mes „ mœurs que je veux qu'on juge de „ moi, & non point par ma démarche. „ Je n'entre point chez mes amis, pour „ faire honneur à mon maître à danſer.

„ Pour ce qui eſt de ma maniére de „ vivre avec les hommes, voici à quoi „ je la réduis : dire la vérité, rendre ſer- „ vice à mes ſemblables, & ne leur ja- „ mais nuire. Monté ſur ce ton, je ſçai „ me gêner & me contraindre, s'il le „ faut, pour rendre des ſervices utiles ; „ je donne des conſeils à qui m'en de- „ mande, & ſur les matiéres dont je ſuis „ inſtruit ; j'emploie volontiers pour „ mes amis, ou pour quiconque en a „ beſoin, mon autorité, mon crédit, „ & quelquefois ma bourſe même : „ mais pour des *complaiſances* frivoles, „ qui ne procureroient aucun bien ſo- „ lide à ceux qui les éxigent, je m'en

„ crois dispensé. On m'invite à un dî-
„ ner, une promenade ou un concert:
„ je suis dans ce quart-d'heure en hu-
„ meur de rester chez moi; j'y reste.
„ On me propose de jouer: le jeu me
„ déplaît; je refuse. Un Poëte me lit
„ ses vers: ils m'ennuient, je bâille
„ sans façon. On me propose un bal:
„ je me trouve en goût de dormir; je
„ cours au lit.

„ Je hais ces *égards* & ces ménage-
„ mens recherchés, qui, s'ils ne blessent
„ la sincérité, sont au moins incompa-
„ tibles avec la franchise. Je loue rare-
„ ment, & ne veux jamais qu'on me
„ loue, parce que la louange est un poi-
„ son. Je contredis quiconque avance
„ ou un fait, ou un principe faux; par-
„ ce que c'est mentir ou tromper, que
„ de ne pas confondre un mensonge ou
„ une erreur: je le fais avec vivacité,
„ pour donner plus de poids à ma ré-
„ futation. Le rang de la personne que
„ j'ai à combattre m'encourage au-lieu
„ de m'effrayer, parce que plus l'enne-
„ mi est considérable, plus il importe
„ de l'abbatre. *Damon* est vain: je l'hu-
„ milie. *Laure* est coquette: je lui re-
„ proche ses intrigues. *Léandre est faux:*
„ je le démasque. *Bertholde* est sotte &

„ pré-

„ précieuſe : je la raille & la contrefais.
„ *Gorgias* aime à boire : je lui en fais
„ honte en public. *Cidaliſe* eſt médi-
„ ſante : je dévoile ſes autres défauts,
„ pour la guérir de celui-là. *Lyſimon*
„ fait le docte ; je le queſtionne & le dé-
„ concerte. Il y a long-tems que tous
„ ces gens-là ſeroient corrigés, ſi cha-
„ cun tenoit avec eux la même conduite
„ que moi : on les endort ſur leurs
„ vices, en les leur diſſimulant ; on les
„ empêche de devenir vertueux, en
„ leur laiſſant croire qu'ils le ſont.

Ctéſiphon n'a point démenti ſon caractére de franchiſe dans ce portrait : mais cette franchiſe dont il fait tant de cas, ne la porte-t-il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un miſantrope ou un flateur, ſait concilier la franchiſe avec la politeſſe, & ſans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en eſt un. Pour le prouver avec ordre, ſuivons le plan de diſtribution que Ctéſiphon nous a lui-même indiqué, & diviſons, comme il a fait, la politeſſe en trois branches ; la *civilité*, la *complaiſance* & les *égards*.

§. I.

De la Civilité.

Sa définition. Civilité eſſentielle au fond

& indifférente quant à la forme ; s'aſſujettir néanmoins ſur ce dernier point à l'uſage. Avoir dans le cœur les ſentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité eſt un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de ſe donner les uns aux autres, des démonſtrations extérieures d'amitié, d'eſtime & de conſidération. Ce cérémonial eſt différent chez les différens peuples policés: mais tous en ont un, quel qu'il ſoit. Or on peut raiſonnablement préſumer de toute pratique univerſelle, qu'elle a ſon principe dans la nature même; d'où je conclus que la civilité eſt un devoir que la droite raiſon preſcrit.

Elle eſt par rapport aux hommes ce qu'eſt le culte extérieur, par rapport à Dieu: un témoignage public de nos ſentimens intérieurs. La forme en eſt indifférente en ſoi: la maniére d'aborder les perſonnes de différens états, de les ſaluer, & de leur faire honneur; les termes dont on doit uſer en leur portant la parole, le ſtyle auquel il faut s'aſſujettir, en leur adreſſant ou des lettres ou des ſupliques, ſont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pû être fixées que par l'uſage.

Voilà

Voilà donc deux choſes conſtantes : l'une, qu'il eſt conforme au bon ſens & à la droite raiſon, de s'aſſujettir à quelque ſorte de civilité ; l'autre, que ni le bon ſens ni la droite raiſon, ne décident dans quels actes on la doit faire conſiſter.

La meilleure maniére & la moins ſuſpecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'eſtime & de la conſidération, ce ſeroit de les ſervir ou de leur rendre de bons offices ; mais l'occaſion de faire l'un ou l'autre, ne ſe préſente pas à chaque inſtant. Il a donc fallu convenir de certains ſignes, de certaines démonſtrations, par leſquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les eſtime & qu'on les honore. Chaque nation a choiſi les plus conformes à ſon idée & à ſon goût ; tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé ſur le choix, que par les uſages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Perſan doivent être civils ; mais l'un à la Françoiſe, l'autre à la Turque, l'autre à la Perſane.

Si les hommes étoient de purs eſprits, qui puſſent ſe communiquer leurs penſées & leurs ſentimens, ſans le ſecours des ſignes extérieurs, il ne ſeroit point queſtion de civilité entr'eux, elle ſe-

roit ſuperflue. Ce qui la rend néceſſaire, c'eſt qu'ils ne ſe devinent point.

En vain les ruſtres & les cyniques declament-ils contre la civilité ; en vain la traitent-ils de commerce faux & impoſteur, qui ne ſert qu'à maſquer les véritables ſentimens : qu'ils ayent en effet dans le cœur, comme ils doivent, l'affection dont les gens bien nés ſe donnent des marques réciproques ; & leur civilité ne ſera point une impoſture.

Il eſt vrai qu'il y a plus d'hommes civils, qu'il n'y en a qui ſoient fidèles aux devoirs de la ſociété : mais leur civilité même, quoique fauſſe, eſt un témoignage qu'ils rendent, comme malgré eux, aux vertus ſociales ; car affecter aux dehors des diſpoſitions vertueuſes, c'eſt confeſſer qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux mêmes qui ſe déclarent contre la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ſes ſemblables de l'amitié, de la bienveillance & de la conſidération : par quelle bizarrerie voudroient-ils donc qu'on fît miſtére de ſentimens ſi juſtes & ſi indiſpenſables.

Hermolaüe eſt néanmoins de ce caractére. Vous vivrez dix ans avec lui

avant

avant qu'il vous favoriſe d'un ſalut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A ſon air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le ſeul humain qui habite ſur la terre : cependant oſez braver ſon phlegme rebutant ; priez-le de vous rendre un ſervice : vous ſerez étonné de le trouver généreux. Le ſervice rendu, il commencera de vivre ſur le même pied : toujours froid, toujours glacé, toujours ſeul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoiſſance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'eſtime & de gratitude : démonſtrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien, & ne répond à rien. Hermodacte ſeroit un miſantrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaiſant.

§. II.

De la Complaisance.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la poſſédent.

La complaiſance eſt une condeſcendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condeſcendance *honnête* ; car déférer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce ſeroit être plutôt complice que complaiſant.

La

La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a sçu deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus; mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité? Cette qualité ne concilie que l'estime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il est bienfaisant & officieux? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir besoin de ses bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amusante? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté est de saison. On l'aime, parce qu'il est d'un caractére facile & liant. Sa volonté n'est point à lui: il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ses amis. A-t-il pénétré ce qui vous flate: il court au-devant de vos desirs, & le fait avec tant de graces & d'aisance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet que de vous complaire, vous croiriez que c'est son choix & son inclination qu'il suit.

On

On peut plaire dans le monde par des maniéres careſſantes, par une humeur enjouée, par des ſaillies ingénieuſes: mais aucun de ces moyens de plaire, n'eſt d'un uſage ſi univerſel que la complaiſance. Vous ne pouvez careſſer que vos égaux ou vos inférieurs; il eſt mille occaſions où l'enjouement ſeroit déplacé; les pointes & les bons mots ne ſe préſentent pas à ſouhait, & ne ſont pas toujours goûtés: mais ayez un caractére fléxible & prévenant; ſçachez vous faire un plaiſir de contribuer à celui des autres; je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent; c'eſt une perfection de miſe dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonſtances.

Rodolphe eſt homme de mérite; il eſt Poëte & Philoſophe, & ne laiſſeroit pas d'être ſupporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaiſſer juſqu'à être complaiſant: mais le moyen qu'il le ſoit? La complaiſance ſuppoſe de l'eſtime: or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lu Deſcartes ou Newton, n'eſt à ſes yeux qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire tout au plus qu'un manœuvre, un Financier ou un Moine. Il ſe croit d'une eſpéce ſupérieure à celle

le des autres hommes, & fait gloire de s'en diſcerner par des maximes, des ſentimens & des goûts particuliers. Deſcendre juſqu'à leur complaire, ce ſeroit entrer en ſociété, ce ſeroit communiquer avec eux: & il les regarde comme des profanes.

Aglaure eſt d'une figure aimable, elle a de l'eſprit, des talens & des graces naturelles: cependant on la fuit, on la déteſte. Eh, pourquoi? Elle n'a d'elle-même ni ſentiment, ni volonté; elle attend pour ſe décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il penſe ou ce qu'il ſouhaite: auſſi-tôt ſon parti eſt pris, elle penſe tout autrement, veut toute autre choſe.

§. III.

DES ÉGARDS.

Ce qu'on entend par ce terme; exemples qui en donnent une notion plus diſtincte.

J'entens ici par *égards*, des ménagemens & des conſidérations fondées ſur les circonſtances, ou ſur le génie ou la qualité des perſonnes. N'allez point par éxemple, faire en préſence d'un homme de robe, la ſatyre des gens de loi, ſur-tout ſi ſa probité le met à couvert de reproches. Et quand il en méri-

te-

teroit, il ne ſuffit pas toujours qu'un reproche ſoit fondé pour juſtifier celui qui le fait, s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité ſans voile; elle a néanmoins des nudités choquantes qu'il eſt quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un Grand, à qui chacun s'empreſſe de faire honneur: conformez-vous à l'uſage, honorez-le comme les autres; n'allez pas comme un Quacre impudent le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le conſidérer qu'à proportion de ſa vertu, de ſes talens & de ſon mérite perſonnel; tout l'éclat dont il eſt environné, n'eſt pour vous que de la fumée & du vent: à la bonne heure: mais ces honneurs que je vous conſeille de lui rendre, ne ſont non plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il eſt mépriſable; de lui trouver de l'eſprit, s'il eſt imbécile; de flater ſon goût, s'il en manque; de vanter ſes lumiéres, s'il eſt ignorant; vous ne riſquerez pas de compromettre votre ſincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La ſubordination, ſi néceſſaire pour la police d'un Etat, ſeroit

ſeroit bien-tôt détruite, ſi le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands, qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias eſt, dites-vous, un homme épais, ſans génie, ſans goût & ſans diſcernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obſcur, juſtement confondu dans la foule des reclus. Le gouvernement de ſon Monaſtére devenu vacant par la mort du chef, une Béate mal aviſée, dont il dirigeoit la conſcience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence: ſa brigue échoua; on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, ſçut s'en venger d'une façon ſinguliére ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, dites-vous, ſa croix & ſon rochet: c'eſt un ſot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme penſant.

J'en conviendrai, s'il le faut: mais enfin il eſt actuellement en poſſeſſion de cette croix & de ce rochet: or, tout cela mérite au moins de votre part un ſalut reſpectueux. Ne conteſtez point pour ſi peu de choſe: je vous mets

mets assez à votre aise, en vous dispensant de l'estimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses désastres ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelque revers affreux ? n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations, des favoris de la fortune, qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est prêt d'être couronné; qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite de vous décorer du Cordon de ses Ordres: revenez sur vos pas, la même grace vient de lui être refusée; il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque sorte d'esprit, ou du moins du jugement, pour être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil; la bonté de son cœur peut le rendre complaisant: mais un sot sera toujours neuf dans la science des égards.

La

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny*, un enfant aimable, gage précieux de l'amour d'un époux qui n'eſt plus. Une foule d'amis s'efforce de la conſoler, ou de faire au moins, s'il eſt poſſible quelque diverſion à ſa douleur. Alix à ſon tour, vient viſiter ſon amie. Mere plus fortunée, elle amene avec elle les fruits vivans de ſon heureuſe fécondité, précieux objets de ſa tendreſſe & de ſes complaiſances, &, par malheur pour Fanny, l'unique ſujet de ſon entretien. Elle entame, en arrivant, le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des ſaillies de leur imagination, de la pénétration de leur eſprit, de la bonté de leur caractére, & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroiſſoit pas prête de finir, lorſque Fanny, toute entiére à ſes regrets, l'interrompt par ces mots, prononcés avec quelque émotion; „ Vous ſeriez adorable, chére Alix, „ ſi vous aviez pour vos amis autant „ d'égards, que vous marquez de ten„ dreſſe pour vos Enfans! Vous êtes „ une bonne mere: mais vous êtes „ une mauvaiſe conſolatrice."

FIN.

Universitäts BIBLIOTHECA Ottavienſis

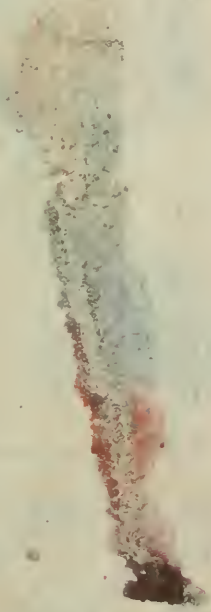

a 39003 00952635 0b